

Tchernobyl et l'erreur humaine

Il existe une subtilité nuance entre le rapport sur la catastrophe de Tchernobyl remis par l'URSS à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et la commission de l'événement donné le jeudi 21 août à Moscou par les responsables soviétiques. Ces deux versions ne se contredisent nullement, mais le poids et les conséquences de l'erreur humaine sont en évidence avec beaucoup plus de force dans la seconde. Si les spécialistes de l'AIEA sont amplement renseignés quant aux origines proprement techniques de l'accident - conception du réacteur et de sa protection, procédures d'opération et de contrôle, - le public soviétique et l'opinion internationale ont été clairement avertis pour leur part de ce qu'il en coûte lorsque ceux qui ont la charge des technologies les plus modernes se rendent coupables « d'irresponsabilité, d'incurie et d'indiscipline ».

Voilà bien les fiéux que M. Gorbatchev et son équipe s'efforcent de combattre du haut en bas de l'appareil de production soviétique, de la direction du Gosplan jusqu'au niveau des ateliers en passant par tous les rouages d'une administration entylisée. Il y a beau temps que l'on s'est habitué à vivre, en URSS, avec une dose plus ou moins incompressible de négligences et de laisser-aller. Passé encore - l'histoire est véridique - lorsqu'une grue géante commandée en RDA et destinée à un port de la Mer noire se renversa « par erreur » à Vladivostok, faite, au demeurant, bien légère comparée à la formidable erreur de Tchernobyl, dont l'addition, en l'occurrence, apparaît de plus en plus lourde, et la leçon est assez claire pour frapper les esprits.

Toutefois, le message - comme l'avertissement - n'est pas seulement destiné à l'intérieur. Dès les semaines qui ont suivi l'accident de Tchernobyl, les Soviétiques en ont tiré argument pour mettre en garde l'opinion internationale contre les dangers du nucléaire, militaire aussi bien que civil, et appuyer ainsi leur proposition d'arrêt des essais comme un premier pas vers une réduction radicale des armements stratégiques. L'accident de la navette Challenger aux Etats-Unis et surtout les conclusions auxquelles a abouti l'enquête à son sujet - démontrant, là aussi, le rôle de l'erreur humaine - ont offert l'occasion d'un rapprochement, établi lundi dernier encore par M. Gorbatchev lui-même.

Ce que veut faire comprendre le chef du Kremlin est en définitive assez simple : si les deux superpuissances, Etats-Unis et URSS, ne dominent pas entièrement les technologies de l'espace, si l'accident n'a pas été exclu dans les deux cas à 100 %, est-il sage d'associer l'une à l'autre ces deux technologies et de courir ainsi le risque d'une catastrophe, dont l'erreur humaine serait encore responsable, mais auprès de laquelle Tchernobyl et la chute de Challenger feraient figure de vétéral ?

Simple, l'argument est aussi simpliste. On comprend surtout l'usage qui en est fait au moment où les négociateurs soviétiques déploient tous leurs efforts pour obtenir du président Reagan qu'il renonce à son projet de « guerre des étoiles ». Le raisonnement pourrait néanmoins porter sinon sur les experts, du moins auprès d'une opinion publique dont on a pu mesurer - en Europe en tout cas - la sensibilité à l'effet Tchernobyl.

(Lire nos informations page 20.)

La tension au Liban du Sud La France saisit l'ONU du sort des « casques bleus »

Constatant une dégradation de la situation au Liban du Sud, la France a demandé, le 21 août, à l'ONU de procéder à « une réflexion d'ensemble » sur les conditions dans lesquelles les « casques bleus » de la FINUL exercent leur mission. Elle estime que ces conditions ne sont plus satisfaisantes, notamment depuis les affrontements, à la mi-août, entre le contingent français et des miliciens chiites.

La France est toujours disposée à participer au maintien de la paix au Liban du Sud dans le cadre de la FINUL, mais plus aux conditions actuelles : tel est, en substance, l'avertissement pressenti adressé, jeudi 21 août, par le gouvernement français au secrétaire général de l'ONU, d'abord, mais aussi aux différents parties intéressées sur le terrain. Avec, en filigrane, la menace, à peine voilée, d'un éventuel retrait du contingent français participant à la Force intérimaire de l'ONU au Liban - même si, de source autorisée, on assure qu'il est encore prématuré d'envisager pareille hypothèse.

Tirant les leçons des graves affrontements qui ont opposé les « casques bleus » français de la FINUL à des miliciens chiites du mouvement Amal du 11 au 13 août, le Quai d'Orsay a ainsi annoncé, jeudi, que « le gouvernement avait décidé de saisir le secrétaire général des Nations unies et le président du Conseil de sécurité de la nécessité d'engager très rapidement une réflexion d'ensemble sur les problèmes de fond que pose l'accomplissement du mandat de la FINUL, en vue d'en tirer les conséquences appropriées ».

ALAIN FRACHON. (Lire la suite page 3.)

La préparation du budget 1987 L'abattement de 25 % rétabli pour les donations-partages

Le gouvernement achève la mise au point du projet de budget pour 1987. Les impôts seront allégés de 27 milliards de francs pour les particuliers et les entreprises. L'une des mesures les plus importantes - et la plus nouvelle - concerne le rétablissement de l'abattement de 25 % sur les donations-partages qui avait été supprimé en 1982 lors de la création de l'impôt sur les grandes fortunes.

Le montant des allègements fiscaux qui sera inscrit dans le projet pour 1987 a été arrêté jeudi 21 août au cours d'une réunion à l'hôtel Matignon. Les réductions d'impôts atteindront l'année prochaine 27 milliards de francs. C'est moins que les 40 milliards de francs avancés dans la plate-forme commune RPR-UDF lors des élections législatives de mars dernier. C'est sensiblement plus que les 20 milliards de francs promis par le gouvernement jusqu'au début de l'été.

Ces 27 milliards de francs bénéficieront pour plus de moitié aux particuliers (15 milliards de francs) le reste, soit 12 milliards de francs, allant aux entreprises. Ce partage inégal - avantageux pour les ménages - semble contredire la priorité accordée aux entreprises, à leur santé financière, à leur capacité de créer des emplois et d'investir. Mais le choix qui a été finalement opéré s'explique par le rétablissement assez spectaculaire des comptes des entreprises depuis trois ans. Celles-ci bénéficient à la fois d'une baisse de leurs coûts intermédiaires - grâce au pétrole - et de la faible progression des coûts salariaux.

ALAIN VERNHOLES. (Lire la suite page 17.)

Le bel été de M. Mitterrand

Condamné aux étés pourris depuis qu'il est président de la République, M. François Mitterrand est en passe de rompre cette mauvaise série. L'été 1986 - oublé le printemps coup de grâce qui a suivi la défaite socialiste aux élections législatives - lui a apporté, enfin, quelques satisfactions. En deux temps : intense activité diplomatique au début de juillet (rencontres avec M. Ronald Reagan à New-York, puis M. Mikhail Gorbatchev à Moscou) ; crise de cohabitation évitée sans difficulté et sans douleur à la fin juillet (refus de signature de l'ordonnance sur les privatisations). Un troisième temps, bien que très bref, lui a permis de manifester solidarité et solidarité envers des Français et soldards dans le Nilva, naufrage de sauveteurs en mer dans la Finistère.

Quelle présence, au plus creux du mois d'août ! Bien que le chef de l'Etat ne puisse être à proprement parler satisfait des raisons dramatiques qui l'ont conduit à s'affirmer sur le terrain des catastrophes, l'actualité lui a offert de rappeler qu'un socialiste est ou devrait toujours être proche de ceux qui souffrent, et qu'un président de la République qui se respecte se conduit en « père de la nation ». C'est aussi pour lui une manière de suggérer peut-être le pire : émeutes en Guedeloupe, polémique politique sur la



Nouvelle-Calédonie, affaire Greenpeace.

Se présence jeudi dernier auprès des sauveteurs en mer frappés par la mort de cinq d'entre eux au début du mois représentatif, a-t-il noté, « une façon de dire son mot, le cas échéant, pour faciliter autant que possible une réponse aux questions d'ordre matériel et financier qui se posent ».

Ainsi M. Mitterrand a-t-il, depuis son refus de signature de l'ordonnance sur les privatisations laïssés, les Français visquer à leurs occupations estivales et ne s'est-il rappelé à leur souvenir que par des actions symboliques et humanitaires. La politique, c'est pour septembrer, lorsque le président se prononcera sur le projet de découpage électoral

élaboré par M. Charles Pasqua et ses amis de la majorité. Une fois le travail du ministre de l'intérieur achevé, en tout cas.

Bien que dépourvu depuis le 16 mars de l'essentiel des pouvoirs exercés par les présidents de la V^e République, M. Mitterrand, disposé aujourd'hui d'une force accrue, la reconnaissance d'une majorité de Français. Détesté avant le 16 mars, il se taille la réputation d'un « président bien aimé ».

Cette pensée spectaculaire dans l'opinion explique, selon son entourage, que la majorité cherche en priorité à atteindre ce chef d'Etat, ultime survivance d'une gauche socialiste qui serait parvenue au pouvoir par une sorte d'accident de l'histoire. Politiquement difficile à toucher - une crise ne lui serait pas forcément défavorable - M. Mitterrand s'attend à devenir la cible principale d'« affaires » du genre Carrefour du développement. Ses proches estiment que l'affaire Nucci était destinée en fait à atteindre le chef de l'Etat et qu'elle est de ce point de vue vouée à l'échec. La promesse faite par M. André Girard d'éclairer les Français sur Greenpeace pourrait s'inscrire dans ce processus, bien que les proches du président assurent que les révélations annoncées ne peuvent être d'aucune efficacité.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Entretien

Montand à l'heure de Pagnol

Le rôle du Papet dans Jean de Florette, de Claude Berri, d'après Marcel Pagnol (sortie le 27 août à Paris), fait-il basculer Yves Montand dans le clan des patriarcales ? Plus que jamais, il se range dans le clan des citoyens.

« Quand avez-vous découvert Marcel Pagnol ?
- A travers *Marius*, le premier film de lui que j'ai vu. Et nous, gens du Midi, avec cette affinité qui nous caractérise souvent, nous avons eu aussitôt l'impression que, grâce à Pagnol, le monde entier était suspendu à la Canebière, au soleil de Marseille et à la savonne qui bouchait le port. Pour ma part, je trouvais qu'on rajoutait un peu, qu'on en faisait trop. Alibert « triomphait à Paris ». Non, il y avait seulement du succès. Vincent Scotto « était le plus grand compositeur du monde ». Non, sa fraîcheur naïve était unique, voilà tout... J'ai retrouvé cette nécessité de lutter contre l'exagération

méridionale au début du tournage de *Jean de Florette*.

Daniel Auteuil qui joue superbement Ugolin, et qui est d'Avignon, était bien d'accord, il ne faudrait pas qu'on exagère - avec l'accent - D'ailleurs, quand on lit Pagnol calmement, l'accent vient tout seul, parce que c'est écrit comme cela, ça chante...

- Mais, lorsque vous habitez Marseille, vous avez tout de même eu l'occasion de rencontrer Pagnol ?

- Oui en 1942, Pagnol était propriétaire de ses studios, également d'un magazine, *Les Cahiers du film*, à l'américaine ! Et dans *Les Cahiers du film*, j'ai vu qu'il cherchait des figurants pour *La Fille du puisatier*. Il fallait se présenter avec « sa garde-robe ». J'ai pris ma petite valise en carton et je me suis amené avec mon costume de scène, la grande veste à carreaux, bien longue, que mon beau-frère m'avait fait acheter chez Thierry. « Le magasin de l'homme chic ». Mon rôle ? On ne

me voyait que de dos, je servais de point de repère pour faire avancer le travelling. Mais je ne me rendais compte de rien, j'avais la lumière dans la figure, j'étais émerveillé, je faisais du cinéma !

« Le soir, on m'a présenté à Pagnol, dans la salle de projection, je lui ai chanté trois chansons et lui donné quelques imitations... Après, je ne l'ai plus vu du tout.

- Il a pourtant été témoin à votre mariage...

- C'est surtout Simone qui était en contact avec Jacqueline, la femme de Pagnol, elles avaient été au lycée ensemble. Et lorsque Simone a travaillé chez Harcourt pendant quelque temps, elle a vu arriver Jacqueline qui venait faire ses photos de star... Puis les Pagnol ont acheté une propriété près de Venise, et on n'a plus cessé de se voir.

Propos recueillis par DANIELE HEYMANN (Lire la suite page 13.)

Supplément Radio-Télévision : le regard du « Monde » pour choisir.

Demain, avec Le Monde

Le Monde sans visa

Tamouls : les filières de l'exil PAGES 7 à 9

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

Le devoir de vacances PAGE 6

L'affaire SOS-France
Le président de la Maison du para de Toulon est inculpé. PAGE 5

L'état d'urgence en Afrique du Sud
Plus de 12000 personnes auraient été incarcérées depuis le 12 juin. PAGE 3

La rentrée politique au Japon
M. Yasuhiro Nakasone et la « baleine blanche ». PAGE 3

Du pétrole sous Paris
Les sondages acoustiques commencent en septembre. PAGE 5

Championnats de natation
Les Français améliorent cinq records nationaux. PAGE 15

Le sommaire complet se trouve page 20

Etranger

BOLIVIE : la lutte contre les trafiquants de drogue

La participation de militaires américains suscite un tollé dans l'opinion

Un mois après le début de l'opération contre les trafiquants de drogue, menée par un détachement militaire américain en accord avec le gouvernement de La Paz, l'opinion bolivienne reste choquée. Les syndicats ont décrété une « journée de deuil » le 6 août pour dénoncer la « présence de troupes d'occupation sur le territoire ». Des manifestants ont défilé dans les rues en scandant « Bolivie libre, oui. Colombie yankee, non ».

LA PAZ de notre correspondant

La Bolivie est-elle occupée ? C'est le 15 juillet qu'un appareil de transport américain du type Galaxie s'est posé sur la piste de Santa-Cruz, dans l'est du pays. Le général américain John Taylor, en uniforme, et cent soixante-dix rangers de la 79^e brigade des forces spéciales de commando de l'armée de terre des Etats-Unis, ont débarqué leur matériel : six hélicoptères de combat.

Les Boliviens ont alors appris par le général Taylor que les Etats-Unis, pour des « raisons de sécurité interne » de leur pays, allaient participer, aux côtés des léopards, le corps de police bolivien spécialisé dans la lutte anti-droque, à une opération-commando contre les trafiquants de cocaïne.

Les chefs de l'état-major de l'armée bolivienne n'auraient pas été informés, ni les parlementaires, mis devant le fait accompli. En revanche, quarante-huit heures avant l'arrivée du général Taylor, les envoyés spéciaux de la presse américaine étaient déjà à pied d'œuvre.

La réprobation des Boliviens est générale. Les parlementaires ont protesté contre la « violation de la

Constitution ». L'opposition a interpellé quatre ministres. Les paysans ont tenu des meetings dans les principales capitales de province. La centrale ouvrière a parlé de « dignité nationale bafouée ». Les communistes ont vu dans cette intervention une « répétition générale avant l'invasion du Nicaragua... ».

Vingt-huit organisations syndicales, vingt-cinq institutions civiques et académiques, vingt-six partis politiques et deux cents personnalités ont créé un conseil de défense de la souveraineté nationale chargé de « mettre fin à la présence de troupes étrangères ». « Nous craignons que cette intervention militaire américaine ne convertisse notre patrie en un Honduras du Sud... Les Etats-Unis cherchent à installer une base militaire en Bolivie. C'est un ballon d'essai pour étudier les réactions des peuples face à une éventuelle intervention directe dans un pays frère », a dit un porte-parole du conseil.

Le gouvernement bolivien, lui, a justifié cette intervention américaine. « Face au pouvoir des trafiquants et à l'internationalisation du problème de la drogue, dit-il, la coopération est indispensable. Il n'y a pas violation de la Constitution car l'opération n'est pas militaire. C'est une opération de police. Les hélicoptères sont un appui logistique. »

Mais que représentent six hélicoptères pour contrôler plus de 600 000 kilomètres carrés et plusieurs centaines de pistes d'atterrissage ? Six moustiques perdus dans la forêt vierge. Le trafiquant-vedette Roberto Suarez, le « roi de la cocaïne », qui a proposé de prendre en charge le remboursement de la dette extérieure bolivienne de 4 milliards de dollars, se vante de posséder douze appareils militaires et un avion du type Harrier à décollage vertical...

Le bilan de l'opération contre les trafiquants semble encore modeste. Roberto Suarez est toujours libre. Aucun de ses acolytes n'a été inculpé. Le seul Bolivien capturé par les rangers au cours d'une incursion dans une ferme du Beni s'appelle Lucas. Il a dix-sept ans... !

« Comme des oiseaux... »

Un instructeur américain a dit : « Les trafiquants sont comme des oiseaux, quand le terrain devient hostile, ils volent vers un autre ciel. » La presse bolivienne a spéculé sur le départ pour Panama de dizaines de membres de la mafia. Pour les gens du Beni, c'est absurde : « Où se sentent mieux en sûreté que chez soi ? »

L'ambassadeur américain à La Paz, Edward Rowell, estime pourtant que l'opération est un succès : six laboratoires de cocaïne ont été détruits, ainsi que trente-quatre installations pour produire de la pasta, ou sulfate de cocaïne, et deux cent cinquante-cinq puits de macération de la feuille de coca. Mais il y a des centaines de « laboratoires » en Bolivie (il suffit d'un pressoir, de récipients plastiques et de bidons de kérosène) et des milliers de puits de macération...

Dans le Chapare, les léopards boliviens ont, de leur côté, arrêté plusieurs dizaines de petits trafiquants en possession de quelques kilos de cocaïne. Ils ont aussi fait fuir quatorze mille familles (sur cinquante mille producteurs de coca) qui ont abandonné précipitamment leur cabane au toit de paille mais en emportant les coffres de leurs luxueuses voitures, réfrigérateurs et appareils électroménagers.

On doit admettre que l'opération contre les trafiquants a provoqué une certaine perturbation dans les milieux de la Mafia, du moins pour le moment, et désarticulé le marché de la drogue. Pour l'ambassadeur des Etats-Unis, il n'est pas question de mettre fin à l'intervention « car il ne faut pas laisser le champ libre aux trafiquants ». Cette déclaration a relancé la polémique avec le Conseil de défense de la souveraineté. « Que se passera-t-il, disent ses membres, si les Américains décident d'envoyer des renforts dans le cas d'un semi-échec de leur opération ? »

NICOLE BONNET.

IRLANDE DU NORD : regain de tension

L'été du sectarisme

LONDRES de notre correspondant

La « mur » à Belfast, a gagné en hauteur et en longueur ces dernières semaines. Chacun y est allé de son rehaut, afin de mieux se protéger, de mieux marquer la frontière entre quartiers protestants et catholiques. Dans le nord de la ville, des parpaings ont été ajoutés à la paroi qui courait sur près de trois kilomètres, séparant le bastion républicain de Falls des foyers unionistes de Shankill. A Ballynabeg Street, les résidents, parant au plus pressé, ont dressé à la hâte une clôture. Ces petits faits donnent la mesure de l'actuel regain de sectarisme et de tension en Irlande, au moment où s'achève la saison des défilés, parades et rassemblements qui, chaque année, entretiennent les passions, de Pâques jusqu'à l'été.

Le scénario est inévitable. Juillet est le mois des parades unionistes. Elles commencent en fanfare la victoire, il y a trois siècles, de Guillaume d'Orange sur les catholiques. Les grosses caisses sortent là « pour faire trembler les maisons dans les papattes jusqu'à dénoyautement ». Fifres et tambourins en tête, les processions républicaines assurent le relèvement en août.

Bilan du rituel pour 1986 : des blessés par centaines, trois cents arrestations, et neuf morts : six hommes des forces de l'ordre et trois habitants, tués lors d'attentats ces deux derniers mois. Et pourtant, les autorités affichent une relative satisfaction : le pire a été évité. Chacun s'était préparé à des débordements plus violents encore.

Catholiques et protestants avaient annoncé que l'été verrait l'aboutissement de neuf mois de campagnes respectives contre l'accord anglo-irlandais d'Hillsborough Castle. Les républicains de l'Ira ont juré son abolition, et pour cause : ils sont les premiers visés par les dispositions antiterroristes du texte. La majorité protestante d'Irlande du Nord y voit une trahison, le premier pas vers la réunification de l'Ile sous la tutelle de Dublin.

La saison des marches d'achève et l'accord anglo-irlandais a passé l'épreuve apparemment indenne. Londres et Dublin n'ont-ils pas annoncé la convocation, en septembre, d'une septième réunion de la conférence intergouvernementale qui sert de cadre aux consultations confiant à la République d'Irlande un droit de regard sans précédent dans les affaires de l'Ulster. D'ores et déjà, comme pour souligner son désir d'aller vite, le gouvernement de M^{me} Thatcher a annoncé l'adoption prochaine d'une série de mesures substantielles, qui, selon diverses indications, viseraient toutes à fournir des gages à la minorité catholique d'Ulster.

Bon mal en Irlande, Londres peut se prévaloir d'avoir maintenu la loi et l'ordre pendant la saison des marches. Mais le prix politique est élevé. La paix, toute relative, a été préservée grâce à un engagement de l'armée britannique inégalé depuis treize ans. A Belfast comme à Londonderry, des soldats étaient postés partout, le doigt sur la détente.

Les campagnes d'intimidation

Mais il y a plus grave encore. La saison a eu pour effet d'ériger un autre mur, dans les mentalités. Il se dresse désormais entre la communauté unioniste et ce qui était encore voilé peu « sa force » : le RUC, la police à majorité protestante. L'incompréhension a fait place à la haine quand les policiers ont tiré sur les leurs à l'aide de balles en plastique, dans les rues de Killybeg, Portadown et Londonderry. Des affrontements sérieux sont désormais à redouter. Dans la communauté protestante, on envisage de plus en plus ouvertement le développement de groupes paramilitaires « loyales ». Des groupes prêts à faire le coup de feu, y compris contre la police accusée d'imposer « l'accord scélérat ».

Et puis, pour ajouter encore aux tensions, les extrémistes des deux camps se sont lancés au même moment dans une campagne d'intimidation qui pourrait

l'atmosphère en Ulster et menace d'aggraver une situation économique caractérisée par la récession et un chômage record de 21,5 %.

L'armée républicaine irlandaise a pris l'initiative en menaçant d'exécuter tous ceux qui, dans la province, collaboraient de près ou de loin avec « les forces d'occupation ». Deux jours après avoir riposté du groupe clandestin protestant UFF (Ulster Freedom Fighter). Il a promis la mort aux sympathisants et membres de l'IRA : « Cela fait du monde, si l'on considère que cent mille personnes ont voté pour le Sinn Féin [branche politique de l'IRA] aux dernières élections en Ulster », a commenté Andy Tyrre, leader de l'Ulster Defence Association (UDA, extrémistes).

Le but avoué des républicains de l'IRA est d'obtenir au maximum les forces de sécurité dans la province. Le cas de l'assassinat de John Kyle, à la fin du mois de juillet, est à cet égard exemplaire. Avant même son enterrement, la société à laquelle il appartenait dénonçait la construction d'un poste de police dans le comté de Tyrone.

Le procédé évite les pires crantines. On estime en Irlande du Nord qu'un salarié sur dix travaille dans un secteur en contact avec la police ou l'armée. Des dizaines de milliers d'autres employés travaillent pour des sociétés mises en demeure de se débarrasser qui des salariés protestants, qui des catholiques, selon la provenance des menaces. Dans les ateliers de construction aéronautique Short Brothers de Belfast, des mains anonymes ont décollé les fiches de pointage des quelques catholiques fondus dans la masse des sept mille ouvriers protestants.

Devent ces passions sectaires grandissantes, les autorités n'ont plus guère qu'à espérer un succès salutaire. Jeudi 21 août, les fonctionnaires des services sociaux de Belfast étaient appelés à voter une motion condamnant les récents chantages à l'emploi. Ils l'ont fait, catholiques et protestants confondus.

(Interim.)

CHILI

Le colonel enlevé a été libéré

Santiago. — Le Front patriotique Manuel-Rodríguez (FPMR, branche armée du Parti communiste interdit) a libéré, jeudi 21 août, le colonel Mario Rivadeneira Haebler, qui était détenu depuis lundi. Le colonel a été retrouvé sain et sauf dans le quartier de Nuñoa, à l'est de Santiago. « Nous avons libéré le colonel car nous considérons que nos objectifs (réveiller la conscience des militaires et montrer que le FPMR est capable de mener ce genre d'actions) ont été atteints », a déclaré un membre du Front à une agence de presse. Il a ajouté qu'ils avaient décidé de libérer le colonel après l'appel que leur avait lancé jeudi le cardinal de Santiago, Mgr Juan Francisco Fresno.

Ce dernier avait demandé aux riveurs de faire un tel geste pour faire avancer « la recherche de la paix et de la fraternité entre Chiliens ». Près de huit mille soldats, policiers et agents de sécurité avaient participé aux recherches pour retrouver l'officier, premier responsable militaire à avoir été enlevé depuis le coup d'Etat du général Pinochet en 1973.

Par ailleurs, les documents de l'ambassade d'Espagne à Santiago détournés par la police secrète chilienne concernaient la situation politique au Chili, les tensions entre Santiago et Washington et l'affaire des deux jeunes étudiants brûlés par la police ; c'est ce qu'ont annoncé jeudi 21 août deux anciens députés démocrates-chrétiens chiliens, MM. Carlos Dupré et Sergio Paz. Ils ont présenté une bande vidéo montrant deux agents de la Centrale nationale d'informations (CNI, police secrète chilienne), qui ont défilé le 14 août dernier et gagné l'Espagne.

Ces deux agents, Patricia Geldres et Victor Eariqui, avaient affirmé mercredi à un quotidien espagnol que la CNI avait espionné les ambassades d'Espagne, des Etats-Unis, d'Italie, des Pays-Bas, du Venezuela et d'Uruguay à Santiago. Un responsable du ministère espagnol des affaires étrangères avait indiqué que son gouvernement était déjà au courant de ces activités, mais qu'aucun document important n'avait été détourné (le Monde du 22 août). — (AFP, AP, Reuter.)

Diplomatie

Le contrôle des armements

Les consultations soviéto-américaines auront lieu les 5 et 6 septembre à Washington

La Maison Blanche a confirmé, jeudi 21 août, à Santa-Barbara (où le président Reagan est actuellement en vacances) que les experts américains et soviétiques du désarmement se rencontreraient les 5 et 6 septembre, à Washington, pour continuer les consultations qu'ils ont entamées la semaine dernière à Moscou.

Le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a toutefois indiqué qu'il n'était pas prévu de parler de cette occasion de la date d'un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev. Selon le Washington Post, Soviétiques et Américains discuteraient actuellement d'une possible rencontre entre le 17 novembre et le 5 décembre prochain aux Etats-Unis. S'agissant du sommet, a dit M. Speakes, « la balle est dans le camp des Soviétiques ». Le porte-parole a évoqué la série « peut-être sans précédent » des consultations soviéto-américaines en cours, soulignant qu'il y avait « des progrès dans beaucoup de ces conversations ».

Selon les sources citées par le Washington Post, les conversations de la semaine dernière à Moscou auraient permis de dégager deux domaines d'accord potentiel. L'un réside dans une proposition d'accord intérimaire sur une réduction des missiles nucléaires de moyenne portée pendant qu'un accord plus large de désarmement serait discuté. L'autre concernerait la création, à Washington et à Moscou, de « centres de réduction des risques » destinés à améliorer la circulation des informations militaires entre les deux pays et de réduire ainsi les risques de conflit accidentel.

Enfin, Washington serait prêt à se joindre aux Soviétiques pour mettre au point des techniques de vérification d'un accord sur les essais nucléaires — dont M. Gorbatchev a souhaité lundi dernier la signature.

A Moscou, la Pravda s'insurge ce vendredi 21 août contre les « fautes » d'informations aux Etats-Unis sur les consultations soviéto-américaines en cours. Le journal avertit que « cela ne peut que nuire considérablement » au déroulement de ces échanges de vues. — (AFP.)

Nouvelle-Zélande

Prochaine visite d'un émissaire soviétique

Wellington. — M. Mikhail Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères pour les questions asiatiques et du Pacifique, se rendra la semaine prochaine en Nouvelle-Zélande, a annoncé, ce vendredi 22 août, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange. M. Kapitsa s'entretiendra avec des ministres et des responsables à Wellington les 25 et 26 août. Il quittera la Nouvelle-Zélande juste avant l'arrivée, le 27 août, de M. Richard Lugar, président du comité des relations étrangères du Sénat américain. — (Reuter.)

Pakistan

Washington et Tripoli accusés d'ingérence dans les affaires intérieures

Islamabad. — Les ambassadeurs des Etats-Unis et de la Libye, à Islamabad, ont été convoqués, jeudi 21 août, au ministère des affaires étrangères où ils ont été fait part de « l'inquiétude et du profond regret » des autorités pakistanaises pour la prise de position de Washington et de Tripoli désapprouvant l'arrestation de certains d'opposants, dont le dirigeant du Parti du peuple pakistanais (PPP), M^{me} Benazir Bhutto.

En ce qui concerne les troubles, aucun incident grave n'a été signalé jeudi dans le Sind, au sud du Pakistan, seule province où des affrontements sérieux avaient eu lieu depuis lundi. Quant aux manifestations prévues par l'opposition dans le reste du pays, elles se sont soldées par des échecs. L'opposition a, cependant, appelé à participer, ce vendredi à Karachi, à une prière pour les victimes des incidents de Lahore du 14 août et des violences dans le Sind. A Rawalpindi, à 15 kilomètres au sud d'Islamabad, où un meeting de l'opposition devait se tenir, la police quadrilla la ville et seules une

A TRAVERS LE MONDE

Nouvelles-Zélande

trentaine de personnes ont tenté de manifester : seize d'entre elles ont été immédiatement arrêtées. A Lahore, capitale de la province du Pendjab, une manifestation rassemblant quelque cinq mille personnes s'est déroulée dans le calme, pour la quatrième journée consécutive, mais cinq personnes ont été arrêtées pour des raisons inconnues. — (AFP.)

AFGHANISTAN : purge à Kaboul.

— Le politburo du PC afghan, réuni jeudi 21 août à Kaboul, a décidé l'expulsion de M. Aziz Ahmed, responsable du parti pour la capitale, pour « fautes graves dans l'exercice de ses responsabilités ». Selon Radio-Kaboul, le bureau politique a également décidé l'expulsion « pour sérieuse faiblesse » de M. Abdoul Rahim, responsable du PC dans la province Jauze Jan, frontalière avec l'Union soviétique.

Les dernières purges, au sein du politburo remontent au mois de mai, à la suite de l'accession au pouvoir de l'ancien chef de la police secrète, M. Najibullah, et avaient frappé quatre de ses membres. — (AFP.)

CHINE : incident de frontière avec l'URSS.

— L'ambassade de Chine à Moscou a reconnu, ce vendredi 22 août, qu'un incident de frontière sino-soviétique avait bien eu lieu le 12 juillet, sans autre précision. Cette mise au point a fait suite à l'annonce, par le quotidien japonais Yomiuri Shimbun, qu'un soldat chinois avait été tué et un autre blessé sur la frontière entre le Kazakhstan soviétique et le Xinjiang chinois. — (Reuter.)

INDE : gouvernement provisoire au Mizoram.

— M. Laleng, ancien commandant du Front national du Mizoram, est devenu, le jeudi 21 août, le chef du nouveau gouvernement provisoire de ce territoire du nord-est de l'Inde. Le gouvernement est composé de neuf membres, quatre représentants du Front et cinq membres du parti du Congrès de M. Gandhi. Il devrait fonctionner jusqu'aux prochaines élections législatives dans cette région (le Monde du 14 août), conformément à l'accord conclu le 30 juin et qui a mis fin à vingt années de guérilla menée par le Front. — (AFP.)

Philippines

Grand rassemblement pour le troisième anniversaire de l'assassinat de Benigno Aquino

Manille (AFP, Reuter). — Banderolles, coups de canon et prières ont marqué, jeudi 21 août, le troisième anniversaire de l'assassinat de Benigno Aquino. Plus de cinquante mille personnes ont écouté sa veuve, la présidente Aquino, les exhorter à « ne pas gaspiller la liberté que nous avons conquise ». Accompagnée de M^{me} Coretta King, la veuve de Martin Luther King, le président a également inauguré, à l'aéroport de Manille, à l'endroit précis de la piste où son mari fut tué, une plaque à sa mémoire.

La journée n'a pas été fériée, mais les écoles, de nombreuses administrations et entreprises privées avaient néanmoins fermé leurs portes. Dans la soirée, un incident technique, selon les responsables, a privé d'électricité pendant une heure et demie la capitale et la plus grande partie de l'île de Luzon.

Négociations avec les séparatistes musulmans

Manille. — Des représentants du gouvernement ont quitté, mercredi 20 août, Manille pour Djeddah (Arabie saoudite), afin d'y rencontrer les responsables en exil des sécessionnistes musulmans philippins, a annoncé l'agence officielle PNA. L'un des représentants est le beau-frère de la présidente Corazon Aquino, M. Agapito Aquino.

Les négociateurs rencontreront M. Misuari, dirigeant de la principale faction du Front national de libération Moro (MNLF), qui combat depuis quatorze ans en vue d'établir un Etat musulman indépendant dans le sud du pays. Ils espèrent le convaincre de se rendre à Manille pour y négocier avec M^{me} Aquino. — (AFP.)

URSS

Nouveau responsable de la propagande du comité central

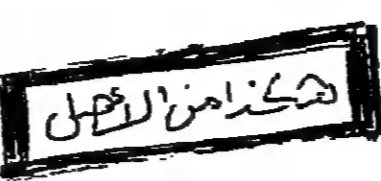
Moscou. — M. Alexandre Iakovlev, secrétaire du comité central du PCUS, a été remplacé à la tête du département chargé de la propagande par M. Iouri Skliarov, a-t-on appris, jeudi 21 août, auprès du comité central. M. Skliarov, soixante et un ans, était rédacteur en chef de la revue *Problemes de la paix et du socialisme*, l'organe théorique, très dogmatique, des partis communistes, créé à Prague. M. Iakovlev, un homme associé de près au numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev depuis 1983, aurait, en fait, vu croître ses responsabilités en abandonnant la direction effective du département de la propagande. Il chapeauterait, désormais, l'ensemble des secteurs de la culture et de la propagande, selon des diplomates occidentaux. Ce mouvement pourrait expliquer le délai de près de deux mois qui s'est écoulé avant la récente nomination d'un nouveau ministre de la culture.

La promotion de M. Skliarov est particulièrement nette. Alors qu'il n'est que membre suppléant du comité central, il se voit confier la charge d'un département de première importance. — (AFP.)

ERRATUM.

— Ce n'est pas le 15 avril, comme il a été écrit par erreur dans le Monde du 22 août, mais le 15 août, que le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, s'est rendu en Haïti.

■ PRÉCISION. — Dans nos éditions du 19 août, nous avons publié le verdict rendu à l'issue du procès des personnes accusées d'avoir participé à des attentats à Brazzaville en 1982. Un des deux condamnés français, M. Michel Le Cornec, a été présenté comme « en fuite » par les autorités congolaises. Il nous précise qu'il « a appris sa condamnation par la presse » et qu'il ignorait faire l'objet d'une procédure ayant pu se rendre au Congo et en repartir librement un an après les faits qui lui sont reprochés.



Afrique
mille
incarc
12 j

كندا والشرق الأوسط

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : l'application de l'état d'urgence Plus de douze mille personnes auraient été incarcérées depuis le 12 juin

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Près de deux mois et demi après la déclaration de l'état d'urgence le 12 juin, on ignore toujours le nombre exact des personnes détenues dans les prisons sud-africaines. Au début de la semaine, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a rendu publique au Parlement une liste de 8 551 noms sans aucune autre précision. Une addition de patronymes, sans mention d'âge, de lieu, de motif ni de durée d'incarcération.

M. Le Grange s'est ainsi plié aux exigences de la loi qui contraint les autorités à publier dans les quatorze jours les listes des personnes arrêtées. Cela n'avait pu être fait, en juin, car le Parlement avait ajourné ses travaux treize jours après l'entrée en vigueur du régime de l'état d'urgence. L'ouverture, le 18 août, de la session extraordinaire a donc permis de révéler officiellement ce chiffre, qui, selon M. Helen Suzman, député du Parti fédéral progressiste (PFP), est « une terrible preuve de l'incapacité du gouvernement à maintenir l'ordre par le processus normal du respect de la loi ».

Un chiffre qui dépasse celui du précédent état d'urgence, du 21 juillet 1985 au 7 mars 1986, au cours duquel environ huit mille personnes avaient été appréhendées. Mais la liste fournie est incomplète. N'y figurent pas notamment ceux qui ont été emprisonnés pour une durée inférieure à trente jours et ceux qui ont été arrêtés au cours du dernier mois précédant le jour de la publication.

247 morts depuis le 12 juin

Selon plusieurs organismes de défense des droits de l'homme, de douze à treize mille personnes au total ont été emprisonnées et licenciées depuis le 12 juin. Un chiffre qui témoigne de l'ampleur de la répression à travers tout le pays, mais qui, pour le quotidien gouvernemental Citizen, ne permet pas de parler de « vague de répression » contre le régime de l'apartheid — formule utilisée par M. Suzman, — si on le compare à la population noire totale, soit 23 millions de gens.

A cela, il faut ajouter 2.200 hommes et femmes arrêtés depuis le début de l'année en application des lois sur la sécurité interne. Ce qui porte à quelque 15.000 le nombre de personnes qui, cette année, ont séjourné ou séjournent encore dans les prisons. Sur les 8.551 Sud-Africains, dont les noms ont été révélés, M. Neil Ross, du PFP, qui tente de recenser les « personnes manquantes », estime que près d'un tiers ont moins de dix-huit ans.

Malgré les coupes claires opérées parmi les forces vives de la constitution du pouvoir blanc et en dépit de la présence policière et militaire dans les townships, l'agitation, si elle a décliné, est loin d'avoir cessé. 247 morts ont été dénombrés officiellement depuis le 12 juin. Selon le bureau de l'information, qui contrôle toutes les nouvelles concernant les townships, les forces de l'ordre n'ont été responsables que de 27% des décès. Les autres seraient dus à des violences entre Noirs. Des pourcentages et des chiffres qu'il est impossible de vérifier en raison de la difficulté d'enquêter sur ce qui se passe dans les cités noires.

M. Dave Venter, directeur adjoint du bureau de l'information, a indiqué mercredi que 335 personnes avaient péri par le « supplice du collier », depuis que ce moyen a été utilisé, au début de 1985, pour éliminer les opposants d'un bord comme de l'autre.

Les écoles sont gardées par l'armée ou par la police. Les réunions sont interdites. Beaucoup de dirigeants sont en prison. Rien n'indique que le gouvernement ait l'intention de desserrer le carcan instauré le 12 juin. L'état d'urgence restera en vigueur aussi longtemps que ce sera nécessaire, répètent les ministres.

Dans quelques jours, le 3 septembre, l'Afrique du Sud entrera dans sa trentième année de tormente après l'explosion qui a embrasé les townships en 1984. 2.200 Noirs environ ont déjà péri au cours de ces deux années sans que l'on entrevoie le moindre signe de solution à ce conflit, qui, chaque année, continue de faire des victimes.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le Lesotho expulse une quarantaine de réfugiés sud-africains. Les autorités de Maseru ont expulsé une quarantaine de réfugiés politiques sud-africains le week-end dernier vers une destination non précisée, à-n-oi après jeudi 21 août. Plus de deux cents membres présumés du Congrès sud-africain (PAC) et du Congrès national africain (ANC) ont déjà été expulsés du Lesotho depuis l'arrivée au pouvoir du général Matsieng Lekhanya, en janvier. — (AFP.)

Asie

JAPON : la rentrée politique et la prépondérance du PLD

M. Nakasone et la « baleine blanche »

Le premier ministre voudrait bien dominer le Parti libéral-démocrate comme celui-ci domine la scène politique.

TOKYO

Depuis l'écrasante victoire de son parti (PLD) aux élections du 6 juillet, M. Yasuhiro Nakasone, le premier ministre, affiche la sérénité la plus parfaite. Il est assuré qu'à l'expiration de son mandat de président du Parti libéral-démocrate (PLD), fin octobre, celui-ci sera au moins prolongé pour une durée limitée, et il conserve l'espoir de pouvoir briguer un troisième mandat, mais cela, pour l'instant, demeure du domaine de l'hypothèse, car un nouveau mandat exigerait la révision des règlements internes du PLD.

Spécifiquement en tout cas de ne pas créer d'émoussés inopportuns, M. Nakasone s'est abstenu, le 15 août, jour anniversaire de la reddition japonaise, de se rendre au sanctuaire Yasukuni, où reposent, parmi les centras des soldats de l'armée impériale, celles de criminels de guerre. L'année dernière, la visite de M. Nakasone à Yasukuni avait provoqué de vives protestations de la part de la Chine et de la Corée du Sud. Cela étant, l'initiative la plus remarquable du premier ministre au cours de l'été a été d'ajouter à ses ministres de prendre des vacances : il a d'ailleurs donné l'exemple et restera en congé jusqu'à la fin du mois.

Plus encore que la victoire des conservateurs, ce recul du PS restera le fait historique de ces élections. Non seulement ce parti est la première formation d'opposition mais encore il a représenté pour toute une génération (celle de

politique extérieure japonaise. Le problème de l'excédent commercial avec les Etats-Unis et les perspectives d'un réchauffement des relations avec l'URSS, que devraient concrétiser des visites réciproques de MM. Gorbachev et Nakasone, sont les deux grandes questions de politique étrangère des prochains mois.

M. Nakasone s'est, en outre, assuré, à l'éducation nationale, de l'appui d'un ultranationaliste, M. Fujio, qui a déjà suscité l'irritation de Pékin et de Séoul par



Après-guerre) le point de cristallisation des espoirs de changement ; en particulier au cours des années 60, lorsque les socialistes bénéficiaient du soutien de 30 % de l'électorat.

Le gouvernement et le parti

Pendant que le PS pense ses plaies pour affronter l'année prochaine, les élections locales, les libéraux démocrates se préparent, eux, à leurs traditionnelles luttes internes pour le pouvoir : même si son échec a été reculé et demeure incertain, la succession de M. Nakasone reste à l'ordre du jour.

Le premier ministre a constitué, milieu juillet, un cabinet qu'il a parfaitement en main, composé en majorité d'hommes de son clan et de celui de M. Tanaka. Ce dernier est, certes, « hors jeu » depuis qu'une hémorragie cérébrale l'a cloué sur son lit, mais sa faction n'en demeure pas moins la plus puissante du PLD.

M. Nakasone a, notamment, nommé aux affaires étrangères un homme, M. Tadashi Kuramari, qui n'a pratiquement aucune expérience en matière diplomatique, ce qui laisse supposer qu'il entend bien contrôler lui-même la

des remarques aussi intempestives que délibérées sur l'absence de responsabilité du Japon dans la dernière guerre. M. Fujio est la personne tout à fait désignée pour faire avancer la politique de « moralisation » du système éducatif nippon, qui, selon M. Nakasone, serait « trop laxiste » en matière de discipline.

M. Nakasone a peut être un gouvernement « à sa main », mais il ne contrôle pas aussi bien son parti. Sans doute a-t-il neutralisé l'un de ses grands adversaires, M. Miyazawa, en lui confiant le portefeuille des finances, mais ses principaux rivaux, M. Abe, ancien ministre des affaires étrangères, et M. Takashita, ex-ministre des finances, ont pris, eux, les rênes du PLD : le premier comme président du comité exécutif et le second comme secrétaire général. Or, c'est le parti qui « fait » les premiers ministres.

M. Nakasone conserve son mandat : l'affaire est entendue. Mais pour combien de temps ? Rien n'est encore décidé. Dans l'entourage du premier ministre, on affirme qu'il faut lui donner le temps de mener à bien une entrevue de longue haleine à laquelle il s'est attelé et dont il entend faire le grand œuvre de son pas-

sage au pouvoir : la réforme administrative. C'est là un serpent de mer, vieux de dix ans, dont la composante la plus originale est une politique de privatisation, commencée avec la compagnie des téléphones et qui doit se poursuivre surtout par celle des chemins de fer nationaux, l'une des grandes questions de la prochaine session parlementaire. Donner le temps à M. Nakasone de réaliser cet ambitieux programme revient à lui accorder un nouveau mandat.

MM. Abe et Takashita ne l'entendent pas de cette oreille. L'un et l'autre ont, certes, besoin de consolider leur pouvoir au sein de la majorité. M. Abe a formellement hérité du clan de M. Fukuda, qui le lui a légué juste après les élections en affirmant qu'il fallait « faire place aux nouvelles générations » ; une remarque interprétée comme une allusion à M. Nakasone. Quant à M. Takashita, il a pris le contrôle de la puissante faction Tanaka. Les deux hommes devront faire concorder leur stratégie au début de septembre, afin de décider notamment la limite de la prolongation du mandat de M. Nakasone. Seule une entente, assez probable, entre les deux nouveaux hommes forts du PLD pourrait permettre une réforme des statuts du parti majoritaire autorisant M. Nakasone à briguer un troisième mandat : une telle réforme exige en effet la majorité des deux tiers du parti.

Avec le recul de l'opposition et la nouvelle suprématie acquise par le PLD, la scène politique japonaise est moins que jamais appelée à évoluer ; elle reste dominée par le jeu du pouvoir au sein de la majorité.

La composition des gouvernements comme le maintien ou son au pouvoir d'un premier ministre reflètent moins les opérations politiques que l'état des forces des factions au sein de cette « baleine blanche » qu'est le Parti libéral-démocrate à la tête du Japon depuis 1955.

PHILIPPE PONS.

Le projet de visite de M. Gorbachev. — M. Nakasone a indiqué, jeudi 21 août, que janvier 1987 serait « un période appropriée » pour une visite officielle au Japon de M. Gorbachev. Le premier ministre japonais a précisé que ce projet serait évoqué avec M. Kasira, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, attendu à Tokyo du 27 au 29 août. Le ministre japonais des affaires étrangères a annoncé, de son côté, le séjour au Japon, du 7 au 13 septembre, de M. Guy Marchoux, vice-premier ministre soviétique et président de la commission des sciences et technologies. — (AFP.)

Proche-Orient

La France saisit l'ONU du sort des « casques bleus »

(Suite de la première page.)

Comme, pour l'instant, ce sont les « casques bleus » français qui restent dans la position la plus menacée à la suite des affrontements de la mi-août, au cours desquels dix-sept d'entre eux ont été blessés, le commandant du ministère des affaires étrangères ajoute : « Le gouvernement a marqué au secrétariat des Nations unies qu'il importait, dans l'immédiat, que le contingent français, qui a été gravement exposé, regagne la communauté internationale, du secrétariat des Nations unies et des autres contingents de la FINUL, tout le concours politique, moral et matériel indispensable. »

En clair, Paris estime que la situation actuelle ne peut durer et entend mettre l'ONU face à ses responsabilités. La question avait déjà été soulevée, mercredi, en conseil des ministres par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avait observé que s'il « n'était pas question pour la France de retirer unilatéralement son contingent », il était, cependant, « indispensable que l'ONU prenne toutes ses responsabilités pour assurer une exécution correcte de la mission » de la FINUL. Dès le 13 août, M. Mitterrand avait lui aussi tiré la sonnette d'alarme, mettant en garde le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, contre « l'évolution très préoccupante de la situation au Liban du Sud », tout en

l'assurant que la France « demeurerait fidèle à ses engagements ». De fait, la situation sur le terrain n'a cessé de se dégrader ces derniers jours. Jeudi, c'est le contingent irlandais qui a été touché. Une patrouille irlandaise a sauté sur une mine près de la localité de Hadatha (une centaine de kilomètres au sud de Beyrouth) sur un route longeant la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban du Sud : un lieutenant, Aengus Murphy, a été tué et deux de ses hommes ont été blessés. Une bombe a été découverte et démontée le même jour sur le territoire du même bataillon.

L'activisme du Hezbollah

Depuis son arrivée au Liban du Sud, en 1978, la FINUL (près de cinq mille huit cents hommes en provenance de neuf pays) a eu cent vingt-six morts, dont dix-huit parmi les « casques bleus » français qui, avec quelque mille quatre cents soldats, combinent le moyen principal de la force. La France a, d'ores et déjà, entamé un retrait partiel, puisque deux cent vingt « casques bleus » français — essentiellement chargés de tâches d'intendance — ont commencé à être relevés par des Suédois.

Chargée par le Conseil de sécurité en mars 1978 — résolution 425 — de superviser le retrait des

troupes israéliennes après leur première invasion du Liban du Sud et d'aider le gouvernement central à rétablir son autorité sur cette région, la FINUL a d'abord été bien accueillie par les différentes milices locales. Ce fut particulièrement le cas du contingent français. Très ferme dans son opposition aux opérations israéliennes — après la deuxième invasion du Liban par Israël en 1982, ce contingent est longtemps resté en bons termes avec la population chiite et la principale milice locale, Amal.

Mais le rôle des « casques bleus », qui sont seulement équipés d'armes légères, est aussi d'empêcher les infiltrations de commandos en direction d'Israël, et, à cette fin, de contrôler les mouvements des différentes milices. Or, celles-ci rivalisent aujourd'hui dans leur opposition à Israël et à l'Armée du Liban du Sud (ALS), la milice armée et financée par l'Etat hébreu pour contrôler la « zone de sécurité » installée à la frontière. Amal est ainsi en butte à l'activisme des miliciens du Hezbollah (le Parti de Dieu, extrémistes chiites pro-iraniens) qui entendent lui contester sa prédominance sur la région. Il semble, d'ailleurs, qu'au Liban du Sud, les hommes du Hezbollah — qui ne cachent pas leur hostilité à la France — aient largement infiltré les rangs d'Amal — ce qui est peut-être une des explications des affrontements de la mi-août. Dans le camp palestinien, c'est aussi la compé-

tition entre factions pro et anti-Arafat pour monter des opérations anti-israéliennes. Dans ces conditions, constate la France, — la mission de la FINUL a changé et ses hommes se trouvent pris dans le champ clos de diverses rivalités qui rendent plus périlleuse encore son rôle de force d'interposition. C'est ce qui signifiait mercredi le ministre de la défense, M. André Giraud, en observant : « Il faut que les Nations unies fassent ce qui est nécessaire pour que la mission et les moyens soient mis en conformité l'un par rapport à l'autre (...) nous n'acceptons pas de laisser nos soldats dans n'importe quelles conditions. »

Il est difficile, dès lors, de ne pas évoquer la possibilité d'un retrait français de la FINUL, d'autant que, depuis son arrivée à Matignon, M. Chirac ne cache pas ses plus expresses réserves sur le maintien d'une forte présence française au Liban, civile ou militaire. Dès avril, les « casques bleus » français, arrivés à Beyrouth en 1984 pour superviser l'application d'un cessez-le-feu dans la capitale libanaise, ont été retirés, en plein accord d'ailleurs avec l'Elysée ; le nombre de coopérateurs français à Beyrouth-Duqest (secteur musulman) doit être réduit ; et, enfin, pour la première fois depuis 1982, il n'y a plus, depuis quelques temps, de bâtiments de guerre français croisant le long des côtes du Liban.

ALAIN FRACHON.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75-017 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-46-81
TÉL : (1) 42-47-97-27
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL : (1) 42-47-98-72
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
254 F 472 F 554 F 1280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
467 F 1 337 F 1 582 F 2 530 F
ÉTRANGER (par mandat)
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
359 F 762 F 1 059 F 1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE
394 F 972 F 1 084 F 1 980 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs et gratuits : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi et toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'implications.
Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2427
PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 455 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; CFA, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 120 dr. ; Hongrie, 9 p. ; Italie, 700 L. ; Libye, 1,400 DL ; Luxembourg, 354 F ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Roumanie, 300 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 F ; USA, 1,25 \$; USA (New Court), 1,80 \$.

سكنا من الوطن

Politique

Le découpage électoral prend du retard

Le Conseil d'Etat doit en principe être saisi le lundi 25 août — soit une semaine plus tard que prévu initialement — du projet d'ordonnance relatif au nouveau découpage électoral. Pour l'examen du projet en conseil des ministres, la date du 17 septembre est désormais le plus souvent évoquée.

Il paraît en effet difficile de s'en tenir à la date du 10 septembre : des voix nombreuses se font entendre au Conseil d'Etat afin que ce dernier dispose d'un délai raisonnable pour examiner ce lourd projet. D'autre part, le conseil des ministres du 10 septembre devrait être consacré pour l'essentiel à la présentation du budget.

D'autre part, le Journal officiel du 26 août devrait publier l'avis de la commission des sages ainsi que le projet qui leur avait été initialement soumis par le gouvernement.

En attendant réactions, avertissements et pressions en tous sens se multiplient de tous bords. M. André Rosinat, ministre chargé des relations avec le Parlement (ex-président du Parti radical), affirme dans un entretien publié par la Croix du 22 août que si le président de la République refuse de signer l'ordonnance électorale, « nous répliquerons de la façon la plus solennelle à ce qui serait une provocation. Et sans perdre de temps. Il y aurait une session extraordinaire, car je ne vois pas comment le président s'y opposerait. Le texte serait alors rapidement voté. A une décision politique du président nous répondrions par une initiative politique et solennelle ».

M. Rosinat n'en dit pas plus sur cette éventuelle « initiative politique et solennelle ». Plus disert, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, menace l'opposition, si le projet d'ordonnance est récusé par le

chef de l'Etat, d'un découpage aggravé qui serait soumis au Parlement et bien sûr adopté. Quant au retard pris dans l'élaboration du texte, M. Gaudin n'hésite pas à l'attribuer à M. François Mitterrand. Une manière sans doute d'associer malgré lui, comme tente déjà de le faire depuis plusieurs jours le ministre de l'Intérieur M. Charles Pasqua, le chef de l'Etat à cette élaboration.

A propos de ce projet de découpage électoral on dit aussi « ce qu'il en conviendrait ». M. Lionel Jospin a estimé, jeudi 21 août à Villemer (Haute-Garonne) au cours d'une conférence de presse, « qu'il respecte la démographie, mais pas la démocratie, puisqu'il ne tient pas compte, en Haute-Garonne notamment, de l'économie et des régions naturelles de ce département. On taille des circonscriptions pour des hommes dont tout le monde connaît les noms ».

Enfin, le PC a fait parvenir le 19 août au président de la République un document intitulé « Ce qu'il conviendrait à un découpage juste et honnête » que les fédérations et les parlementaires communistes avaient transmis aux préfets en juin dernier, a annoncé jeudi 21 août à Bagnoux (Haute-Saône) M. Pisonier, secrétaire du comité central.

Intervenant au cours du traditionnel rassemblement des sections communistes sur le placement de la vignette de la fête de l'Humanité, M. Pisonier a estimé qu'il appartenait au président de la République de « prendre ses responsabilités envers la démocratie, aujourd'hui et devant l'histoire ». Il a estimé que « M. Mitterrand a toute latitude pour renvoyer sa copie à M. Pasqua et exiger, s'il le veut, des modifications d'éléments de justice ».

Le Parti radical et les élections présidentielles. Dans un entretien au Journal la Croix, le président du Parti radical et ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Rosinat, n'exclut pas la présence d'un candidat de son parti au premier tour de l'élection présidentielle. « Ou bien, dit-il, nous soutiendrions une personnalité de la majorité mais dans le cadre d'une démarche contractuelle. Ou bien il y aura une candidature issue du radicalisme ». Selon M. Rosinat, cette seconde hypothèse pourrait favoriser la vocation naturelle du radicalisme à se réunifier.

GÉRARD VALLÈS.

HAUTE-GARONNE : suites judiciaires. — La chambre criminelle de la Cour de cassation, saisie par le procureur de la République de Toulouse d'une requête en désignation de juridiction, a confié, jeudi 21 août, à la chambre d'accusation de la cour de Grenoble l'instruction de la plainte déposée le 28 juillet dernier pour « intrusion au code électoral, et faux ». A la suite de l'annulation par le Conseil constitutionnel, le 8 juillet dernier, des élections législatives en Haute-Garonne, les cinq élus de la majorité avaient porté plainte car ils estimaient que la réalisation d'un faux avait permis l'inscription simultanée d'un candidat, M. Selvan, à l'issue de ce dernier, sur la liste de M. Hourcade, en Haute-Garonne ainsi que sur une liste des Hautes-Alpes, et que le préfet de la Haute-Garonne n'avait pas respecté le code électoral en ne saisissant pas le tribunal administratif de Toulouse de cette irrégularité.

M. Giraud laisse entendre qu'il pourrait y avoir de nouvelles révélations sur l'affaire Greenpeace

En présentant à la presse son nouveau secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Boyon, jeudi 21 mars, M. André Giraud a souligné qu'il avait réclaté un adjoint « des le début, comme le ministre des affaires étrangères ». Mais ce n'est pas pour lui confier des tâches dont il se déchargerait, car les deux hommes vont « travailler ensemble sur tous les domaines de la défense ». M. Boyon portera toutefois une « attention particulière » aux problèmes de liaison entre l'armée et la nation et s'attachera à déterminer « comment peuvent être employés au mieux les effectifs et les installations militaires ».

M. Giraud a observé qu'il n'avait pas de projet de réforme du service militaire, mais il a admis que « l'organisation du service national mérite réflexion ». Pour le ministre, le service national doit être tout d'abord une « année de solidarité », qui peut prendre des formes diverses, y compris la coopération, pourvu que l'on n'envoie pas un appelé « vivre comme un nabab dans un poste diplomatique ». Il doit être fait « un bon emploi de la jeunesse française », a poursuivi M. Giraud, « mais on n'est pas obligé de proposer un service « militaire » à 450 000 appelés ».

M. Giraud a refusé de répondre aux questions portant sur l'avenir des forces françaises au Liban, « qui relève du Quai d'Orsay », mais il a annoncé qu'il allait étudier le dossier Greenpeace à la lumière des auditions des faux « époux Turveng », actuellement en poste dans l'île de Hao, en Polynésie française. « Les Français ne comprendraient pas qu'on ne leur dise pas tout ce qu'il est possible de révéler sur cette affaire », a-t-il observé.

Anticipant sur les résultats de son étude du dossier, M. Giraud a estimé que l'action des services « était une opération qui, techniquement, n'était pas mal montée du tout », mais qu'elle avait échoué « sur un détail », et qu'elle avait ensuite subi les effets de « bobards lancés sciemment », comme « l'épisode farfelu du Zodiac acheté en Angleterre ».

Précision. — Dans nos premières éditions du 22 août, il proposait de la visite du président de la République dans les Hautes-Alpes, un lapsus nous a fait écrire que Gap, comme Paris, avait été libéré il y a « quarante-quatre ans exactement ». Il fallait, bien sûr, lire quarante-deux ans.

POINT DE VUE

Ce libéralisme n'ira pas loin

Par trois fois au cours de l'été, des parlementaires de l'UDF ainsi que des présidents de fédérations départementales de l'UDF, déclarant être au total une quinzaine, se sont réunis pour engager une réflexion commune sur l'avenir de leur confédération. Les constats sont sévères. Selon eux, deux motifs essentiels d'inquiétude, l'emprise du RPR, qu'ils jugent de plus en plus forte sur la majorité, et

les répercussions politiques sur celle-ci de l'expérimentation de la cohabitation. Ces personnalités de l'UDF, sous la signature de leur ancien secrétaire général, M. Michel Pinton, viennent de faire parvenir une lettre au président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, pour tirer la sonnette d'alarme. C'est cette lettre que M. Pinton nous a transmise et que nous publions ci-dessous.

par Michel PINTON
ancien secrétaire général de l'UDF

En apparence, la période pré-sarcelle est marquée par plusieurs certitudes : la coalition RPR-UDF a été victorieuse à l'élection présidentielle de mars dernier, ses défaits de 1981. Elle tient solidement le pouvoir. La cohabitation tant redoutée par le président socialiste se passe sans accroc majeur, puisque ce dernier en est réduit à une opposition de coups d'épée.

En apparence encore, la coalition RPR-UDF a réussi à changer le cours de l'évolution de notre société. C'en est fini du socialisme rampant qui a marqué notre histoire pendant un demi-siècle. Le libéralisme, dans son retour triomphal, brise les féodalités d'Etat les plus ancrées, rend à l'initiative privée ce qui n'avait jamais dû appartenir, et insufflé une nouvelle vitalité à notre pays.

En apparence enfin, l'opinion publique est à ce point réceptive, ou réagie, au nouveau cours de la politique que les groupes de pression hostiles, à commencer par les syndicats de salariés, n'osent même pas engager d'épreuve de force, tant ils sont certains de la perdre.

Tant d'apparences souriantes provoquent comme une douce ivresse dans bien des têtes d'hommes politiques. Puisque tout va bien, les espoirs les plus grands ne sont-ils pas permis ? A commencer, bien sûr, par l'espoir d'une conquête facile de l'Elysée dans moins de deux ans ?

Nous sommes convaincus, nous, que ces apparences sont trompeuses, que la situation de la coalition RPR-UDF est périlleuse, et celle de notre pays encore plus, ce qui, on l'admettra, est au moins aussi grave.

Allons droit au cœur du débat : depuis près de vingt ans, depuis mai

1968, le problème qui domine tous les autres dans notre société, le mal qui provoque les plus graves difficultés économiques et sociales, l'ennemi politique qui a ébranlé de Gaulle, jeté Giscard à terre, discrédité les socialistes, bref, cette grave question qui nous est posée à tous, c'est de trouver de nouvelles relations entre la personne humaine et le travail dans notre société. Faute d'avoir su y répondre depuis vingt ans avec la générosité, l'imagination qui eussent été nécessaires, nous payons nos routines, nos égocentrismes et nos aveuglements par plus de deux millions de chômeurs, une somme incalculable de gâchis humains et financiers et un redoutable engourdissement des énergies de notre peuple.

Le libéralisme du gouvernement actuel est-il la réponse à ce gigantesque défi ? Non. Nous répondons non avec regret, mais par simple honnêteté d'esprit. La privatisation de divers organismes contrôlés jusqu'à présent par l'Etat, qui semble constituer le fer de lance de l'action gouvernementale, favorisera peut-être un essor en Bourse et la croissance d'un capitalisme de taille internationale, mais, pour ce qui est, par exemple, du problème du chômage, nous prédisons (sans beaucoup de mérite) que son impact sera nul, si ce n'est négatif.

Le libéralisme à l'honneur aujourd'hui est, face au grand débat de notre époque, un remède insuffisant. Il reste à la surface des vrais problèmes. Il n'apporte qu'un petit fragment de solution. Nous avons prédit l'échec total de la « solution présidentielle » de 1981. Les événements ne nous ont pas donné tort, à ce qui semble. Nous prédisons avec la même tranquillité que le libéralisme, version 1986, n'ira pas loin, même s'il a le mérite de secouer certains idées reçues depuis un demi-siècle et parfois plus.

Au moins pour cette raison, nous pensons que la coalition gouvernementale actuelle est menacée des mêmes blocages sociaux, de la même désaffection populaire et de la même paralysie politique que toutes les autres coalitions qui l'ont précédée depuis dix ans. En vain, nous objectera-t-on que les sondages d'opinion lui restent, somme toute, assez favorables. Notre peuple a l'habitude de manifester son humeur profonde par des mouvements soudains que rien ne laisse prévoir en surface. Or on se souvient de la surprise que furent les événements de mai 1968, la chute de Giscard ou le rejet du pouvoir socialiste. 1988 pourrait bien réserver une surprise aussi amère à la coalition RPR-UDF et à ses chefs.

Or, comme si ce défi gigantesque ne lui suffisait pas, voilà que le gouvernement Chirac s'est mis volontairement sur la dos un handicap en plus. Ce handicap s'appelle la cohabitation. Certes, la petite guéville qui oppose Mitterrand et l'Elysée n'empêche pas le gouvernement d'avancer, mais elle énerve les volontés, elle contraint à des manœuvres sans fin et, plus que tout, elle interdit tout élan tant soit peu risqué.

La coalition RPR-UDF, malgré les apparences, s'y voit bien plus que le président de la République, parce que c'est d'elle que l'opinion attend des initiatives. Quoi qu'affirment les sondages aujourd'hui, nous sommes convaincus que cette expérience laissera finalement aux Français un goût amer d'obscures disputes politiques et de médiocrité dans l'action dont tous ses protagonistes garderont la marque. Cette manière de gouverner n'est pas à la mesure des défis que la France doit relever, c'est le moins que l'on puisse dire.

Voilà pourquoi la situation politique présente est loin de nous satisfaire. Est-il possible d'y porter remède ? A court terme, certainement pas. La jou politique, depuis les élections de mars dernier, est complètement figée et l'expérience de la cohabitation ira à son terme, qui ne peut être que décevant. Mais au-delà ? Au-delà de cette regrettable péripétie, notre espoir demeure intact.

Encore faut-il ne pas recommencer les fautes du passé. Nous estimons que la période dans laquelle la coalition RPR-UDF était dans l'opposition n'a pas été utilisée comme elle aurait dû l'être. Manifestement, la réflexion politique, économique et sociale du RPR et de l'UDF n'a pas été poussée à fond. Des décisions de tactique électorale hâtives ont bloqué son développement. En termes concrets, l'importance démesurée donnée aux slogans de l'« union » et de la « cohabitation » ont paralysé, stérilisé, l'effort de renouvellement humain et doctrinal du RPR et de l'UDF. Et ce n'est pas une des moindres ironies de la vie politique que d'observer à quel point ceux qui ont le plus poussé à cette union précipitée et à cette cohabitation forcée, expriment aujourd'hui leurs états d'âme sur le fonctionnement de cette cohabitation et de cette union.

De plus, une des conséquences les plus déplorables de l'« union » telle qu'elle a été mise en pratique est l'affaiblissement catastrophique de M. Paul Quilès, ancien ministre de la défense et député (PS) de Paris. M. Bastien Lecicqz, actuellement sénateur socialiste et membre du comité directeur du PS après avoir été délégué pour les affaires corse auprès de Gaston Defferre, dont il était un intime ; M. Pierre Castagnon, conseiller de Paris (1^{er} arrondissement), qui fut conseiller technique au secrétaire général de la présidence de la République de 1981, avant d'être nommé inspecteur général de l'Industrie, le 8 janvier 1986 ; M. Pierre Aidenbaum, chargé de mission auprès du premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin ; M. Jean Leclerc, ancien collaborateur de M. Quilès au ministère de la défense, parmi les principaux actionnaires, on note également les noms de M^{mes} Simone LaFitte, épouse de M. Max Théret ; Anne Chapoutot, de l'agence de publicité DDB dont M. Jean-François Pertus fut vice-président ; Christine Fages, Christine Moreau-Pertus et de M^{mes} Marcel Assoum, Rémy Devers-Dreyfus et Paul Barnaud.

Une édition européenne pour le China Daily. — Six mille exemplaires du quotidien chinois en langue anglaise China Daily, seront imprimés à Londres par le groupe de presse de M. Rupert Murdoch, à partir du 1^{er} septembre 1986. Diffusé dans quatre continents, le journal dans des quotidiens capitales du Vieux Continent, cette édition de 8 pages — transmise chaque jour de Pékin par satellite — vise à terme une diffusion de 10 000 exemplaires.

Communication

Nominations, mutations et licenciements

Le malaise croissant de FR 3

Rien ne va plus à FR 3 : l'audience stagne (sa part de marché aux heures de grande écoute, du lundi 11 août au vendredi 15 août, était de 12% contre 38% pour Antenne 2, 36% pour TF 1, 7% pour la « 5 » et 5% pour Canal Plus) ; le budget se réduit en peu de chagrins, alors qu'on prévoit pour la rentrée cinq heures de programmes quotidiens supplémentaires ; quelques déprogrammations — notamment une série réalisée par Colin Bendit et coproduite par la chaîne — trahissent la filiosité des responsables ; et le climat se détériore, jusqu'à être qualifié de « déplorable » par un membre de la hiérarchie, lequel fait allusion à la restructuration en cours suivie, à la mi-août, par un nouveau directeur, M. René Han comme directeur général délégué.

Cela a commencé par le remaniement des directions régionales : sur douze directeurs généraux, quatre seulement ont été maintenus, trois ont changé de région, cinq ont été remplacés (Le Monde du 14 juin). Dénoncés par les syndicats comme une « reprise en main par la droite », ces mouvements ont été suivis, à la mi-août, par une nouvelle vague de nominations et de mutations chez les chefs de bureaux régionaux d'information (BRI). Ainsi, à Rennes, Loïc Mathieu a remplacé Laurent Desprez ; à Nantes, Patrick Visonneau a remplacé Bernard Dussol, lequel s'occupera désormais du magazine « Thalassa » ; à Toulouse, Pierre Dangas prend la place de Patrick Visonneau ; au Mans, Jean-Claude Marchand prend celle d'Hervé-Marie Fausant, lequel part pour Grenoble en remplacement d'Alain Devé, qui va à Caen succéder à Henri Sannier, responsable de la tranche d'information « 19 H-20 H... ».

Dans un document, qui sera bientôt rendu public, le Syndicat national des journalistes (SNJ) dénonce ce « coup de balai prévisible », décrit comme un « nettoyage politique subtil réalisé par M. Han pour le compte de ses amis du RPR ». Il s'insurge contre « la toute-puissance du lobby des directeurs généraux », ces « douze seigneurs de la chaîne, qui forment un objet incontournable puisqu'ils détiennent la clé du verrouillage de l'information sur FR 3 ». Les syndicats redoutent, en outre, un projet de suppression des directeurs de l'information, ainsi que la création d'un comité d'investissement, conçu, disent-ils, « pour

Nouveaux actionnaires

pour « le Matin de Paris »

A quelques jours du lancement de la nouvelle formule prévue le 26 août (Le Monde du 14 août), le Matin de Paris indique, dans son édition de ce vendredi, la liste complète des vingt-sept actionnaires de la Société pour le développement de la communication et de la presse (SDCP), holding qui détient 52,2% de la société éditrice du quotidien. Le communiqué de la direction précise que ces vingt-sept personnes « gardant le contrôle qui permet de garantir la ligne et l'indépendance du journal » pourront associer d'autres partenaires, notamment des personnes morales.

Aux côtés des actionnaires dont l'identité était déjà connue MM. Jean-François Pertus (PDG du Matin depuis le mois de mars), Max Théret (ancien PDG, nommé président d'honneur), Bernard Villeneuve (éditeur-conseil), et Jean-Jacques Laurent (PDG de l'agence de publicité Laurent-Bénichou et associés) — figurent des personnalités politiques membres du Parti socialiste, des industriels, et des publicitaires qui en sont proches.

Parmi eux figurent les noms de : M. Paul Quilès, ancien ministre de la défense et député (PS) de Paris ; M. Bastien Lecicqz, actuellement sénateur socialiste et membre du comité directeur du PS après avoir été délégué pour les affaires corse auprès de Gaston Defferre, dont il était un intime ; M. Pierre Castagnon, conseiller de Paris (1^{er} arrondissement), qui fut conseiller technique au secrétaire général de la présidence de la République de 1981, avant d'être nommé inspecteur général de l'Industrie, le 8 janvier 1986 ; M. Pierre Aidenbaum, chargé de mission auprès du premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin ; M. Jean Leclerc, ancien collaborateur de M. Quilès au ministère de la défense, parmi les principaux actionnaires, on note également les noms de M^{mes} Simone LaFitte, épouse de M. Max Théret ; Anne Chapoutot, de l'agence de publicité DDB dont M. Jean-François Pertus fut vice-président ; Christine Fages, Christine Moreau-Pertus et de M^{mes} Marcel Assoum, Rémy Devers-Dreyfus et Paul Barnaud.

La malaise qui gagne la troisième chaîne est aggravé par l'incertitude qui plane sur l'avenir de FR 3. Si le premier ministre a récemment assuré que cette chaîne demeurait « un des piliers du service public télévisuel », M. Philippe de Villiers, le secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, n'exclut pas sa privatisation. Encore la future Commission nationale de la communication et des libertés aura-t-elle choisi alors le responsable de cette nouvelle étape.

ALAIN WOODROW.

L'enquête sur l'explosion de Toulon

Le président de la Maison du para a été arrêté

TOULON De notre correspondant régional

Après cinq jours d'enquête, l'affaire de l'explosion d'une voiture à Toulon est en grande partie élucidée. Comme le supposait, dès le départ, les policiers, l'association SOS-France - à laquelle appartenaient les quatre victimes - et le groupe clandestin Commandos de France ne formaient qu'une seule et même organisation. L'une étant la couverture légale de l'action violente de l'autre illustrée par six attentats racistes commis à Marseille et dans le Var en mai et juin derniers.

L'autopsie des victimes, pratiquée jeudi 21 août, a, d'une part, définitivement confirmé qu'elles ont trouvé la mort dans l'explosion inopinée de la ou des bombes qu'elles transportaient en vue de commettre un ou plusieurs attentats dans la nuit du 17 au 19 août. Le découvreur, par les policiers, d'explosifs et de documents politiques a, d'autre part, mis en lumière le véritable visage de SOS-France, un groupuscule d'extrême droite entre de plain-pied dans l'activisme.

Un mouvement politico-militaire

Le président de la Maison du para de Toulon, M. Bernard Bagur, qui avait annoncé son intention de remplacer, à la tête de SOS-France, Claude Noblia, tué dans l'explosion - et qui se proposait de rendre des « honneurs militaires » aux victimes lors de leurs obsèques - a été inculpé le jeudi 21 août et placé en détention pour port d'arme prohibée.

Au moment même où les amis de Claude Noblia faisaient état d'une revendication de l'explosion de Toulon par une mystérieuse « Cellule Ibrahim Abdallah » (1), l'autopsie des corps des victimes infirmes, définitivement, la thèse de la voiture piégée. L'ex-président de SOS-France et ses trois compagnons d'équipée sont bien morts en manipulant un engin explosif à l'intérieur du véhicule dans lequel ils étaient. Les médecins légistes ont, en effet, trouvé des fils électriques, en

niveau d'une main, de l'abdomen et des pieds sur le corps de l'un des occupants de la voiture (l'état des restes macabres n'a pas encore permis l'identification formelle de chacune des victimes).

Les enquêteurs ont aussi découvert dans un local qui avait été loué par l'un des membres décedés de SOS-France, M. Yvon Ricard, à Ollioules, près de Toulon, une charge d'environ cinq kilos d'explosifs.

Oubli

Quatre morts à Toulon. Faut-il, comme le suggérait le président de la Maison du para, aujourd'hui sous les verrous, leur rendre les honneurs militaires, ou seulement souhaiter qu'un paisible oubli vienne recouvrir les nostalgies, les mythes, la hémorragie qui menaient ces hommes dans une aventure odieuse.

La haine et les rancœurs ne peuvent tenir lieu de programmes politiques. La France est une nation multiraciale, ses langues et ses cultures y sont mêlées, de longue date. Une réalité profonde et irréversible contre laquelle les entreprises expéditives prennent l'allure d'une dérisoire croisade.

Si l'oubli passe par la dissolution de SOS-France, il faut dissoudre. Même si le geste n'est que symbolique.

PIERRE TREY.

siis ainsi que divers éléments (fils électriques, montre, détonateur) nécessaires à sa mise à feu. Dès le début de leurs investigations, ils avaient saisi, d'autre part, au domicile de Claude Noblia, des documents concernant la création d'un mouvement politico-militaire qui se serait intitulé « Renouveau national ». Ce mouvement se serait composé de deux branches distinctes : l'une d'expression politique légale, et l'autre clandestine (les Commandos de France), qui aurait été

son bras armé et dont les membres auraient mené des actions en uniforme. Ce projet aurait marqué, en quelque sorte, l'aboutissement des initiatives prises, précédemment, par Claude Noblia et ses amis dans la voie d'un activisme susceptible de séduire les - depuis du Front national -.

La tâche des enquêteurs est, désormais, de démanteler, complètement, une association dont les agissements semblaient suffisamment clairs aux yeux du secrétaire départemental du FN, M. Yves Plat, député du Var, pour qu'elle prenne le soin de « démissionner » de son parti Claude Noblia, en juin dernier.

L'interpellation d'une vingtaine de militants d'extrême droite et les perquisitions opérées à leur domicile par les policiers toulonnais, le jeudi 21 août, paraissent indiquer que l'on veut aller vite dans ce sens. C'est dans le cadre de cette opération que M. Bagur, un ancien officier du régiment étranger de parachutistes, a été interpellé. Trouvé porteur, sans autorisation, d'un revolver Smith and Wesson, de calibre 38, il a été inculpé par M. Michel Cabaret, le juge d'instruction chargé du dossier de l'explosion de Toulon, et placé en détention. Cette arrestation risquée, cependant, de durcir davantage un climat déjà très tendu. Le préfet du Var, M. Yvan Barbot, a ainsi dissuadé la communauté maghrébine de Toulon de « tout dire ».

Le juge d'instruction a, par l'annonce faite par un ancien responsable local de SOS-Racisme, M. Ahmed Touati, d'une « manifestation de solidarité » dans la vieille ville sous la forme d'une distribution à la population de rubans verts à la couleur de l'islam.

GUY PORTE.

(1) Du nom d'un chef terroriste des Forces armées révolutionnaires du Liban (FARL) détenu en France depuis deux ans. Le quotidien marocain le « Matin » a récemment reçu ce communiqué, dont l'authenticité est, en l'occurrence, contestable.

Du pétrole sous Montparnasse ?

ELF entreprend une campagne de prospection dans Paris

Les pétroliers arrivent dans Paris. Dans quelques semaines, vers la mi-septembre, les habitants du quartier de la porte d'Orléans verront passer sous leurs fenêtres un étrange convoi. Quatre véhicules de couleur orange, munis sur d'étranges pneus tout terrain, avanceront lentement à la queue leu leu, s'arrêteront tous les dix mètres, posent une plaque de métal sur le macadam et envoient une courte rafale de vibrations dans le sol. De 20 heures au petit matin, progressant de 500 mètres à l'heure, les engins exploreront les boulevards de ceinture et quelques artères pénétrant vers la place d'Italie et Montparnasse.

En novembre, ce seront les riverains des boulevards de ceinture du nord qui auront droit à ce défilé. Puis, en décembre, on verra le convoi traverser la capitale, de la porte Maillot à la porte de Vincennes, et de la porte d'Orléans à la porte de la Chapelle. En tout : cinquante kilomètres en dix mois.

Les 75 décibels émis par les quatre moteurs de 200 CV réveilleront certains dormeurs et les vibrations feront trembler quelques lustres. Mais les vingt mille personnes qui pourraient être ainsi dérangées accepteraient sans doute ce nouvel événement de la nuit : par exemple, lorsqu'elles comprendront que sous leurs pieds se trouve peut-être un gisement d'or noir.

ELF-Aquitaine a en effet obtenu, au début de cette année, un permis de recherche de 1 820 kilomètres carrés en Ile-de-France. La capitale se trouve exactement au centre de la zone. Il y a trente ans déjà que l'on trouve du pétrole dans le Bassin parisien, mais les découvertes se sont multipliées ces dernières années. La région produit à présent 2 millions de tonnes d'hydrocarbures par

an, soit dix jours de consommation nationale. Jusque-là, on avait évité de prospecter dans les secteurs urbains. La perspective d'y trouver des gisements intéressants, les progrès accomplis dans la prospection et l'exploration ont levé les hésitations.

Les engins vibrateurs ont déjà secoué sans dommages les rues de Pau, de Tarbes et de Strasbourg. Mais il fallait de l'audace pour s'attaquer à une capitale historique, fragile, et dont les habitants sont sensibles à la moindre agression nouvelle. Les responsables d'ELF-Aquitaine et les techniciens de la Campagne générale de géophysique, qui travaillent pour eux, ont décidé de prendre le risque. Leur campagne, qui durera jusqu'à la fin décembre, a débuté le 18 août, sur les pistes de l'aéroport d'Orly. A la mi-septembre, ils arriveront dans Paris.

Conscients de leur témérité, les pétroliers ont pris mille précautions. D'abord, ils ont fait une courte campagne expérimentale en novembre dernier sur les boulevards extérieurs (le Monde du 25 décembre 1985). Puis ils ont systématiquement exploré le véritable gruyère que constitue le sous-sol des rues de Paris : tuyaux d'eau, conduites de gaz, égouts, anciennes carrières, couleurs de terre... Ils en ont dressé la carte au centimètre près pour chacune des artères que leurs engins parcoureront. Les vibrations risquent-elles de provoquer des fissures, des effondrements ? « Aucun risque », répondent-ils, nous avons tout testé.

Les camions « renifleurs » du Gaz de France

Un réseau de gaz a été entièrement reconstruit sur un terrain du Bourget, pour éprouver sa résistance à la prospection sismique. Un expert d'ELF est descendu dans une carrière du bois de Vincennes, pendant que les camions secouaient le sol au-dessus de sa tête. « Pas de problème », a-t-il dit, en remontant.

Pour éviter tout incident, on a décidé que les engins ne poseraient jamais leurs plaques vibratoires à moins de deux mètres des cavités et à moins de cinq mètres des habitations. Les conducteurs ont, sous les yeux, la carte minutieuse de leur itinéraire, et celui-ci sera marqué sur le pavé, comme celui des blindés pour le défilé du 14 juillet. Enfin, des camions renifleurs du Gaz de France suivront la colonne pour détecter toute fuite éventuelle. La même surveillance sera exercée, dans les égouts et les carrières.

Les Parisiens concernés recevront, dans quelques semaines, une lettre personnelle leur expliquant le pourquoi et le comment de l'opération. Pourquoi, par exemple, la veille

de la « nuit du pétrole » des équipes déroulent dans la rue des câbles jaunes ponctués de boules bleues ? Ce sont les microphones qui enregistrent l'écho des ondes envoyées à 2 000 mètres sous le pavé. Un camion-laboratoire posté dans un square recueille ainsi, nuit après nuit, les fruits de la prospection.

Après le passage du convoi, il faudra patienter au moins un an avant que les experts qui analysent les millions de données récoltées diagnostiquent la présence éventuelle d'un « piège à pétrole ». Pour l'instant, les espoirs se portent sur la banlieue sud, ainsi que sur les 13^e et 14^e arrondissements, mais le nord de la capitale peut aussi se révéler prometteur.

Et si l'on découvrait une « structure favorable » sous Montparnasse, par exemple ? Un coin de chantier de 3 000 mètres carrés suffirait pour installer un derrick de 30 mètres qui enverrait une sonde d'exploration. Inutile d'être à l'aplomb de la poche. On sait à l'avance où se trouvent les pièges à pétrole. Des prospecteurs ont dans ce but repéré et photographié certains coins de la capitale où pourrait s'installer leur trépan.

Si le pétrole jaillissait alors, les ingénieurs seraient à la fois ravis et embarrassés, car il leur faudrait trouver cette fois un hectare entier pour installer les pompes de la plateforme d'exploitation. Mais ils ont déjà leur idée sur la question. Une dalle de 150 mètres sur le périphérique, un immeuble fictif pour dissimuler les installations, et le tour serait joué.

MARC AMBROISE-RENDU.

■ M. Carignon nommé un « Monsieur Pyrénées ». - Dans une interview à la Croix, M. Alain Carignon, ministre délégué à l'environnement, annonce qu'il a confié à M. François Chappuis, ingénieur chimiste, la mission « d'accélérer le processus de recensement des appareils à pyralène ». Commenté le 1^{er} juillet, le recensement des transformateurs ou condensateurs à pyralène devait s'achever le 8 août. Quelque 120 000 appareils ont été dénombrés, mais les déclarations d'industriels continuent à arriver au ministère de l'environnement.

■ Accident à la centrale solaire de Tabernas (Espagne). - Le directeur et un employé de la centrale solaire de Tabernas, dans la province d'Almería (Espagne), ont été légèrement blessés lors d'un incendie provoqué par une fuite de sodium gazeux, survenue le 18 août au cours d'une réparation. Les dégâts sont importants. La centrale solaire de Tabernas, dont le projet est soutenu par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), est l'une des plus modernes d'Europe. - (AFP.)

La mort du gardien de la paix lyonnais serait d'origine accidentelle

LYON De notre bureau régional

La mort d'un gardien de la paix atteint en pleine tête dans les locaux du commissariat du premier arrondissement de Lyon, le mardi 19 août vers 14 heures, est très vraisemblablement « accidentelle » (le Monde du 21 août). Le policier, Patrick Cardon - père de deux jeunes enfants - se serait tué en manipulant son arme de service, un revolver Magnum 357.

Si, dans un premier temps, plusieurs éléments accablent la thèse d'un suicide, les enquêteurs ont, à présent, la quasi-certitude que Patrick Cardon n'était pas déterminé à se donner la mort. Au cours du déjeuner qu'il venait de prendre avec quelques collègues, il paraissait

parfaitement insouciant et détendu, et son épouse ne lui connaissait aucune pulsion suicidaire.

Deux détails matériels confortent ces impressions : cinq cartouches non percutees ont été retrouvées à côté du corps, laissant penser que le gardien de la paix avait - incomplètement - vidé son barillet et, d'autre part, la balle mortelle qui a pénétré au-dessus de l'oreille droite est ressortie au sommet du crâne, écartant la possibilité d'un tir horizontal - « bout touchant ».

Au moment du coup de feu, un autre gardien se trouvait dans les vestiaires, mais, tournant le dos à son collègue, il n'a pu fournir d'indications déterminantes sur le geste fatal.

R. B.

La situation d'un réfugié italien en France

Un imbroglio administratif et judiciaire

Un réfugié italien, M. Salvatore Cirincione, trente et un ans, qui avait failli être expulsé en juillet, se trouve de nouveau dans une situation précaire.

Poursuivi en Italie pour tentative de vol à main armée, détention d'armes et séquestration de personnes, M. Cirincione, qui se définit comme « communiste libertaire », était sous le coup d'une arrestation d'expulsion, pris le 10 juillet, et avait été assigné à résidence en

Lozère (le Monde du 16 juillet). Cette mesure avait cependant été rapportée un peu plus tard : M. Cirincione était, en effet, l'objet d'une demande d'extradition, et la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait demandé un supplément d'information à la justice italienne. M. Cirincione, dont l'état de santé nécessite des soins constants, avait alors pu regagner son domicile et obtenir une renouvellement d'un mois de son titre de séjour.

Se présentant à l'expiration de ce délai à la préfecture de police de Paris, M. Cirincione s'est vu signifier, le mercredi 20 août, la décision du ministère de l'Intérieur de ne pas prolonger son titre de séjour. Selon son avocat, M. Isabelle Coutant-Peyre, les autorités considèrent que l'obligation faite à M. Cirincione par la chambre d'accusation de rester sur le territoire français dans l'attente de la réponse italienne vaut, en quelque sorte, titre de séjour.

L'avocat, qui a obtenu cette explication orale du directeur du huitième bureau de la préfecture, a demandé au ministère de l'Intérieur une confirmation écrite de cette décision, pour que son client puisse au moins disposer d'un document administratif à présenter en cas de contrôle d'identité.

M. Cirincione est désormais tenu de rester en France mais sans titre de séjour.

C. La.

L'affaire du meurtre sans cadavre de Nancy L'identification d'un tronc humain pourrait relancer l'enquête

Un tronc déposé à la troupeuse et découvert il y a un an dans la Marne pourrait être celui de Bernard Hettier, un entrepreneur de Nancy, disparu le 22 juin 1985 après avoir été aperçu au domicile de son ancienne amie, Simone Weber. Si tel était le cas, le dossier de ce qui semblait jusque-là devoir rester un meurtre sans cadavre, dans lequel Simone Weber est inculpée d'homicide volontaire, pourrait singulièrement s'éclaircir.

En septembre 1985, un pêcheur découvre dans un bras mort de la Marne, à Poincy (Seine-et-Marne) une valise marron. A l'intérieur, un tronc humain, enveloppé dans un sac plastique et lesté de béton. M. Dominique Laurens, juge d'instruction à Meaux, est chargé de ce dossier d'autant plus complexe que rien ne permet d'identifier le corps. Les experts estiment seulement que la mort doit remonter au début de l'été 1985.

Une commission rogatoire est délivrée à SRPJ de Versailles et le message signifie l'existence de ce tronc diffusé à tous les services de gendarmerie et de police.

Un inspecteur du SRPJ de Versailles fait alors un rapprochement avec la découverte de Poincy et la disparition de Bernard Hettier, cinquante-cinq ans, ancien compagnon de Simone Weber, une femme énarque qui faisait du commerce de voitures avant d'arriver à Strasbourg une agence matrimoniale (le Monde du 10 janvier 1986). Les enquêteurs du SRPJ de Versailles se rendent, début août, à Nancy pour tenter de vérifier leur intuition. Ils saisissent plusieurs pièces et surtout

une radiographie du torse de Bernard Hettier.

Pour M. Laurent, comme pour le juge d'instruction de Nancy qui a inculpé M. Weber, M. Gilbert Thiel, le plus grand procureur est de mise. « Aucun élément ne permet pour l'instant d'établir que le tronc retrouvé est celui de Bernard Hettier », précise M. Laurent. Il faudra attendre les conclusions des experts chargés de comparer la radiographie de Nancy avec le torse jeté dans la Marne.

Quelques coïncidences peuvent néanmoins être relevées : le corps de Poincy a été sectionné à la troupeuse. Or, une troupeuse à béton a été découverte dans le coffre de la voiture de M. Weber. D'autre part, la valise marron qui contenait le tronc ressemblerait à un bagage appartenant à Bernard Hettier. Le modèle est toutefois très ordinaire.

M. Gilbert Thiel avait inculpé Simone Weber et sa sœur Madeleine pour soustraction de documents afin d'empêcher la découverte de crimes et délits - après la découverte en novembre 1985 dans un garage de Cannes, loué par les deux femmes, du véhicule de Bernard Hettier. Le juge butait cependant sur l'absence totale de cadavre dans cette affaire. Au printemps dernier, il avait tenté de procéder à la fouille de la fosse commune du cimetière de Rosières-aux-Salines, près de Nancy. On ignore quels ont été les résultats des expertises et quels restes humains ont alors été exhumés.

C. La.

Série noire pour l'aviation belge

Un pilote de chasse de l'armée belge a été retrouvé en bonne santé dans une ferme française, non loin de Maubeuge (Nord). Son appareil, un F-16 de conception américaine, avec lequel il avait participé à des manœuvres combinées aux côtés de l'armée de l'air française venait de s'écraser dans un pré, à la suite d'un incident technique. Le pilote avait réussi à faire fonctionner son siège éjectable.

C'est le cinquième avion militaire que l'aviation belge perd en deux mois : deux Mirage et un Fouga Magister de construction française et deux F-16. Depuis 1971 les forces aériennes belges ont perdu ainsi 49 appareils, alors qu'au total elles mettent en lignes 144 avions de combat. Cette série noire a obligé le gouvernement à renforcer les mesures concernant les couleurs africains et à intensifier l'entraînement des pilotes militaires.

Envahissantes mouettes

Des centaines de mouettes ont envahi, depuis le 17 août, les abords de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, entraînant des perturbations dans le trafic. Mercredi 19 août, un Boeing 747 qui roulait à 150 kilomètres-heure sur la piste eut son décollage pour Pointe-à-Pître a dû faire demi-tour parce que deux de ses quatre moteurs avaient été endommagés.

Plusieurs autres appareils ont été retrouvés maculés de sang et de plumes, malgré les dispositions prises par les responsables de l'aéroport pour tenter d'éloigner les oiseaux. Néanmoins, les faucons entraînés sur le site ni les coups de fusil abondamment tirés ces derniers jours n'ont réussi à venir à bout des mouettes, qui se montrent de plus en plus hardies.

Cette prolifération d'oiseaux de mer, inhabituelle en été, est observée dans presque toute la France. Il n'est pratiquement plus de plan d'eau, aujourd'hui, qui ne reçoive la visite de ces gracieux mais bruyants volatiles, quelle que soit la saison. Comme les étourneaux, les moineaux et les pigeons, les mouettes sont en passe de devenir des oiseaux « commensaux » de l'homme, à la ville comme à la campagne. Faut-il incriminer les décharges à ciel ouvert - qui les attirent - ou l'affaiblissement particulièrement ? Est-ce, au contraire, la suppression de ces dépôts d'ordures sur le littoral, comme ce fut le cas récemment à Brest, qui pousse les oiseaux à nuer dans l'intérieur des terres ? On ne le sait.

ÉDITIONS DU MUSÉE RODIN INVENTAIRE DES DESSINS Tome 3 - inv. D.3000-4499, 210 x 270, fer original, relié pleine toile sous jaquette brochée. 304 pages, 1766 illustrations dont 16 couleurs, parution 20-12-86. Prix : 850 F. En vente au MUSÉE RODIN, 77, rue de Varenne (7^e) - Tél. : 47-05-01-34

APPRENEZ L'ARABE PAR LA RADIO La radiodiffusion de la République Arabe d'Égypte diffusera des leçons de langue arabe à partir du 22 février 1987 dans son programme français de destination de l'Europe Centrale sur une longueur d'ondes courtes de : 30,59 m/s soit : 9 805 kHz de 21 h à 21 h 15 GMT. Si vous vous intéressez à la langue arabe, vous pouvez obtenir - sans engagement de votre part - la série de livres « l'Arabe par la Radio » qui vous aidera à bien suivre les leçons diffusées à la radio, et cela en vous adressant à : L'ARABE PAR LA RADIO B.P. 325 Le Caire, République Arabe d'Égypte N.B. : Prière de nous écrire au plus tard fin Novembre 1986 et l'oublier pas de citer votre nom, votre adresse et votre profession en caractères majuscules.

شكرا من القلب

CHRONIQUE DES ANNÉES 60



33. Le devoir de vacances

Débrayer, décompresser, déconnecter... Avec l'augmentation des congés payés, les Français découvrent la mer et la montagne. La civilisation industrielle crée la civilisation des loisirs.

DEPUIS 1936, le droit à la paresse revendiqué par Paul Lafargue aux temps héroïques du socialisme avait été obtenu par les salariés, sous la forme des quarante heures ouvrées et, mieux encore, des deux semaines de congés payés. On en était resté là pendant vingt ans. En un sens, on avait même assisté à une certaine régression, vu la multiplication des heures supplémentaires, faites en pleine légalité, encouragées par tout le système de production, avides d'une main-d'œuvre que raréfiaient l'arrivée des classes creuses dans la population active et la prolongation des études.

En 1956, le gouvernement Guy Mollet, au demeurant fort suspect quant à sa politique coloniale, redonna son bilan socialiste par l'octroi d'une troisième semaine de vacances. Le progrès par le far niente s'accéléra. A partir de 1963, la généralisation de la quatrième semaine et du week-end

intégral porte à une moyenne de cent trente-cinq jours le temps annuel légalement chômé. N'allait-on pas tout droit vers une civilisation des loisirs, comme le suggérait, en 1962, Joffre Dumazedier? La sociologie du travail prenait le train d'une sociologie du non-travail. La croissance économique et les progrès techniques laissent entrevoir des possibilités d'extension quasi illimitée du phénomène.

Ce nouveau sujet de réflexion repose sur des réalités mises en chiffres. Un peu plus de 40 % des Français quittent alors chaque été leur domicile pour une durée moyenne de trois semaines « au vert ». Ceux qui ne partent pas — ils sont encore 47 % en 1967 — ne recrutent avant tout chez les paysans (exploitants comme salariés agricoles), dont neuf sur dix ne bougent jamais : c'est l'abstention par force majeure, les travaux des champs ayant leur maximum

CLUB méditerranée



Symbole de la civilisation des loisirs : le club Méditerranée. Un ton nouveau, une idéologie de liberté et d'égalité qui séduisent : soixante mille adhérents en 1960, trois cent mille en 1970.

LE PROBLÈME DES VACANCES

Les Français dépensent en un an pour leurs loisirs plus qu'ils ne produisent en un mois DÉCLARE M. ALAIN PEYREFITTE

Président à Provins la distribution des prix du lycée, M. Alain Peyrefitte a traité du problème des vacances. Soulignant qu'en 1964 45 % des Français partent en vacances, contre 25 % en 1936 et 31 % seulement en 1960, il a fait valoir que « l'accroissement du nombre des départs a été deux fois plus grand au cours des six dernières années que dans les vingt-cinq années précédentes ». Le ministre de l'Information a poursuivi :

« Mais il faut arriver à ce que tous les Français sans exception puissent jouir du minimum vital de vacances. Des efforts particuliers doivent être entrepris pour que toutes les catégories sociales et professionnelles en bénéficient, alors qu'à l'heure actuelle ce sont les professions libérales qui sont les plus favorisées avec 65 % de départs en vacances, contre 5 % seulement des agriculteurs. »

« Si le rythme qui s'est établi depuis six ans se poursuit, tous les Français valident tout en vacances d'ici vingt ans (...). En 1963, la part consacrée aux loisirs

POUR FAVORISER L'ÉTALEMENT DES VACANCES LES POUVOIRS PUBLICS VONT DONNER L'EXEMPLE Des mesures seront prises en 1965 dans les administrations

M. Dumay, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a communiqué mardi devant la presse les décisions qui ont été prises sur sa proposition par un comité interministériel.

Plus que de décisions, il s'agit en fait de projets qui entreront en application au début de l'année prochaine. M. Dumay veut

inciter par un certain nombre d'initiatives les professionnels du tourisme et les touristes eux-mêmes à prendre leurs vacances en dehors du mois de juillet et d'août.

« La chasse sous-marine et le vin de Samos qu'ils pratiquaient en commun éveillaient entre eux une profonde camaraderie. Sur le bateau du retour, ils s'aperçurent qu'ils ne connaissaient l'un de l'autre que leur prénom et, voulant échanger leurs adresses, ils découvrirent avec stupéur qu'ils travaillaient dans la même usine, le premier comme directeur technique et l'autre comme veilleur de nuit. »

LES QUATRE JEUDIS

Avec ses trois jours fériés assortis de « ponts » et prolongés de week-ends, le mois de mai, cette année, servira de répétition générale aux vraies vacances, proches déjà.

n'en souffrira guère, cependant, ces heures sans travail étant souvent « récupérées ». Cela n'ira toutefois pas sans perturbations. Les banques connaîtront jeudi les longues files d'attente des valises de grands départs. Il sera préférable également d'annoncer votre visite au bureau de l'administration que vous souhaitez consulter.

Le développement des vacances devient, d'autre part, un élément de choix dans la stratégie économique et sociale des pouvoirs publics. Les revenus du tourisme, déjà indispensables à l'équilibre de la balance des paiements, puisque près du tiers des estivants sont des étrangers (7 millions en 1965), sont utilisés comme un des moteurs de l'aménagement du territoire.

Le droit à la neige percevait aussi comme un des nouveaux droits de l'homme, encouragé par l'initiative scolaire, l'éducation nationale inoculant le virus du ski à des myriades de bambins qui partaient apprendre à compter les Edelweiss et calculer la vitesse des remonte-pentes en classe de montagne. Les parents, qui ne voulaient pas rester en dehors des pentes, prirent goût à leur tour au slalom, au schuss et à la godille, poursuivis ou précédés par les promoteurs, prêts à débiter la montagne en tranches. L'expérience de la station de Vars est, à ce titre, exemplaire. En 1958, les trois hameaux de la commune (Saint-Marcelin, Sainte-Marie et Sainte-Catherine) ne recensaient pas plus de 250 habitants. Dix ans plus tard, la station reçoit chaque saison plusieurs dizaines de mil-

liers de skieurs, leur nombre s'accroissant chaque année de 10 % à 20 %.

un style, et diffuse une idéologie, faite de liberté, d'égalité, d'hédonisme-édenisme, où tout un chacun puise les images d'un retour provisoire et nécessaire à la nature.

(29 avril 1964.)

Demain : une euphorie prométhéenne



TAMOULS LES FILIÈRES DE L'EXIL

Coup d'audace réussi pour cent cinquante-cinq réfugiés tamouls de Sri-Lanka : repêchés au large de Terre-Neuve il y a quelques jours, ils ont forcé la main des autorités canadiennes et obtenu le droit d'asile. Mais comment les a-t-on trouvés si loin de leurs bases, si loin de cette île déchirée depuis trois ans par une guerre civile, guerre raciale aussi, qui les pousse à quitter le pays ? De camps en passeurs, les plus chanceux parviennent en Europe occidentale, via Berlin-Est le plus souvent. Tandis que les frontières se ferment de plus en plus, l'Atlantique ne peut plus sembler à ces errants un obstacle infranchissable.



Les gros titres de la presse ouest-allemande sur l'affaire de Terre-Neuve.



A Jaffna, une statue du fondateur des Tigres tamouls déshonorée par l'armée régulière.

BERLIN-EST, PORTE D'OCCIDENT

S'ILS s'étaient embarqués pour cette longue, incertaine et très coûteuse odyssée, c'est, disent-ils, parce qu'ils cherchaient un lieu où pouvoir définitivement se fixer. L'attente était trop longue en République fédérale avant que l'on statue sur leur sort : réfugiés politiques ou pas ? L'incertitude aussi : très peu des membres de leur communauté sont désormais reconnus comme réfugiés outre-Rhin. Certains craignaient qu'on ne les renvoyât dans leur pays, pour qui ne se fonde sur aucun précédent, mais que le débat sur les demandeurs d'asile en République fédérale avait pu engendrer. Peut-être, enfin, ceux d'entre eux qui avaient trouvé un emploi en RFA souhaitaient-ils simplement être domiciliés dans un pays dont la langue et la culture leur soient plus familières.

Ces cent cinquante-cinq personnes repêchées au large de Terre-Neuve début août ne sont que quelques-uns des milliers de Tamouls qui, depuis quelques années, errent entre différents pays d'Europe occidentale et qui, chaque fois qu'une porte se ferme, vont frapper à celle d'à côté ou entrent sans frapper et sans être vus, en payant la plupart du temps quelqu'un qui se charge du passage.

Si plusieurs pays d'Europe occidentale (France, Pays-Bas, Grande-Bretagne puis RFA) ont pris ces dernières années des mesures spécifiques à l'égard des Tamouls, c'est que leur flux croissant à partir du début des années 80 et surtout en 1984-1985 correspondait non seulement à un regain de violence à Sri-Lanka, mais aussi à la mise en place de filières organisées de passeurs. Des agences de voyages proposent aux Tamouls, pour des prix qui varient entre 300 et 3 600 dollars, passeports, visas, voire faux papiers. La plupart des pays européens ont ainsi demandé à leurs compagnies aériennes de ne plus vendre de billets au départ de Colombo qu'aux Sri-Lankais munis d'un visa délivré par leur ambassade dans l'île. Cela eut pour effet de freiner le nombre des arrivages « directs ».

Restait aux Tamouls qui cherchaient à quitter leur pays les vols d'interflug, la compagnie aérienne est-allemande, qui les amenait (il en est encore par l'intermédiaire d'agences spécialisées) de Colombo à Berlin-Est, d'où ils pouvaient ensuite gagner Berlin-Ouest ou une frontière occidentale.

Berlin servant ainsi de véritable tête de pont, le nombre des demandeurs d'asile s'était particulièrement accru en RFA : trente-cinq mille Tamouls y vivent aujourd'hui ; les arrivées se faisaient à un rythme de mille huit cents par mois au cours du premier semestre 1986.

En juillet de cette même année, on apprit qu'un « arrangement » avait été trouvé entre Bonn et le RDA : cette dernière s'engageait à ne plus accorder de droit de transit sur son territoire aux Tamouls non munis d'un visa délivré par une ambassade occidentale à Colombo. Il est des « arrangements » dont on préfère, d'un commun accord, ne pas révéler tout le contenu.

Les négociations avaient été extrêmement discrètes. On remar-

COLOMBO FACE AUX « TIGRES »

ETAT d'urgence sur l'ensemble du territoire, couvre-feu dans le nord du pays et à Colombo, la capitale, quelques semaines plus tard. Voilà un peu plus de trois ans, Sri-Lanka, paradis des touristes, terre d'épices et de plantations, plonge dans la guerre civile.

Des émeutes raciales font des centaines de victimes. Les concessions faites à la minorité tamoule par le président Jayewardena, réélu un an plus tôt, sont trop minces et viennent trop tard pour prévenir l'explosion de violence. Dans une prison de Colombo, trente-sept détenus tamouls sont même massacrés par des coétamouls.

L'antagonisme entre Tamouls hindouistes et Cinghalais bouddhistes est séculaire. Dans le Nord, surtout dans la péninsule de Jaffna, l'émigration tamoule remonte à huit ou dix siècles. Au sein de cette communauté, la caste Vellalar, qui forme la moitié de la population tamoule, domine traditionnellement la vie sociale.

Dans les plantations, la situation est différente, puisque la population tamoule y est formée de travailleurs immigrés importés, au siècle dernier, par les colons britanniques. Ils étaient, au moins au départ, peu solidaires des Tamouls autochtones en dépit des persécutions dont ils ont été l'objet, notamment en 1977. Dans la province orientale et dans le

JEAN-CLAUDE POMONTI

CLAIRE TRÉAN.

حکومتی اہل

l'enquête

CANADA : MAIN FORCÉE

DES « boat people » au large de Terre-Neuve... Depuis que l'Europe a commencé de fermer ses portes aux réfugiés de Sri-Lanka, les autorités canadiennes redoutent une recrudescence de l'immigration tamoule. Mais jamais, jusqu'à ce mois d'août, ils ne les avaient vus venir par la mer. Bien que les occupants des canots aient tenté de faire croire qu'ils arrivaient directement du sud de l'Inde, on pense qu'ils ont traversé l'Atlantique dans les soutes d'un cargo, après avoir séjourné en Allemagne. A main forcée, le Canada a fait jouer les lois de l'hospitalité. Non sans inquiétude. Pour les six premiers mois de 1986, plus de huit cents Tamouls ont demandé le statut de réfugié, affirme M. Harry Mueller, analyste travaillant pour le compte du ministère de l'immigration. Pour le seul mois de juin, on en a dénombré deux cent quarante. Leur nombre augmente considérablement et nous prévoyons qu'il s'accroîtra encore davantage, pré-

dit M. Mueller, qui rappelle que mille six cents Tamouls sont arrivés au Canada en 1985. Le Canada avait pourtant commencé à exiger à partir de 1983 un visa pour les Sri-Lankais désireux de s'établir sur son territoire. Mais paradoxalement les autorités canadiennes n'accordent pas de visa à ceux qui se présentent à son haut-commissariat à Colombo, assure M^{me} Joyce Yedid, une avocate spécialisée dans les questions d'immigration. Des centaines de Tamouls réussissent quand même à s'envoler vers le Canada, débarquant pour la plupart à l'aéroport international de Montréal-Mirabel, où ils mettent les agents de l'immigration devant le fait accompli et réclament un statut de réfugié. Ils sont six cent cinquante-neuf à être entrés par cette voie au cours des quatre derniers mois. Selon M^{me} Yedid, le gouvernement canadien impose cependant de plus en plus d'amendes aux compagnies aériennes qui transportent ces immigrants illégaux. Plusieurs juristes montréalais soutiennent que, loin de décourager les candidats à l'immigration, de telles mesures ne font qu'activer les réseaux clandestins d'entrée, ouvrant ainsi la voie à des situations comme celle qui s'est produite ces jours derniers à Terre-Neuve, d'autant plus que le Canada a pour politique de n'extrader aucun immigrant illégal provenant de certains pays (comme l'Afghanistan, le Guatemala, le Salvador ou encore Sri-Lanka) déchirés par la guerre civile ou affrontés à des violences incontrôlées. S'ils demandent le statut de réfugié, les illégaux se voient immédiatement accorder un permis ministériel leur permettant de séjourner provisoirement au pays durant deux mois, dans l'attente d'une décision officielle statutaire définitivement sur leur sort. Le ministre canadien de l'immigration, M. Benoît Bouchard, ne cache pas son appréhension face à l'arrivée de ces « boat people » nouvelle vague, « parce que les Canadiens sont surtout concernés par la sécurité que par l'hospitalité ».

GRANDE-BRETAGNE : CLOSED !

EN Grande-Bretagne, le coup de frein à l'immigration a été donné en mai 1985 : depuis, les Tamouls ne débarquent plus qu'au rythme d'une douzaine par mois à l'aéroport de Londres-Heathrow, pour rejoindre une communauté ne dépassant pas deux mille cinq cents individus au Royaume-Uni. En fait, le gouvernement de M^{re} Thatcher a tôt fait de fermer les frontières au moment où se manifestait l'afflux consécutif à une recrudescence des troubles et de la répression à Sri-Lanka, en avril-mai 1985. Chaque Boeing en provenance du sous-continent indien amenait un contingent de cinquante à cent nouveaux arrivants, qui tous réclamaient le statut de réfugié. Après trois semaines seulement de ce régime, ils étaient mille quatre cents, la plupart du temps sans argent et sans adresse, à s'entasser dans les centres de transit et d'hébergement des services britanniques de l'immigration. Du jour au lendemain, les autorités britanniques ont décidé de limiter les entrées, grâce à un régime de visas s'appliquant aux seuls Sri-Lankais. Tous les autres ressortissants du Commonwealth en demeurent - mais pour combien de temps ? - exemptés. L'effet a été radical. « Aujourd'hui, les demandes de visas sont très peu nombreuses, au haut-commissariat britannique à Colombo », note un porte-parole au ministère britannique de l'intérieur. Le nombre des Tamouls admis en mai dernier a été « inférieur à treize ». Et pour cause. Selon D. Paul Sathianesan, lui-même Tamoul et responsable du conseil britannique aux réfugiés, « se présenter au guichet du haut-commissariat, c'est prendre le risque de se faire remarquer par les autorités sri-lankaises, d'être interné, voire torturé ». Ceux qui cherchent à passer à travers les mailles du filet sont systématiquement refoulés, ou placés en « centre de détention ». Ils sont une trentaine à Latchmere-House, dans la banlieue de Londres, et une dizaine à Harmondsworth, près de l'aéroport d'Heathrow. Certains attendent depuis plusieurs mois la décision administrative qui réglera leur sort. « Latchmere, c'est une prison. On y arrive les menottes aux poignets. Comme si les réfugiés étaient des criminels », dénonce D. Paul Sathianesan. Pour Sureshlemmar Mehalingham, l'entrave vient tout juste de prendre fin. Et encore, l'avenir est plein d'incertitudes. Arrivé au début de l'année en RFA, via

New-Delhi, il a passé cinq mois dans un camp de transit, avant de tenter sa chance à Londres. Mais les services de contrôle sont vigilants, et il est resté sans autre forme de procès dans le premier avion pour l'Allemagne. La navette, au total, va durer soixante-douze heures. Trois jours pendant lesquels il rebondit à trois reprises sur les services d'immigration ouest-allemands. De guerre lasse, c'est Londres qui finit par céder.

Refuge précaire

Mais pas plus que l'écrasante majorité des deux mille cinq cents autres Tamouls de Grande-Bretagne, il n'a droit au statut de réfugié, et aux droits y afférents. Ce statut n'est accordé qu'avec une extrême parcimonie à ceux qui, en cas de retour à Sri-Lanka, s'exposeraient à « une dure épreuve », selon la litote officielle. Le lot commun est un permis exceptionnel de séjour, d'une durée de six mois, déjà renouvelé pour un an dans la plupart des cas. Dans les faits, selon le British Refugee Council, la menace d'une éviction hypothétique sérieusement toute inscription à l'université, toute recherche d'un emploi stable ou d'un logement. La Grande-Bretagne pouvait-elle accueillir l'immigration tamoule ? « On a claqué la porte au nez de gens dont la vie était en danger », a protesté le député travailliste, M. Alf Dubs. Il est été irresponsable d'agir autrement, « de continuer de pratiquer la politique de la porte ouverte », selon le conservateur Terry Dicks : la Grande-Bretagne est une île aux contours limités, et aux prises avec près de trois millions trois cent mille chômeurs.



Recueillis au large de Terre-Neuve par un chalutier, l'Atlantic Weaver, alors qu'ils étaient entassés dans deux canots de sauvetage, les cent cinquante-cinq réfugiés tamouls ont d'abord prétendu qu'ils arrivaient directement de Sri Lanka.

époque

NOUS SOMMES CINQ MILLIARDS

Le cap des cinq milliards d'individus vient d'être franchi. Nous serons six milliards avant l'an 2000. La population mondiale augmente. Mais à quels rythmes, selon quelles lois ? Un démographe répond.

Entretien avec Jean-Claude Chesnais

« La population mondiale va-t-elle longtemps continuer à croître, notamment dans le tiers-monde ? Celui-ci va-t-il au contraire entamer... » - Il est déjà entamé - la « transition démographique » ? Tout le monde se pose aujourd'hui ces questions, notamment depuis la Conférence internationale de la population à Mexico en 1984. - Ce que nous appelons « transition démographique » est un phénomène universel. C'est tout simplement une modernisation des comportements qui se fait en deux temps. D'abord la maîtrise de la mort avec l'élimination des famines, l'amélioration du niveau de vie et de l'alimentation. Elle provoque une explosion démographique, comme en Europe au dix-neuvième siècle. - Intervient alors la deuxième phase, celle de la maîtrise de la vie. En limitant le nombre de leurs enfants, les couples tentent de rétablir l'équilibre que la baisse de la mortalité détruit : auparavant, la mort - les catastrophes, les famines, les épidémies, les maladies infantiles - opérait une régulation naturelle. La volonté individuelle se substitue au hasard, et l'on retrouve une croissance plus lente, voire une stabilisation, une baisse. - C'est le cas de l'Europe... - L'Europe est parvenue à ce dernier stade. Mais aucune région du monde n'a échappé à la première phase : il n'y a plus guère de pays où l'espérance de vie à la naissance soit inférieure à quarante-cinq ans, alors qu'elle était de l'ordre de vingt-cinq ans en France vers le milieu du dix-huitième siècle.

» Dans le plupart des pays, la mortalité a commencé à baisser au début du dix-neuvième, la fécondité à partir de 1870 : dans l'Europe du Nord-Ouest d'abord, puis en Europe centrale vers 1880-1890, en Russie vers 1900, comme en Yougoslavie et au Portugal. Plus l'on était loin du foyer de modernisation, plus le décalage a été important. » - Le calendrier a coïncidé assez fidèlement avec celui de la mort obéissant aux décrets de Dieu, il était auparavant immoral, voire sacrilège, de retarder l'échéance. Pour les enfants, on disait : « Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a repris. » Peu à peu, on a pris conscience de la possibilité d'agir soi-même. Ont joué ensuite des facteurs économiques, principalement la distribution des terres : la France se singularise au dix-huitième siècle par une forte densité rurale et une extraordinaire diffusion de la petite pro-

« Dans le passé, l'Europe a peuplé plusieurs continents. On peut aujourd'hui parler sur l'évolution inverse. »

croissance économique : lorsque le revenu par tête augmente de façon à peu près continue, et avec lui le niveau d'hygiène et d'alimentation, la mortalité recule, et, à partir d'un certain seuil de revenu et d'aisance, le désir d'enfant change. - Pourtant, en France, les naissances n'ont-elles pas commencé à diminuer en même temps que les décès, ou même avant ? - On a pu le croire, car la baisse de la natalité a commencé en France avant tous les autres pays : dès avant la Révolution française dans certaines provinces. Mais les travaux de démographie historique ont montré que dans les cinquante ans qui avaient précédé, la durée de vie moyenne avait progressé de six ans. Cette précocité tient d'abord à une régression du sentiment religieux dans toutes les classes sociales, et avec elle de la soumission millénaire à l'ordre divin : la

- L'évolution a été beaucoup plus tardive en Grande-Bretagne. - La baisse de la fécondité y a commencé un siècle plus tard, peu avant 1880, alors que l'évolution de la mortalité était comparable à celle de la France. A cela deux explications. D'abord le recours à l'émigration : tournée davantage vers l'extérieur, l'Angleterre a massivement exporté ses hommes pour réduire la pression démographique. - C'est l'émigration qui a sauvé l'Irlande de la catastrophe après la famine de 1847 ? - Elle n'a fait que la limiter. Il y eut tout de même un million de morts et un million de départs immédiats vers l'Amérique, pour une population d'environ 8 millions de personnes. Deuxième raison : l'industrie britannique a utilisé massivement le travail des enfants. Comme revenus-ci apportaient très tôt des revenus à leurs parents, il n'était pas nécessaire d'en limiter le nombre. C'est seulement avec les lois limitant le travail des enfants et l'instauration - tardive - de l'école obligatoire que l'on a vu la natalité fléchir. - Aujourd'hui, après des évolutions décalées dans le temps, les courbes paraissent se rejoindre dans tous les pays occidentaux. - Jusque vers 1960 subsistaient en effet des différences importantes de fécondité. L'après-guerre a ouvert une parenthèse d'une vingtaine d'années, une sorte de revanche de la vie, d'optimisme extraordinaire. Puis le mouvement antérieur a si bien repris que tous les pays occidentaux sont parvenus à peu près aux mêmes chiffres de mortalité et de fécondité - 20 % au-dessous du seuil de renouvellement des générations. Seuls les pays germaniques ont une fécondité encore plus basse.

l'enquête



Les nouveaux arrivants font jouer la solidarité de la communauté tamoule. Ici, des familles installées à Paris.

SRI, DE KARAINAGIAR A PARIS

Sri a les mains dans l'eau de vaisselle et le tête ailleurs, très loin de Paris. Quand il lève assiettes et couverts dans ce restaurant de Marais où il travaille depuis un an, c'est à Karainagiar qu'il pense, son village de Sri-Lanka. C'était, il n'y a pas si longtemps, un village de pêcheurs et de petits cultivateurs, entouré d'eau. 5 000 personnes, des Tamouls pour le plus part, y vivaient paisiblement.

Et puis une base navale s'est installée à proximité. Et puis les rebelles tamouls, les fameux « Tigres », ont attaqué la base. Les familles sont mortes et des soldats aussi. Les soldats se sont vengés sur Karainagiar, où plusieurs centaines de villageois sont morts, en représailles. Dans la famille de Sri, il n'y eut qu'un mort, un tout petit mort : un bébé de deux ans, qui, lui, ne courait pas assez vite.

Depuis, la base navale a absorbé le village, brûlé, lui par ses habitants. Il dit cela avec un sourire tout doux, Sri. Sa moustache légère ne parvient pas à vieillir ses vingt ans. A grand renfort de gestes, il raconte aussi comment son père est mort, tué par des civils au cours d'émeutes. Il fait le geste de se trancher la gorge : voilà comment il est mort, en pleine rue. Sa mère morte elle aussi, il est resté seul avec ses deux sœurs de vingt-quatre et dix-huit ans.

Le réseau de solidarité tamoul a fonctionné. Des amis lui ont prêté un peu d'argent, lui ont trouvé un logement, « petit, mais je suis seul, et j'ai le téléphone », dit-il fièrement. Il a aussi consulté un avocat, qui a entamé les démarches pour lui faire obtenir le statut de réfugié politique. Le dossier est à l'instruction. Alors, en attendant, Sri fait la plonge.

Veut-il rester en France ? Son « non » est catégorique. « Dès que ce sera arrangé là-bas, je rentre chez moi. J'aime trop mon pays. » Mais quand ? Ses sœurs viennent de quitter Sri-Lanka. Elles sont pour le moment dans un camp de réfugiés en Inde. Dès qu'elles auront réuni l'argent nécessaire, elles partiront. Direction : Paris.

AGATHE LOGEART.

CLOSED!

Vertical text on the left margin, partially obscured and difficult to read.

époque

« Ce mouvement déborde le cadre européen, s'étend à l'Amérique du Nord, à l'Asie orientale et même à certains pays d'Amérique latine. Une transformation des mentalités s'est produite dans tous les pays industrialisés, indépendamment des législations, des structures économiques, du taux de chômage, et même du degré de présence des femmes sur le marché du travail. La Sicile ou l'Italie du Sud, que l'on comparait naguère à certaines régions sous-développées, à certains pays africains, ont aujourd'hui une fécondité comparable à celle de la France. Et l'Espagne du Sud évolue dans le même sens.

« Mais la baisse s'est accélérée après la deuxième guerre mondiale, par suite du transfert des techniques médicales occidentales, notamment dans la lutte contre les maladies infectieuses. Une baisse de la mortalité qui a pris plus d'un siècle en Europe s'est faite en quelques décennies.

« Au Brésil, on parle de planning familial à la télévision. Ce qui eut été inconcevable il y a dix ans. »

« On constate encore une bonne corrélation. Ainsi le Japon, qui a amorcé un important décollage économique au dernier quart du dix-neuvième siècle, est arrivé dans l'entre-deux-guerres avec un niveau de développement supérieur aux autres pays du tiers-monde ; il a été le premier à connaître une baisse de fécondité dans les années 40. Il a été suivi par les pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine qui ont participé au premier boom des échanges économiques mondiaux lors de la période 1870-1914. En dehors du cas particulier de la Chine, les pays qui sont les plus avancés dans le processus de transition démographique sont d'ailleurs ceux qui ont le plus participé au boom de l'économie mondiale depuis 1950. Le destin de ces pays n'est pas exceptionnel. Les « trente glorieuses » n'ont pas été limitées aux pays industrialisés ; si le cas de plusieurs pays d'Asie orientale (le Japon et ses satellites de l'ASEAN) est bien connu, il ne doit pas faire oublier l'allure du mouvement d'ensemble ; or, sans être aussi spectaculaire que dans cette région du monde, celle-ci n'en est pas moins

relativement rapide par rapport aux rythmes séculaires antérieurs... Les pays où la croissance économique n'a pas suivi (ou avec peine) l'accroissement démographique sont plutôt l'exception ; et, contrairement à l'opinion commune, ils ne se rencontrent pas dans l'Asie surpeuplée, mais dans certaines zones à faible densité d'Afrique noire, souvent caractérisées par l'instabilité politique et la mauvaise gestion économique.

« Cependant il n'est pas impossible que, même en Afrique, la fécondité baisse déjà, notamment dans les villes côtières. Nous constatons toujours les évolutions avec retard, après coup. En Europe, les baisses de fécondité ont toujours commencé par un retard de l'âge au mariage. Or dans la plupart des pays en voie de développement, l'âge du mariage augmente rapidement sous l'effet des progrès de la scolarisation féminine. »

« Auteurs d'une Histoire de la violence (Hachette, 1982), Jean-Claude Chenuais est maître de recherches à l'Institut national d'études démographiques. Il publiera prochainement : la Transition démographique (PUF, coll. Cahiers de l'INED).

JEUX

échecs

N° 1191

LE CAVALIER DE L'APOCALYPSE

(Huitième partie du match de championnat du monde, Londres, août 1986)

Biancs: G. KASPAROV Noirs: V. KARPPOV Gambit - D. Variante d'échange.

- 1. d4 d5 17. Cx3 (o) D66 18. Fd2 (p) Ch8 (q) 19. Dd5 (r) g5 20. Dd4 (r) C65 21. Dd3 (q) Ff6 22. Fd3 (i) Cg7 23. Fxg7 Fxg7 24. Td6 Dd3 (u) 25. Cxg7 Dxd5 (v) 26. Cx5 (w) Td4 27. Td7 Td2 (x) 28. Dg5 Dxb2 (y) 29. Rb1 Rb8 (z) 30. Cb4 (aa) Fxd4 31. Dxd5 (ab) 16. Fxd3 Dxa2 (a)

NOTES

a) Ce développement apparemment inoffensif du Fd2, qui évite la suite usuelle du Gambit-D, (3... Cf6; 4. Fg5), est survenu dans la douzième partie du match de championnat du monde de 1963 entre Botvinnik et Petrosian... b) Un choix judicieux au plan psychologique du champion du monde; en effet, il consistait de se souvenir que cette ligne de jeu (4... exd5; exd5; 5. Ff4) est beaucoup plus facile à jouer avec les Blancs qu'avec les Noirs...

man à Bogolno et contre Korolchov à Moscou en 1981. Karpov le sait tellement qu'il joue cette variante avec les Blancs à trois reprises contre Kasparov à Moscou en 1985 et dans la 7e partie de ce match... c) Bien qu'ayant réussi à annuler contre Kasparov dans la vingt-et unième partie du match de Moscou en 1985, Karpov préfère renoncer à la suite 5... e6; 6. d5, Ff5; 7. g6 (une idée de Botvinnik), F66; 8. b4 (Korolchov poussé) vit par 8. b3, Cf6; 9. Fd3, c5; 10. Cf3, Cg5; 11. Rf1, Cd7; 9. b5, Ch6, A noter que 5... Cb6 a été choisi par Kasparov dans la vingtième partie de Moscou... d) Ou 6. De2, 0-0; 7. e3, e5; 8. dxg5, Fxg5; 9. Cf3, Cg5; 10. Fd2, dx4.

bridge

N° 1189

CHERCHEZ L'ERREUR

Handwritten bridge problem with a grid of cards and a list of possible hands. Includes a small table with 'Ann.: E. don. N.-S. vul. Ouest Nord Est Sud'.

dames

N° 283

LA MANIÈRE ACTIVE

Championnat d'URSS 1986, (Minsk, février 1986) Blancs: Tchegolov Noirs: Bozjanaki Ouverture: Rappahel

- 1. 37-28 (16-21); 12. 41-37 (14-20); 13. 31-26 (11-16); 14. 37-31 (20-24); 15. 29-24 (13-18); 16. 34-29 (14-19); 17. 40-34 (10-14); 18. 35-30 (5-10); 19. 30-24 (19-30); 20. 34-25 (18-23); 21. 29-27 (21-23); 22. 42-37 (14-19); 23. 47-42 (10-14); 24. 37-32 (13-18); 25. 44-40 (9-13); 26. 32-27 (7-11); 27. 40-34 (2-7); 28. 49-44 (4-9); 29. 44-40 (15-20); 30. 40-35 (20-24); 31. 34-29 (23-34); 32. 39-30 (18-23); 33. 45-40 (17-21); 34. 26-17 (12-32); 35. 38-27 (11-17); 36. 43-38 (8-12); 37. 48-43 (13-18); 38. 38-32 (8-13); 39. 42-38 (17-21); 40. 31-26 (23-29); 41. 35-27 (12-21); 42. 36-31 (21-26); 43. 33-28 (26-37); 44. 32-41 (16-21); 45. 27-16 (18-23); 46. 28-22 (8-12); 47. 41-37 (12-17); 48. 22-11 (6-17); 49. 43-39 (13-18); 50. 37-32 (18-23); 51. 40-34 (29-40); 52. 35-44 (24-35); 53. 38-33 (23-28); 54. 32-23 (19-28); 55. 33-29 (28-32); 56. 29-24 (32-37); 57. 24-20 (14-19); 58. 20-15 (37-41), suite entre les deux GMI féminines soviétiques, actuellement intouchables, E. Altsjoel et Sakalanskaite (championnat du monde féminin 1986, Cannes).

son dernier Carreau et, au lieu de couper du mort, il défoussa le dernier Trèfle. Il laissa ainsi Est en main et l'obligea à se jeter dans la fourchette à Cœur du mort ou à continuer Carreau dans coupe et défausse... Or il y avait une solution imparable qui aurait permis à Crawford de gagner quelle que soit la défausse: après avoir pris la Dame de Trèfle, le déclarant essaie l'impasse à Cœur. Est fait le Roi et rejoue le 10 de Cœur. Le déclarant prend avec le Valet, puis il tire l'As de Figue et l'As de Cœur, ensuite, il coupe le 2 de Cœur du mort et le dernier Carreau de sa main. Enfin il met Est en main à Figue pour l'obliger à jouer Carreau pour la coupe de Sud et la défausse du dernier Trèfle... Une forte pression Dans de nombreux contrats il manque une levée, mais il ne faut pas désespérer, surtout si l'on peut exercer sur l'adversaire une forte pression, comme dans cette manche réussie par le fameux champion américain Hamman.

mots croisés

N° 420

Grid for crossword puzzle N° 420.

Horizontalement I. C'est le secret qui les lie, au moins théoriquement. - II. Prédicateur. C'est une chaîne sans fin. - III. Elles n'ont pas paru. Propre. - IV. Pique-assiette. S'empresse de partir. - V. Touche à la tête. Participe. - VI. Elles ont la tâche facile. Le janne est toujours parmi les premiers. - VII. Chez moi. Respirent avec un tube. Joue rouge et noir. - VIII. En pays flamand. Bons pour les animaux. - IX. Peut être celle-ci. Grande est sa compétence. - X. Chaque meuble a un secret pour lui. N'a rien d'une approbation. - XI. S'il y faut, ils prennent la mesure des dégâts. Verticalement 1. Ils sont, ici, parent à la une. - 2. Dans un alphabet. C'est un Américain du Sud. - 3. En la voyant ainsi, on ne peut que l'imaginer grandeur nature. - 4. Nature. L'avoir c'est bien, mais contre c'est menaçant. - 5. Hélaient. Dans le théâtre. - 6. Suite de jeux. Dans cet ordre, et doublé, c'est menaçant. S'impose. - 7. En vedette. Complètement parti. - 8. Découvert. Dans le Mans. Central. - 9. Dans le coup. On a beaucoup varié sur l'objet de cette chasse. - 10. Arrangé. Prend tranquillement son repas, en remuant. - 11. Il eut son bâton de maréchal. Elle devient idiote. - 12. Mises en orbites.

Horizontalement 1. AEKLNOSY. - 2. ADEERTU (+1). - 3. BEHQIUIU. - 4. EERRSUU. - 5. ADEITTU. - 6. AEERTU (+1). - 7. AILRS. - 8. EBRRUZ. - 9. EORRS. - 10. ACEELSTY. - 11. ADEEMRSS (+2). - 12. AELMSSV. - 13. ACEEHR. - 14. AEIINNS. - 15. AAIMRTX. - 16. ADEHLLNO. - 17. AEERSSS. - 18. ABOSSY. Verticalement 19. AACHLR. - 20. AAILLRT (+2). - 21. EKNNOY. - 22. AIRSTTY. - 23. AILMOOV. - 24. EILNRSSY (+2). - 25. DEIOISU. - 26. DEGINNS. - 27. CEENRSTU (+3). - 28. AA-CEHMST (+1). - 29. BOQRUU. - 30. EIORUTU (+1). - 31. EILPZ (+1). - 32. ACGHINTY. - 33. EISSUX. - 34. AEERSSST (+3).

anacroisés

N° 420

Horizontalement 1. ISOGONE. - 2. UNANIME. - 3. SAGACITE. - 4. ARURIRAI. - 5. GAVOITE. - 6. UNANTES (SUANTES). - 7. MOLDAVE. - 8. MARIALS (AMARILS). - 9. EGEEENS (GENESE GENEEES). - 10. CESTUM. - 11. REVASSA. - 12. ESTANCHA, propriété de l'Antiséptique (CASAIENT). - 13. OER-RAIS (ASSOIR BSSORAI RASOIRE). - 14. ATTERRI (MAITRE, etc.). - 15. NERIDE. - 16. STUASSE. - 17. DIERESE, désignation d'une diphtongue (SIDEREÉ DESIREÉ). - 18. INFEDOA.

a) Soit cas pour la D en raison de la menace 25. Cxg7 et 26. Dxd5. b) Forcé. Si 25... Rxg7: 26. Dxd5+. c) Le terrible C de l'Apocalypse menace encore 27. Td51 (si 27... Dxd5; 28. Ce7+). d) En plein désarroi, on proie à une crise de temps insurmontable (seulement trois minutes) pour les deux derniers coups, le challenger tente désespérément de s'opposer au cours du temps et de parer les coups de son adversaire. e) Constatant la diagonale a1-b8 et la destruction menaçante. f) Le CE5 ne peut quitter le contrôle de la case f7. g) Menace le CE5. h) Cinq secondes passent et le drapeau de la pendule tombe, pour la première fois dans la carrière de Karpov. De toute façon, la position des Noirs était intenable: si 31... Td2; 32. Dc7, Td-d8; 33. Txf7, Txf7; 34. Txf7 suivi d'un gain facile. Une magnifique victoire du champion du monde.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1190 V. A. BRON. « Chkhentsey », 1929. (Blancs: Rb6, Tg3, Noirs: Rb8, Fg4 et f3, Nd4). Il n'est pas facile pour les Blancs, de tenter contre les pions liés et la première menace est 1... f2. 1. Tg3+1, Rb7! (en effet, le R noir ne peut rien faire d'autre: si 1... Rg7!;

ÉTUDE V. KOROLKOV (1935) Chessboard diagram with a solution key: a b c d e f g h 8 7 6 5 4 3 2 1. Blancs: Rb6, Tg3, Noirs: Rb8, Fg4 et f3, Nd4. Il n'est pas facile pour les Blancs, de tenter contre les pions liés et la première menace est 1... f2. 1. Tg3+1, Rb7! (en effet, le R noir ne peut rien faire d'autre: si 1... Rg7!;

Notes sur les enchères: L'ouverture de « 2 Fiques » était un Deux faible, mais même en troisième position la couleur aurait dû avoir six cartes. La surenchère de « 2 SA » sur un Deux faible est inapplicable et correspond à une solide ouverture de 1 SA. Le cas bid à « 3 Fiques » avait pour but de rechercher le meilleur contrat de manche et promettait en principe quatre cartes à Cœur.

M. VIMONT (1926) Chessboard diagram with a solution key: 1. 28x30 (25x23), retour au centre-mas aucun pion failli. a) Profonde avancée réciproque suscitée par l'ex-champion du monde qui, ultérieurement, devrait révéler la raison de cette initiative. b) Répondant coup pour coup par l'occupation de cette case, dont l'histoire stratégique est de consacrer l'aile droite adverse. c) Face à Tchegolov, virtuose des combinaisons légendaires, le conducteur des Noirs tente de prendre son adversaire à son propre piège. d) Un faux pas, exceptionnel en vingt-cinq ans, de l'ex-champion du monde. e) Les Blancs jouent et gagnent. f) SOLUTION (peu d'effectifs et beaucoup de finesse): 40-48 [mouche en main, combien de rotations de la grande aiguille pour ce seul premier coup? (30-35a) 28-22 (34-40) 44-39 (40-45) 27-21b [in grande aiguille... (35-40) 21-17 (40-50) 31-25 (30-33) 28-39 (40-45) 17-11 (45-50) 22-17 (50-33) 11-4c, a) (24-39) 28-22 (39-17) 44-40, + par double opposition. b) (34-39) 44-40 [une finesse d'une technicité moyenne (39-17) 40-34, + par double opposition. c) (45-50) 33-28 (20-33) 28-39 (35-40) 27-21, etc., + comme dans la première manche.

Notes sur les enchères: L'ouverture de « 2 Fiques » était un Deux faible, mais même en troisième position la couleur aurait dû avoir six cartes. La surenchère de « 2 SA » sur un Deux faible est inapplicable et correspond à une solide ouverture de 1 SA. Le cas bid à « 3 Fiques » avait pour but de rechercher le meilleur contrat de manche et promettait en principe quatre cartes à Cœur.

M. VIMONT (1926) Chessboard diagram with a solution key: 1. 28x30 (25x23), retour au centre-mas aucun pion failli. a) Profonde avancée réciproque suscitée par l'ex-champion du monde qui, ultérieurement, devrait révéler la raison de cette initiative. b) Répondant coup pour coup par l'occupation de cette case, dont l'histoire stratégique est de consacrer l'aile droite adverse. c) Face à Tchegolov, virtuose des combinaisons légendaires, le conducteur des Noirs tente de prendre son adversaire à son propre piège. d) Un faux pas, exceptionnel en vingt-cinq ans, de l'ex-champion du monde. e) Les Blancs jouent et gagnent. f) SOLUTION (peu d'effectifs et beaucoup de finesse): 40-48 [mouche en main, combien de rotations de la grande aiguille pour ce seul premier coup? (30-35a) 28-22 (34-40) 44-39 (40-45) 27-21b [in grande aiguille... (35-40) 21-17 (40-50) 31-25 (30-33) 28-39 (40-45) 17-11 (45-50) 22-17 (50-33) 11-4c, a) (24-39) 28-22 (39-17) 44-40, + par double opposition. b) (34-39) 44-40 [une finesse d'une technicité moyenne (39-17) 40-34, + par double opposition. c) (45-50) 33-28 (20-33) 28-39 (35-40) 27-21, etc., + comme dans la première manche.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certaines drages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais imprécises sur la grille. Comme un Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse Illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 419 Horizontalement 1. I. Fen d'artifice. - II. Ossifié. - Odon. - III. Os. Effraient. - IV. Tasse. Rosace. - V. Biléral. - Olu. - VI. Ami. Manon. Se. - VII. Lapsi. Erne. - VIII. Li. Ores. Ap're. - IX. Elicor. Union. - X. Contentent. - XI. Relativisées. Verticalement 1. Footballer. - 2. Essaimait. - 3. Us. Slip. Ici. - 4. Dièse. Socca. - 5. Affermirent. - 6. Rif. AA. Erti. - 7. Terrines. EV. - 8. Ao. Or. Uni. - 9. Foisonnata. - 10. Idéal. - 11. Concus. T/rône. - 12. Entêtement.

FRANÇOIS DORLET.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Voyages



UN CHINEUR A SINGAPOUR

par
Alain Hervé

«SINGAPORE, Singapore...», le mot malais roule des haut-parleurs comme une incantation tropicale, ricoche sur les murs de marbre blanc de l'aéroport, le long des cascades artificielles. Singapore comme souffleur, vapeur et atypique pressentiments hors de la bulle d'air climatisée, glacée. Il fallait autrefois six mois en voilier et contourner le cap de Bonne-Espérance pour voir émerger dans l'air tremblant de chaleur, «Roat Quay» de la colonie britannique fondée en 1819 pour le bénéfice de la British East India Company, par un homme qui était né en mer, Stamford Raffles.

Dix heures du soir... minuit, Orchard Road, cœur de néon d'un micro-Etat, d'une île de 620 km², palpite. Deux millions six cent mille habitants descendent dans la rue avec la fraîcheur de la nuit. Somerset Maugham disait : «C'est le rendez-vous de toutes les races». Visages chinois, malais, indiens, laotiens, srilankais, pakistanais. Cœur d'Asie où l'on célèbre la fête de l'opulence. Même si la mer est pressée

en 1984 avec une brutale récession, on n'a pas désappris les gestes de la consommation. Les shopping centers, sur une dizaine d'étages, avec des centaines de boutiques chacun, aspirent les badauds au son de musiques rock ou d'aigres mélodies chinoises. En cinq ans, depuis mon dernier passage, la ville a gonflé comme une fleur de papier dans un verre d'eau. Les immeubles de trente et soixante-dix étages sont la signature métallique du succès sur le ciel noir.

J'ai rendez-vous au petit matin au jardin botanique de Holland Road, avec un arbre : le talipot. Un palmier qui fleurit une seule fois après soixante ans de vie et meurt. Un talipot de Singapour est en fleur. Le docteur Tan Wee Kiat, spécialiste des palmiers, me l'a appris hier soir au téléphone. Il m'attend dans les bureaux des conservateurs où sont accrochés les portraits, encadrés d'acajou, des directeurs successifs du jardin. La règle semble être, dans cette position privilégiée, de vivre près de cent ans.

Parmi eux, un seul est devenu célèbre : le «feu de Ridley» ou «Rubber Ridley», Ridley Caoutchouc. En 1888, Henry Nicolas Ridley arrive d'Angleterre,

nommé directeur. Il trouve dans l'inventaire onze hévées du Brésil expédiées en 1877 dans de petites serres portatives, via le jardin botanique de Kew, près de Londres. La vision de Ridley est d'imaginer, devant les arbustes, l'avenir du caoutchouc : le matériau, dit Alphonse Allais, doté de «cette propriété élastique qui le rend impropre à tout

à reculer, ce que depuis des années l'on attendait, et l'en aller voir d'autres palmiers plus chastes qui dévalent un grand gazon au bas duquel on donne parfois des concerts classiques. Je retrouve l'*Areca catechu*, le palmier qui donne la noix de bétel ; le petit palmier éventail que les Chinois riches de Singapour aiment disposer, dans des potiches

Kipling : «Nourrissez-vous au Raffles», le vieux hôtel légendaire. Il avait raison. Mais pour s'éblouir de feux d'artifices d'épices, mieux vaut aller ailleurs. Chez Bibi's, par exemple. Avec un décor de vieux meubles, de miroirs ouvragés et de photos jaunes, Bibi's est le restaurant du Parakan Place, consacré à cette culture intermédiaire née de la rencontre et des mariages des Chinois avec les Malais.

Eating House ; pékinoise, avec la soupe froide d'aïlerons de requin à Palace ; du Setchouan, avec des intestins de porc frits au Min Jiang. On trouve à Singapour toutes les cuisines du monde et même, peut-être, en cherchant, de la cuisine anglaise.

Mon appareil digestif a subi un soir l'émotion de son séjour à Singapour dans une sorte d'usine carrelée de blanc, au bord de la mer, à l'East Coast Sea Food Center. Un éclairage de camp de concentration et les portraits de Mona Lisa et Kodachroms délavés, alternent avec ceux de pandas, n'ont pu me distraire de ce qui se passait dans mon assiette.

Entrée : sotoang, des poules, gros comme l'ongle, caramélisés. Ensuite, pattes de couleur de toit de vieux temple, à décorer avec des beignets. Ensuite, pomfret, un poisson à la vapeur. Ensuite, soupe de bouquets frites et whisky dans un pot de NETE.

(Suite page 12.)

Il n'y a rien à voir dans cette ville. Tous ceux qui, en route pour Bali, dans une chambre climatisée vous le diront. Et pourtant...

d'usages». Tous les planteurs du Sud-Est asiatique en sont encore au café. Ridley, en vingt-neuf ans, les convainc et distribue sept millions de graines. En 1920, la Malaisie, dont Singapour, alors partie, produit la moitié du caoutchouc mondial.

La fleur du talipot

Nous arrivons au talipot ou *Corypha umbraculifera*. Non, ce n'est pas l'élégante division du rachis de ses palmes au départ du troc ni l'usage de ses folioles comme ancêtre du papier dans les manuscrits bouddhiques et encore dans certaines écoles en Inde qui font sa réputation. Non, c'est sa fleur. Il est banal de répéter, avec les Anglais, qui aiment les records, qu'il s'agit de la plus grande du monde, avec 6 mètres de haut. Dans la lumière lavée du matin, c'est la beauté pure, volant au sommet de l'arbre, formée de milliers de grappes blanches.

Folie reproductrice d'une plante qui épuise dans un dernier jaillissement toutes ses énergies, tout son albumen et meurt dans un premier et dernier, très lent, orgasme de six mois, le temps que dure sa fleur. J'arrive pour la fin du feu d'artifice. Déjà les inflorescences ont pris une teinte jaune pâle qui annonce le flétrissement. Dans un mois, l'élan moussueux sera retombé et l'arbre va fructifier avant de mourir.

Satisfaction un peu ambiguë de ne pouvoir que griller un rouleau de pellicule et regarder en partant

jumelles de vieille faïence, de part et d'autre de leur perron ; le massif *Elais guineensis*, qui donne l'huile ; le hirsute *Arena Saccharifera*, qui donne le sucre à une grande partie de l'humanité ; le *Lodicea*, avec son fruit géant ; le coco de mer, originaire de l'île de Praslin, aux Seychelles, qui fut longtemps un arbre mythique sous le nom de *Sylphium* et que l'on soupçonnait, jusqu'à l'époque romaine, de pousser sous la mer.

Je cherche l'épaisseur de Singapour, des traces de sa mémoire. La durée, seule, donne à une ville ce qu'escamotent, le temps du passage d'un bulldozer, les ravages hygiénistes de l'urbanisme. Il ne reste de Chinatown et de la vieille ville coloniale que des lambeaux. Bugis Street avec ses travestis s'est évanouie. Keong Road avec ses grands miroirs lumineux aux portes est silencieuse. La ville a perdu en odeurs ce qu'elle a gagné en hauteur, en caractère ce qu'elle a gagné en confort.

Les jardins sont entrés dans la ville. Nulle part au monde on n'a planté autant d'arbres, jusqu'à supprimer le bitume de certaines rues pour y substituer de l'herbe, des fleurs, des buissons. La jungle toute proche, de la réserve de Timah, envoie des pseudopodes verts entre les immeubles. Les arches de béton des autoroutes disparaissent sous les feuilles minuscules du *Ficus pumila*. La municipalité dépense chaque année 50 millions de dollars pour le seul entretien des plantes.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Montagne

JURA
JOLI JURA VEET - 84 48 38 89
Pension complète TTC 148 F/jour 1 pers.
999 F. 1/2 pers. 116 F. Forfait enfant.
Animaux acceptés.
Hôtelier L'HORLOGE
RN 78, 39130 PONT-DE-PORTÉ.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservations : 41 52 12 333 VENISE.
Tél : 41 11 50 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

**CRANS-MONTANA
VALAIS/SUISSE**
Mes vacances idéales
Je les passe à
L'HOTEL ELDORADO***
Site merveilleux, tout confort, bains, terrasses, tél. TV, cuisine soignée, fine, vérifié.
E. BONVIN. Tél. 19 41 27/41-13-33.

LEYSIN

HOTEL MONT-RIANT**
VACANCES STIMULANTES
40 lits. Confort. Cuisine de haute qualité.
Pension complète 55/73 FS
(env. 220/290 FF).
Tél. 19 41 25/34-12-33, CH-1854 LEYSIN.

SAHARA-PASSION !
de vacances en canyon avec...
avec NOMADE
LES AMIS DU SAHARA
10 années d'expérience
Doc. gratuits : 30 av. de Tami, 75017 Paris
Tél. 43 23 06 80

MALI, MAROC, TANZANIE

(Publicité)

ACCESS VOYAGES

L'AMERIQUE AU MEILLEUR PRIX

	AS	AR
NEW YORK	1 200 F	2 400 F
BOSTON	1 450 F	2 900 F
PHILADELPHIE	1 450 F	2 900 F
WASHINGTON	1 550 F	3 100 F
CHICAGO	1 750 F	3 500 F
ATLANTA	1 750 F	3 500 F
MIAMI	1 750 F	3 500 F
NEW ORLEANS	1 750 F	3 500 F
HOUSTON	1 750 F	3 500 F
DALLAS	1 750 F	3 500 F
DENVER	1 750 F	3 500 F
LOS ANGELES	1 950 F	3 900 F
SAN FRANCISCO	1 950 F	3 900 F
SEATTLE	2 300 F	4 600 F
MONTREAL	1 550 F	3 100 F
TORONTO	1 750 F	3 500 F
VANCOUVER	2 950 F	5 900 F
MEXICO	2 500 F	5 000 F

- ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS.
ACCESS VOYAGES (licence d'Etat 175111) S, rue Pierre-Lescot 75001 Paris.
Tél. : (1) Métro et RER Châtelet-Les Halles

escaliers

UN CHINEUR A SINGAPOUR

(Suite de la page 11.)

Recette : les bouquets sont jetés dans l'eau pendant quelques minutes, puis cuits dans une soupe d'herbes. Au dessert, durian.

Si vous n'avez jamais mangé de durian, vous n'avez jamais rien mangé qui ressemble au durian. Un fruit crémeux, à l'odeur de vieux fromage à l'ail, qui ne manifeste aucune exceptionnelles qualités qu'une fois arrivé à l'intérieur de votre bouche. Le Durio zibethicum des botanistes pousse à la base de l'arbre : il a la taille d'une tête d'enfant, et produit le noyau dans la pulpe mure lorsqu'on agite le fruit, à l'instar du marché de nuit, dans China Town. Il a, sans doute, de supposées vertus aphrodisiaques. Au jardin botanique de Singapour, les jeunes Chinois dorment au pied de l'arbre pour ne pas manquer la chute du fruit mûr, qu'ils vendront à prix d'or à leurs vieux concitoyens désarmés.

Il n'y a rien à voir à Singapour. Les gens qui, en venant pour Bali, ont fait marquer une nuit dans une chambre climatisée, au trentième étage d'un hôtel, le répètent. Mais je ne sais pas où, ailleurs qu'à Singapour, j'aurais trouvé un musée

de cire en marbre, blanc comme le Taj Mahal, réfrigéré de manière polaire (ce doit être pour la cire), où quinze hommes sont assis autour d'une table pour signer la reddition britannique devant les Japonais en 1942. Le détail des expressions, japonaises et « british », vaut la lecture d'un bon roman. On ne les lâche plus jusqu'à ce qu'on apprenne dans la salle suivante se trouvent quinze statues autour d'une table pour signer la reddition japonaise devant les Alliés en 1945. Parmi eux, un type humain assez exotique en ce lieu. A la moustache et à l'uniforme, on reconnaît un militaire français comme les aimait Giraudoux. Je déchiffre, dans la légende écrite en chinois, deux mots en clair : « général Leclerc ».

Bribes d'empire

Comme Bangkok avec l'Orient, Singapour est une étape littéraire avec le Raffles. Y ont logé et écrit, entre autres, Kipling, G. H. S. J. Conrad, Hermann Hesse, James Michener, Norman Mailer. Un écrivain anglais, qui y vit en permanence, Raymond Flower, le décrit comme un croisement néo-renaissance d'un palais florentin et d'un château de la Loire, et les



Figures de cire dans le jardin du Tiger Balm.

vérandas, comme la métaphore tropicale d'un collige oxfordien. On y sort le petit déjeuner devant la piscine. Huit oiseaux chanteurs dans leurs cages donnent un concert. J'ai rencontré, dans un hall, le Raffles, un personnage soixante-cinq ans, une énorme serviette. Je lui ai demandé en anglais : « Que transportez-vous là dedans par votre chaise ? » Il m'a répondu, en français : « De la soie. Je suis représentant en tissus de Lyon. Je vends de Tombouctou à Pékin tout un long de l'année ». Il a ajouté : « Les choses ne sont plus ce qu'elles étaient ».

Il est vrai que, depuis 1929, on n'a plus vu de tigre dans l'enceinte de l'hôtel Raffles. Le

dernier a été fusillé sous le billard. Il venait de s'échapper d'un cirque. Mais en 1931, deux hommes furent mangés dans les faubourgs. C'est ce que me raconte Roberto Fregaz, le directeur italien, dont la mère habite Trieste. Son rôle consiste à vendre l'image d'un Raffles à des touristes japonais « autocarés » de touristes japonais. Le soir, à la fraîche, sous les palmiers du voyageur, les Ravello madagascariens, ils commentent la boisson sacrée, le Singapour sling, qui fut inventé même, en 1915, par un barman ivre ou distrait qui s'était trompé de bouteille.

Ainsi continuent de vivre les bribes de ce que fut l'empire bri-

tannique. Je retrouve une carte postale représentant l'intérieur du Raffles. Des couples en habit dansent sous les lustres et les ventilateurs avec cette légende : « 1930. La salle de bal la plus fraîche du Sud-Est asiatique ».

Assis sur la peluche rouge des fauteuils de l'aéroport, en attendant l'avion pour Penang, je me suis régalé à suivre sur un écran de télévision un interminable débat entre le premier ministre Lee Kuan Yew et son opposant J.B. Jeyaretnam. Combat au finish de deux vieux et excellents acteurs qui exécutent toutes les figures imposées du répertoire.

La veille, dans la banlieue est de la ville, j'avais assisté à un wayang, une opéra de rue chinois. De généreux donateurs avaient offert aux « esprits affamés » une représentation. Quelques spectateurs, dix enfants, trois matrones et moi-même bénéficions de l'aubaine. Vingt acteurs sur scène chantaient et dansaient pour apaiser les esprits. Au maquillage près, j'ai cru revoir le même spectacle avec mes deux hommes politiques : protestations, hurlements, faux retrais, indignation, douce romance, gémissements, menaces. L'opéra, c'est la vie.

REPÈRES

Pour séjourner à Singapour, soit les vieux hôtels, le Raffles ou le Goodwood, soit les grattes-ciel : le Westin Plaza, le Shangri-la, le Meridien, le Dynasty, avec son toit de pagode. Pour les petits budgets, le YMCA, qui est un véritable hôtel avec piscine, et le Siam Court Hotel, avec un air d'auberge anglaise. Le prix des hôtels a baissé de 30% depuis 1985.

Pour les repas, les stands en plein air, à tous les coins de rue, excellents et peu chers. Notez le nom de ce pâtisseries, Tan Hock Sang, 16, China Street, c'est le meilleur.

Pour les antiquités, dans un vieil et admirable hôpital aux toits en brique, le Old Thong Chai Medical Institution, building 3, Wraying Street.

Ne manquez pas le jardin botanique, c'est le plus beau d'Orient.

Pour les melanges de pain, la pizzeria de crapsud chez Veo Swee Hong, 54, Upper Cross Street. Souvenez-vous des choux longs sont interdits à Singapour et qu'il en coûte 1 000 \$ d'amende de fumer sur le bac qui vous mène à l'île de Sentosa, soit l'équivalent de trois mois d'un salaire local.

Autres renseignements : Office du tourisme de Singapour, 158, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-97-18-18 et, sur place, au 131, Tudor Court, Tanglin Road. Tél. : 235-66-11.

la table

MAITRE ECKART AUX FOURNEAUX

Par La Reynière

Après l'admirable ouvrage de Jean des Cars sur Louis II de Bavière (Paris), il faut aller sur place visiter Nymphenburg, Hohenschwangau, Neuschwanstein, Linderhof, Herrenchiemsee et Starnberg.

élément dominant. Ce qui ne doit pas faire oublier les douceurs, strudel ou dampfnuden.

Point ne sera non plus besoin d'attendre l'Octobersfest pour se régaler des incommensurables bières. Et si la Bavière ne produit que quelque 100 000 hectolitres de vin, la majorité des mille sept cents brasseries d'outre-Rhin ne sont-elles pas ici ? Mélangier de la fête automnale ou, Welshler printanière, blonde et légère, que certains parfument d'une rondelle de citron, bruns Bockbier enfin que j'ai tant aimé goûter sur ce plat typique baptisé « Bier und Erdäpfel » (bière et terre), de pommes, en effet, de terre et de

essais, saisonnées de pot-ivre et de sucre, puis nappées de lardons maigres et d'oignons sautés !

Ce ne sont pas de ces plats que vous trouverez à la carte chez M. Witzgmann. Je l'ai connu chez les Trolagros, à Roenne, où il se perfectionnait. Eckart est à présent installé à l'Aubergine (8, Max-Josephstrasse à Munich, tél. 69-81-71, fermé le dimanche). Witzgmann m'a confié les recettes de quelques-uns de ses plats, dont une soupe de crevettes en gelée à la menthe, des filets de sole à l'ail et au radis rose, et un soufflé de carottes.

Enfin simplement, à Munich, dans un restaurant au Vieux Berlin (32, Amalienstrasse, tél. 88-11). Et, pour point d'attache, vous pouvez choisir un relais et châteaux, l'Alpenhof Murnau (8, Ramsachstrasse, tél. 08-84-10-45) ou Murnau-Obereyern au pied des Alpes bavaroises.

Sans quitter Paris, vous vous initiez à cette cuisine au Vieux Berlin (32, Amalienstrasse, tél. 88-11). Et, pour point d'attache, vous pouvez choisir un relais et châteaux, l'Alpenhof Murnau (8, Ramsachstrasse, tél. 08-84-10-45) ou Murnau-Obereyern au pied des Alpes bavaroises.

SEMAINE GOURMANDE

LA TRUFFE NOIRE A NEUILLY

Vieille enseigne, mais désormais c'est à la Truffe Noire chez Chantal et Jenny Jacquet, et dans une maison transformée, un événement puisque voilà peut-être né le meilleur restaurant de Neuilly !

Jenny Jacquet, découverte rue de la Pompe (publiez l'adresse), épouse du chef Auguste et comme lui du val de Loire, a su rejoindre complètement cette vieille baraque, en faire une maison claire, agréable, coquette, fleurie, où l'on retrouve, en entrée, ses dés de poisson en bouillabaisse (80 F), la mousseline et chair de brochet beurre blanc (70 F), le merlan de petite pêche au plat (70 F), un râble de lapereau rôti moutarde (85 F), etc., de beaux desserts. Dans la carte des vins, choisissez un « pays » du chef patron. Un « saint-nicolas » de bouquet 1985 (85 F). Et comptez 300-350 F. A l'apéritif, l'Optimiste, méritant son nom.

LA TRUFFE NOIRE 2, place Parmentier à Neuilly, tél. 46-24-94-14. Fermé samedi midi et dimanche. Parking avenue du Roule et porte Maillot.

LA COCOTTE

Au fin fond du dix-huitième, une petite salle ornée de cocottes de tout plumage où effleurent deux frères, dont l'un, en cuisine, travaille avec Roland Magné. Cuisine un peu moderne qui doit bien sur-

prendre les gourmets du coin (salade de crabe aux mangues, crevettes pâtes fraîches aux pichets), mais aussi foie de veau sauté bacon et gigot crème d'ail. Compter 150 F.

LA COCOTTE 83, rue de Valenciennes (19^e), tél. 42-54-58-56. Fermé dimanche. Parking proche rue Valenciennes.

LE COCHON D'OR

Le Cochon d'Or des Halles d'illustra mémoire (le chère M^{me} Sauniers en elle y revient quelquefois, nostalgique ! - faisait merveille). Après plus de bas que de haut, l'actuel propriétaire, M. Viart, a su s'entourer d'un chef (qui travailla avec Raymond Oliver au Véfour) et d'un adjoint de salle adroit et aimable. Et l'on retrouve les classiques, les belles viandes solides, la terrine de queue de bœuf succulente, la grillade de porc à l'ail, la sole meunière et les frites à discrétion, avant le dessert. Bon beaujolais. Compter 200-250 F.

LA FERME SAINT-HUBERT 21, rue Vignon (8^e), tél. 47-42-79-20. Fermé dimanche et lundi. Mercredi soir. Parking souterrain. Ouvert de 18 h à 11 h.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS A la propriété LES ALMANACHS VENTIMIL 61200 EPERVAIRY. Tél. 04 83 77 55 55. Ouvert tous les jours. Tarif sur demande.

LA FERME SAINT-HUBERT

Jouxtant la boutique d'un des meilleurs affineurs de Paris, Harry Vov, cette mini-salle nous régale, outre les classiques raclettes (sautes et savoyarde) et fondue, et les assiettes fromagères, de bons plats : feuilletés au rocamadour, soufflés au roquefort, croquettes de camembert, anoufflons façon fromager, rôti au marjolaine, etc. Cour à la crème et fontainebleau en dessert et, avec quelques vins (dont un fendant hervédique), un bon chère fermier. A noter pour les éventuellement et chiens. Compter 150 F.

LA FERME SAINT-HUBERT 21, rue Vignon (8^e), tél. 47-42-79-20. Fermé dimanche et lundi. Mercredi soir. Parking souterrain. Ouvert de 18 h à 11 h.

Advertisement for Dessirier restaurant, located at 9, Place du Maréchal Juin. Features a 'Rive droite' section and a 'Salle Climatisée le soufflé' section.

INDEX DES RESTAURANTS Spécialités françaises et étrangères. A grid listing various restaurants by region: AUVERGNATES, LYONNAISES, BRETAGNOISES, FRANÇAISES TRADITIONNELLES, BRESILIENNES, INDIENNES-PAKISTANAISES, SAADAS, VIETNAMIENNES, etc.

Handwritten text in Arabic script: مكة من الاصل

Culture

CINÉMA

Montand à l'heure de Pagnol

Griné, des sillons creusés au crayon pour approfondir ses rides naturelles, une fausse moustache rousse, plus set que poivre, un chapeau de feutre gris bien culotté par le sueur, tel apparaît Yves Montand, vieilli de quinze ans, dans Jean de Florette. Passé en beauté, sans apparent regret, dans le clan des patriarches, ressemblant plus au vieux Dominique qu'à n'importe qui. Comment a-t-il abordé ce grand virage irréversible de sa carrière ? Pourquoi l'a-t-il accepté ?

Pour rendre hommage à Marcel Pagnol, témoin de son mariage avec Simone Signoret, qui selon lui n'est pas seulement régional et pittoresque, qui est universel et dont l'œuvre ressemble à la tragédie grecque revue par Charlie Chaplin. Sans doute. Pour démontrer avec éclat que l'éventuel possible futur candidat à la présidence de la République est d'abord, est encore un grand acteur ? Aussi. Pour participer à une entreprise considérable, la réalisation d'un film d'une ambition épicure, à l'échelle française : huit mois de tournage, un budget de 110 millions de francs. Certainement.

A l'origine de ce pari spectaculaire, il y eut déjà un film, de Marcel Pagnol, Manon des sources, en 1952. Puis, dix ans plus tard, deux romans, Jean de Florette et Manon des sources, qui reprenaient, développaient le thème de la sécheresse des jardins et des cours et étaient publiés sous un titre unique, l'Eau des collines.

C'est de ce double roman que Claude Berri a tiré ses deux films, dont le premier, Jean de Florette, sort le 27 août, et le second, Manon des sources, le 11 novembre. Yves Montand, César Soubeyran, le « papet », savoureux et rocaillieux comme la garrigue, est présent dans les deux épisodes.

Place Dauphine, les gros fauteuils, le divan près de la cheminée là où s'asseyait Simone Signoret, sont recouverts de housses blanches. Bien sûr, puisque c'est l'été. Mais tout de même, ces fantômes vous serrent le cœur. Montand balaye d'un geste tendre le paysage familial. Il dit : « La vie continue... »



D. H.

« C'est de l'intérieur qu'il faut s'habiller... »

(Suite de la première page.)

« C'était fou d'écouter parler ce mec, aussi beau que d'écouter parler Picasso, ou Sartre, ou Prévert — pour ne citer que des gens que j'ai connus. Pagnol avait été instituteur, il lui en restait quelque chose, il semblait s'adresser à ses élèves (ou peut-être était-ce seulement à moi intention, je ne sais pas), en tout cas, j'ai beaucoup appris avec lui. Et puis il était drôle... »

« C'était l'époque, par exemple, où Paul-Émile Victor était en pleine banquette, il ne parvenait plus à se rappeler le nom de l'explorateur : « Comment s'appelle-t-il ? dit M. Engelure ? », demandait-il. « Fédor », j'étais bête comme tel. Il m'avait proposé deux heures qu'il voulait que je tourne comme metteur en scène, s'entendant trop âgé pour lui-même. L'un d'eux était un Guère de feu avant la lettre, et l'autre racontait les aventures d'un photographe ambulancier sur les marches de Provence... »

« Mais l'idée de jouer du Pagnol ne vous est jamais venue ? »

« Marcel m'avait demandé notamment de reprendre *Marius* à la scène. Puis la *Femme du boulanger*. J'ai refusé. A ce propos, je donne un grand coup de chapeau à Galabru. Lui l'a fait, il a bien fait et a remporté un énorme succès... »

« Vous n'avez pas tourné depuis trois ans, depuis *Carrouse*, de Claude Sautou, qui était un film chorégraphique. Vous revenez avec un rôle où vous vous vieillissez de quinze ans. Est-ce un virage à la Cabré, époque Toucher par au grisé. Le rôle de Papet est-il le préalable à une seconde et fructueuse carrière ? »

« On peut considérer que revenir au cinéma dans un rôle de vieillard, c'est couronner. Ou alors maud, parce que, lorsque j'enlève la moustache, on s'aperçoit que je ne suis pas si décati que ça. Mais, il faut constater aussi que c'est dangereux. La jeune génération, les quinze, vingt ans qui connaissent le petit Montand vont découvrir ce monsieur à travers cela... Il est définitivement le rejeton dans le clan des vieux. Et moi je ne me sens absolument pas enclin à commencer une collection de grands-pères. Mais sage, mon bon sens me poussent plutôt à dire, assez, tu arrêtes, tu es terminé, on ne te voit plus du tout... »

« Ce métier est une telle souffrance, à toujours été pour moi une telle souffrance, qu'il serait vraiment temps que ça cesse... Au cinéma, il s'agit de s'approcher le plus près possible de la vérité du personnage, ou met un costume — le vêtement du Papet — mais c'est de l'indéfini qu'il faut s'habiller, et on est jamais sûr d'y arriver... »

« On s'est exercé sur mon ami-agement dans l'Arve. Là n'est pas le problème. Maigrir, n'importe quel coquin peut le faire... Mais donner, le voir à un personnage, l'amener jusqu'à un bout, être à la hauteur de ce que l'on veut demander, du prix qu'on vous paie, de l'image que les gens ont de vous, c'est une autre affaire. Et encore le cinéma ça n'est rien comparé à une *one man show*. »

« Les trois premiers épisodes de mon dernier spectacle à l'Olympia, en 1981, je le jure, j'ai soulevé tous les soirs ma canne le jambon, pour avoir une excuse de ne pas entrer en scène. Parce que j'avais peur, physiquement peur. J'ai toujours souffert. C'est ça, j'ai fait que je compte dans ma tête : « C'est si bon, deux, trois, quatre... » De partir n'importe où, deux, trois, quatre, six... Ça ne se voyait pas ? Merci. Mais je n'étais finalement pas fait pour ça. Pourquoi un film, un petit rôle de paysan comme moi ? Vraisemblablement, je ne le serai jamais... »

« Est-ce que dans votre carrière il y a un des « épisodes », des « paliers » ? »

« Oui, au théâtre par exemple, en effet. Notre ami de Funes comparait notre vie à un petit théâtre où, tous les dix ans, un rideau se levait, un vent, un jumeau, un bien. A la fin, tout le rideau noir... Moi, j'ai eu la pétoche vers la quarantaine, un été éblouissant à cinquante-trois ans, ça correspondait à la sortie de *César* et *Rosalie*. »

« Et, bon, à partir de la solennité, il faut s'accepter comme on est. Pour ma rentrée à l'Olympia, je me suis senti obligé à une rigueur, à une économie d'énergie, rester allongé pendant la journée, surveiller les menus, marcher un peu, pour le souffle, afin de pouvoir tout donner, le soir, à heure dite. Il ne faut jamais oublier, le public est une jeune fille de dix-huit ans aux légitimes exigences... »

« Respecter les cinéastes, même si on se sent encore capable de certaines choses... Ainsi, je ne me vois pas remonter en scène, en France. Des galas, oui. Et peut-être cette tournée que je me promets depuis longtemps l'Amérique profonde, les pays où je n'ai jamais chanté, l'Égypte, Israël... »

« Est-ce que dans votre carrière il y a un des « épisodes », des « paliers » ? »

« Mais, pour l'instant, je me refuse de m'arroger le droit de définir ce que M. Signoret fait de son travail, ainsi qu'un M. Juppé, ou qu'un M. Malraux. Je ne vois pas non plus pourquoi on insulte Philippe de Villiers, qu'on m'explique pourquoi. Parce qu'il est cléricale ? Respectable, même si vous n'êtes pas d'accord. Mais je reconnais tout aussi bien les talents d'un Delors, d'un Bérégovoy, de Jack Lang à la culture. On pouvait lui reprocher un peu trop de... mais les actions positives il les a eues. Et je souhaite à M. Lartaud d'en faire autant... »

« C'est clair, je suis un franc-tireur... »

« C'est clair, je suis un franc-tireur, et je comprends que certains puissent dire : « Pour lui, il n'a pas de réelles responsabilités, il n'appartient à aucun parti... » Je peux leur répondre qu'il n'a été beaucoup plus difficile d'être compagnon de route du Parti communiste sans être communiste, parce que j'en prenais plein la gueule sans avoir l'appui de la force du parti. Bien sûr, il me témoignait son amour, mais quand je me suis tourné vers lui, il m'a dit : « Tu n'as pas vu les mecs de chez Renault venir me soutenir... »

« J'ai eu une poignée d'amis, et ces amis je les ai toujours. Et même si on a des divergences, on se conduit face à tel ou tel événement. Sakharov, ou les mineurs de Silésie ou les étudiants de Prague... »

« Où est ma place ? Elle est là. De temps en temps, j'ai l'impression qu'il y a des choses qu'il faut dire, et qu'on ne dit pas assez. Et puisque ma voix compte... »

Propos recueillis par DANIELE HEYMANN.

« Mais, pour l'instant, je me refuse de m'arroger le droit de définir ce que M. Signoret fait de son travail, ainsi qu'un M. Juppé, ou qu'un M. Malraux. Je ne vois pas non plus pourquoi on insulte Philippe de Villiers, qu'on m'explique pourquoi. Parce qu'il est cléricale ? Respectable, même si vous n'êtes pas d'accord. Mais je reconnais tout aussi bien les talents d'un Delors, d'un Bérégovoy, de Jack Lang à la culture. On pouvait lui reprocher un peu trop de... mais les actions positives il les a eues. Et je souhaite à M. Lartaud d'en faire autant... »

ARCHÉOLOGIE

A Orléans

Le pont-levis de Jeanne d'Arc

Tout Orléans se presse pour aller voir le pont-levis qui ouvrait les portes de la ville lors du fameux siège mené par Jeanne d'Arc. Ce qu'il en reste vient d'être exhumé par une équipe d'archéologues.

Difficile de savoir ce qui satisfait le plus M. Dominique Petit, responsable des fouilles urbaines : l'humble chanson — intact — d'une fillette vivant au XV^e siècle, arraché à la tourbe du chantier. Ou, quelques mètres plus loin, « la » découverte dont tout Orléans parle en ce moment, ce qu'on appelle depuis le mois de juillet un certain nombre de visiteurs : le pont-levis qui ouvrait les portes de la ville lors du fameux siège de 1429.

Là, au pied même de la statue équestre de Jeanne d'Arc, place du Martroi, au centre d'Orléans, l'archéologue de pierre du « pont dormant », faisant face au « pont levant » en bois, qui a évidemment disparu, ainsi qu'un pan impressionnant de la muraille, se trouvent dans un état parfait de conservation. On a découvert ce pont-levis, qui s'appelle « pont-levis de Jeanne d'Arc », en 1930, puis consolidé en 1932 et en 1947 pour parer aux menaces d'Anglais. Vu le « culte » voué à la Pucelle à Orléans, la municipalité, qui dirige M. Jacques Douffignac, ne peut manquer d'intégrer ces glorieuses reliques dans le parking souterrain qu'elle projette sous la place.

« Ce sont les premiers vestiges substantiels de l'époque de Jeanne d'Arc qui nous sont restés », précise M. Dominique Petit. Son équipe est en train de fouiller le fossé — la base-cour — du pont-levis, qui semble avoir servi de dépotoir à un atelier de métallurgie au XV^e siècle, et les caves et les latrines des habitats post-médiévaux qui furent rasés au XVIII^e siècle au moment de l'ouverture de la place du Martroi.

Ce pont-levis, c'est le second « gros coup » de l'équipe de M. Dominique Petit après la découverte, il y a quelques mois dans un sous-sol de la place du Châtelet, d'une stèle du Haut-Empire mentionnant le nom de *Genabum*. Une trouvaille qui met un point final à une polémique plus que centenaire sur les origines de la ville. *Genabum* était-il *Genabum*, la cité des Carnutes, dont la révolte au III^e siècle avant J.-C. provoqua la guerre des Gaules ? Une polémique savamment entretenue par Napoléon III, l'historien de la ville, autour d'une biographie de César, et qui, lui, penchait plutôt pour le site de Gien, à 40 kilomètres en amont d'Orléans.

Le budget de la fouille du Martroi se monte à 200 000 francs, dont 100 000 à la charge de la ville, destinés surtout à l'hébergement de la vingtaine d'archéologues qui travaillent

sur le site. Les 52 millions de francs débiqués pour l'opération du Louvre n'excitent pourtant pas la jalousie de Dominique Petit. L'archéologie — que les Parisiens peuvent peut-être au Louvre, se pratique depuis dix ans à Orléans, avec une prédilection des chercheurs pour cette « micro-archéologie » — par opposition à l'archéologie « monumentale », — certes moins « noble » mais autrement « rentable » sur le plan scientifique, qui consiste à fouiller les débris de nos ancêtres pour reconstruire leur vie quotidienne. Après une période de friction et d'incompréhension municipale, la concorde s'est installée entre archéologues, amateurs et élus locaux, qui ne sont pas insensibles au bénéfice électoral. Rien d'extraordinaire dans ce qu'on appelle une fouille « intégrée » dans un projet d'urbanisme. C'est devenu un projet « normal », assure un archéologue. Dans les six départements du Centre, la quasi-totalité des communes ont rédigé un POS, pris l'habitude d'inscrire en annexe la liste des sites archéologiques sensibles, « à titre d'information ». Rien ne les y oblige. « La loi n'a pas encore créé de véritable archéologie », souligne M. Jean-François Baratin, archéologue départemental. C'est le résultat d'un pacte — fruit d'un patient travail — entre la direction régionale des Antiquités et les élus locaux.

Mieux, c'est à Orléans que l'équipe dirigée qui a opéré au Louvre a fait ses premières armes et affiné sa méthodologie. M. Yves de Kisch fut directeur des Antiquités du Centre, et ce titre responsable des fouilles menées autour de la cathédrale d'Orléans de 1977 à 1980. M. Pierre-Jean Trombetta y fut également associé. A Orléans, on est fier d'avoir permis à quelques vedettes de l'archéologie urbaine de se...

Sans les « terrains d'entraînement » d'Orléans, mais aussi de Bordeaux, de Marseille, de Tours, de... de Bourges et de bien d'autres villes, l'« explosion » qui s'est produite sur le site du Louvre n'aurait pas été possible. C'est le sentiment de nombreux archéologues provinciaux. « Notre travail — notre rôle — a permis un déblocage... La Louvre aurait été impossible il y a dix ans... Mais c'est une opération qui ne voit qu'une fois par siècle. Napoléon III avait lancé Gergovie et Alesia-Sainte-Reine (1), Mitterrand avait lancé le Louvre... M. Roux, reconnu un archéologue, « par nous avoir saigné en province ». Sans trop de regrets quand même. Le moment est si belle dans la cour Napoléon.

RÉGIS GUYOTAT.

La Cour carrée du Louvre

Une lettre de M. Michel Fleury

A la suite de la publication dans le Monde du 20 juin dernier d'un article, « Les trésors du Louvre. Les fours de Bernard Palissy », d'Emmanuel de Roux, nous avons reçu de M. Michel Fleury, qui a dirigé la chantier de la Cour carrée, les précisions suivantes :

M. de Roux écrit qu'« il y a eu deux chantiers bien distincts aux méthodes et aux ambitions divergentes pour ne pas dire contradictoires », que, à la Cour carrée, il s'agit de « mettre en valeur les moignons (sic) glorieux des palais », tandis que « les méthodes d'Yves de Kisch » de Pierre-Jean Trombetta « ont été différentes », puisqu'il « a livré à une enquête à partir d'un inventaire descriptif ».

La campagne de fouilles que j'ai dirigée, avec M. Kruta, à la Cour carrée n'a eu nullement pour seule « ambition » de « mettre en valeur les moignons glorieux d'un palais », mais aussi de procéder, au préalable, à une « enquête » à partir d'indices « à disparaître ». Cette enquête a été faite et c'est ainsi qu'on est, comme l'indique M. de Roux, parvenu à « des milliers de tessons de poterie » qui ont procuré « des séries complètes de la céramique utilisée à Paris dans la première moitié du seizième siècle ». M. de Roux aurait pu sjoindre (ce qui signale votre communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 25 novembre 1985, dont je lui ai remis les épreuves) que les fouilles de la Cour carrée ont permis aussi de recueillir une série de formes bien datables de la première moitié du quatorzième siècle et que le tirage par flotation de la totalité des tessons a procuré « de nombreux vestiges micro-fossiles et de macro-restes végétaux ». Il est donc clair que l'ambition a été exac-

tament la même que les deux fouilles.

Quant à la méthode suivie à la Cour carrée, la fouille fine stratigraphique (pour les couches secrètes par le site) et la fouille demi-fine (pour les « moignons ») ont été approchées de l'extérieur pour rendre compte de la fouille de M. de Kisch, qui, en mars 1985, employait trois tapis de 10 mètres (ce dont il n'y a d'ailleurs pas lieu de lui faire grief). Voilà, il me semble, qui aurait dû conduire votre collaborateur à conclure « avec sérénité » que les « méthodes et les ambitions » des deux chantiers de la Cour carrée et de la Cour Napoléon « ont été « divergentes » ni « contradictoires ».

J'ajoute deux observations. M. de Roux qualifie le « développement total est de 284 mètres » de « moignon ». Ce terme paraît bizarrement restrictif au vu de la photographie qui accompagne l'article. Le texte donne la hauteur de ce soubassement, soit 7 mètres. Enfin, il indique que j'ai été invité de la direction des Antiquités historiques de l'Ile-de-France par le fait du prince, en plaçant ses mots entre guillemets. Or l'irregularité de l'arrêté qui m'a remplacé d'office a été constatée par un jugement du tribunal administratif de Paris du 13 décembre 1985 qui a annulé ma nomination. Mon suc-

ARTS

Mort du peintre Gérard Gasiorowski

Le peintre Gérard Gasiorowski est mort, le 19 août à Lyon, d'un infarctus. Il était âgé de cinquante-six ans.

Gérard Gasiorowski aimait signer ses tableaux de ses seules initiales, y ajoutant, suprême ironie, la mention « vingtième siècle ». Mort alors qu'il commençait enfin à sortir de l'indifférence, le mort trop tôt, bien trop tôt, dans la nuit du silence. Cet anonyme tant revendiqué, qui maintenant l'entoure à jamais, ne servait pas à couvrir un désencastrement. Il fut pris ces temps-ci, mais était le contrepoint meugleur d'une fervente profonde. Il voulait à tout prix, contre la modernité balbutiante des modes, rompre avec la rage de son métier de peintre.

S'Élevant lui-même au rang de chevalier dès qu'il pérorait dans l'espace de son atelier de Couban, il livrait combat. Pas de métaphore, ici la guerre faisait rage. Après l'exemple de Duchamp,

s'arrêter devenait impossible : il s'agissait de parcourir, à l'instar de l'histoire, toutes les directions de l'histoire de l'art. De Giotto à Picasso, en passant par le Japon, Gasiorowski retrouve toutes les aventures de la peinture et se signe presque à chaque chapitre pour construire patiemment son chemin le long de cette ligne d'or qu'il avait montrée cette année à l'abbaye Fontevraud. Se méfiant de sa virtuosité, il passait couche sur couche, quitte à masquer le fond de la toile jusqu'à le rendre invisible. À l'usage de ceux qui s'étonnaient de l'après de la lutte, il avait inscrit au bas de sa dernière œuvre une citation de saint Augustin, prise à leur crédit les yeux : « Celui qui se perd dans un passion a moins perdu que celui qui perd sa passion. »

B. R. JNÉ à Paris en 1930, Gérard Gasiorowski avait commencé à peindre en 1951, après des études d'arts appliqués, s'était arrêté au bout de deux ans, pour ne reprendre qu'à cinquante ans, quinze ans plus tard. Sa peinture dessinée, fine, délicate, nourrie de références littéraires et artistiques, s'a com- alors été assimilée à l'hyperrealisme. Puis Gasiorowski était à nouveau sorti de la scène artistique, mais cette fois sans cesse de peindre, de penser, de vivre la peinture, se dévouant corps et âme, dans l'isolement le plus complet, à sa passion, jusqu'à la rétrospective de 1983 à l'ARC. Il était présent dans jalousie à sa longue marche solitaire, menée dans l'oubli de soi. Depuis 1983, le peintre avait trouvé une sorte de paix intérieure, à l'orientale, et brossait de grandes suites austères et magnifiques, comme celle des *Stances* présentée au printemps dernier à Fontevraud. Pour la FIAC, il venait d'en achever une nouvelle, intitulée *Fertilité* que la galerie Adrien Maeght présentera en hommage au peintre disparu.

« RECTIFICATE » — Les initiales FRAC désignent non pas un Fonds régional d'art contemporain, comme il a été indiqué par erreur dans l'article d'Emmanuel de Roux, « l'héritier breton », mais Fonds régional d'art contemporain. (Le Monde du 22 août 1986.)

A PARTIR DU 9 SEPTEMBRE
THEATRE MONTAPARNASSE
Edwige Jean FEUILLERE MARAIS
La MAISON du LAC
LOCATION OUVERTE
43 22 77 74

Spectacles

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLLOT (47-04-24-26)
Hommage à Gary Cooper : 16 h, l'Homme de l'Ouest, de A. Mann (v.o.) ; 19 h, Médiane et son cow-boy ; 21 h, Today was, de H. Hawks (v.o.).

REAUBOURG (42-78-35-57)
15 h, Naples millimètre, de E. de Filippis (v.o.) ; 17 h, Métamorphose du chef de la police politique, de H. Soto ; 19 h, Se Majesté est de sortie, de J. von Sternberg (v.o.).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit. v.o.) : Lucrèce, 4 (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A. v.o.) : Cité Beaubourg, 3 (42-71-53-36) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quinette, 11 (46-33-79-38).

L'AMÉRIQUE (Suis.) : Luxembourg (R. sp.), 6 (46-33-79-38).

AMERICAN JUSTICE (A. v.o.) : Rochecorbon, 9 (48-78-81-77).

L'ANNÉE DU MARIAGE (A. v.o.) : Grand Paris, 15 (45-34-46-83).

LES ANGES SONT PLES EN DIEUX (Afr. v.o.) : Marignan, 8 (42-39-22-82) ; V.I. : Françoise, 14 (42-39-22-82) ; Parisiens, 14 (42-39-22-82).

ANNE TRISTE (Canadien) : Forum Orient-Express, 1 (42-33-42-26).

LES ANGES DU DÉSERT (Tuni. v.o.) : Utopia, 5 (43-26-84-63).

BIRDY (A. v.o.) : Clichés, 6 (46-33-14-42) ; V.I. : Opéra Night, 2 (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5 (43-26-79-17) ; George V, 8 (45-62-41-40) ; Montparnasse, 14 (43-22-32-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (R. sp.), 5 (43-26-84-63).

BRAZIL (Brit. v.o.) : Épis de Film, 8 (43-37-57-47).

LA CAGE AUX VICES (A. v.o.) : Maxéville, 9 (57-70-72-86).

LE CAMP DE L'ENFER (A. v.o.) : Paris Ciné, 10 (47-70-21-71).

CAMPUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16).

LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A. v.o.) : Marignan, 8 (43-29-22-82) ; V.I. : Françoise, 14 (42-39-22-82) ; Parisiens, 14 (42-39-22-82).

CLOCK WISE (Brit. v.o.) : Cité Beaubourg, 3 (42-71-53-36) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40).

LE CONTRAT (A. v.o.) : Arcades, 2 (42-33-42-26) ; Françoise, 14 (42-39-22-82) ; Parisiens, 14 (42-39-22-82) ; V.I. : Opéra Night, 2 (42-96-62-56) ; UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40).

LE DIABLE AU CORPS (It. v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8 (43-59-36-14) ; Parisiens, 14 (42-39-22-82) ; V.I. : Opéra Night, 2 (42-96-62-56) ; UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40).

LE DIAMANT DU NIL (A. v.o.) : Espace Gédé (R. sp.), 1 (42-33-42-26).

PROLES (A. v.o.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Halle, 1 (42-45-66-00).

ESCORT GIRL (Br. v.o.) : UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40).

LES ÉMIS D'AMÉRIQUE (Fr.) : Clichés, 6 (46-33-14-42) ; V.I. : Opéra Night, 2 (42-96-62-56) ; UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40).

FLAGRANT DÉSER (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16).

FX, EFFET DE CROIX (A. v.o.) : Forum, 1 (42-33-42-26) ; Cité Beaubourg, 3 (42-71-53-36) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40).

FOOL FOR LOVE (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52) ; Triomphe, 8 (45-62-41-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 11 (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-Français) (v.o.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16).

GINGER ET FRED (It. v.o.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16).

GOD'S LITTLE (A. v.o.) : André-des-Arts, 11 (43-25-49-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18).

HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Hallé, 1 (42-97-49-70) ; Hauteville, 11 (46-33-79-38) ; 14 Juillet, 14 (43-25-59-83).

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés. Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club.

Vendredi 22 août

Champs-Élysées, 6 (43-59-04-67) : 14 h, Vaudou, 2 (47-42-97-52) ; 14 h, La Rose Pourpre du Caïre (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52) ; 14 h, Runaway Train (A. v.o.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; 14 h, Le Sacrifice (Franco-suisse, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-48-18) ; 14 h, Si l'on n'est rien, fais-moi signe (Fr.) : Ambassade, 6 (43-35-30-40) ; 14 h, Soleil de nuit (A. v.o.) : Publicis Maitland, 6 (43-59-31-97) ; 14 h, Opéra Night, 2 (42-96-62-56) ; 14 h, Stop Making Sense (A. v.o.) : Escorial Perennes, 13 (47-07-28-04) (R. sp.) ; 14 h, Stranger Than Paradise (A. v.o.) : Utopia, 5 (43-26-84-63) ; 14 h, Teen Wolf (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1 (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 11 (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 14 (45-74-94-94) ; Françoise, 14 (42-39-22-82) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, The Dream Is Alive (A.), Opéra, 19 (42-45-66-00) ; 14 h, The Shop Around the Corner (A. v.o.) : Action Christiane, 6 (43-29-11-30) ; 14 h, Tendre de Soirée (Fr.) (*) : Capit, 2 (45-08-11-69) ; Miramar, 8 (43-59-92-82) ; Miramar, 8 (43-20-89-32) ; UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Le Matin (Fr.) : Gaumont Hallé, 1 (42-97-49-70) ; UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Milla Milla (*) (Brit.) : Saint-Michel, 5 (43-26-79-17) ; 14 h, Cent Francs l'Amour (*) (Fr.) : Jacques Hannequin, Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Colisée, 8 (43-39-29-46) ; UGC Gare de Lyon, 12 (43-43-01-59) ; Lyautey, 13 (43-31-56-84) ; UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Le Mal par le Mal (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Le Nomme (*) (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45-40) ; Gaumont Paris, 14 (45-36-30-40) ; 14 h, Les Femmes de l'Alouette (Fr.) : UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16) ; UGC Odéon, 6 (42-35-10-30) ; UGC Rivecourt, 6 (42-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-42-20-40) ; Convention St-Charles, 15 (45-79-33-60) ; V.I. : UGC Boulevard, 19 (45-74-45

هناك أمم الأصول

Sports

Les championnats du monde de natation

Pluie de records de France

Une pluie de huit records de France et quatre nageuses ont nagé en finale sur six alignés, avec mention particulière à la quatrième place de la Savoyarde Catherine Piewinski au 100 mètres papillon dames, a balayé la déception née de la disqualification du petit phénomène Pascaline Louvrier.

Vendredi matin ce sont les nageuses du 4x100 mètres quatre nages qui ont amélioré le record de France au près de 3 secondes.

La natation française a pris du poids lors de la cinquième journée des championnats du monde à Madrid. Matt Hoerner a

remporté sa deuxième médaille d'or avec le relais 4 x 100 mètres. Les nageuses de la RDA ont réalisé deux nouveaux doubles dans le 100 mètres papillon avec Ingrid Gressler et Kristine Otto et dans le 100 mètres brasse avec Sylvia Gerasch, qui a battu son propre record du monde, et Hoerner.

Les larmes de Pascaline

La natation française est restée lettre morte. Il y a quelques jours, une mesure analogue avait frappé le Canadien Alex Baumann, une star de la natation actuelle, harcelé de titres et de gloire. Les juges ont fait marche arrière, requérant Baumann pour s'apercevoir ensuite, image à l'appui, que le Canadien était bien félicite. Baumann est resté qualifié.

Stephan Caron n'est plus seul

Pascaline n'a pas pu se mesurer en finale au petit prodige canadien Allison Higgins, treize ans et demi, médaille de bronze du 200 mètres brasse en début de semaine et encore quatrième du 100 mètres, jeudi. Les larmes de Pascaline furent la seule fausse note d'une journée à marquer d'une pierre blanche pour la natation française, qui a recueilli, sous une pluie de huit records nationaux, ses premiers fruits solides du redressement.

La superbe quatrième place de la Savoyarde Catherine Piewinski au 100 mètres papillon derrière l'Américaine Mary Meagher, fut l'un des

plus beaux moments de la journée. La nageuse de Chalon, âgée de dix-huit ans, a battu deux fois son record de France (1 mn. 00 s. 76 le matin, puis 1 mn. 00 s. 72 l'après-midi) et deux fois, au passage, la meilleure performance nationale des 20 mètres (28 s. 33 et 28 s. 31). Sans complexe, ce petit gabarit vint d'une région de ski, a jeté ses 1,63 mètres dans la bagarre contre des papillonneuses aux mensurations autrement plus impressionnantes.

Mais d'autres records ont été bouleversés dans les archives de la natation française, celui de Franck Jacono en série du 400 mètres nage libre (3 mn. 53 s. 76), assorti de la septième place en finale de Thierry Fata au 200 mètres brasse (2 mn. 19 s. 16), huitième en finale et, surtout, du 4 x 100 mètres nage libre, successivement hissé par Laurent Neville, Bruno Gutzeit, Laurent Viquerat et Stephan Caron à 3 mn. 24 s. 29, puis à 3 mn. 23 s. 69. Un temps qui a valu la sixième place à ce relais et qui impose désormais un certain respect.

Le tonus général, la quatrième place des balayées de la natation synchronisée, les matchs nuls de l'équipe de water-polo contre les

Etats-Unis et Cuba, permettent à Patrice Prokop de constater : « Derrière les Etats-Unis, la RDA et la RFA, la France est une des nations les plus présentes à Madrid. » Le gros poisson Stephan Caron n'est plus seul dans l'aspirin.

MICHEL DESFONTAINES.

LES RÉSULTATS

MESSIEURS
● 400 mètres nage libre - 1. Hoerner (RFA), 3 mn 50 s 5; 2. Desauter (RDA), 3 mn 51 s 26; 3. Jacopson (E-U), 3 mn 51 s 33.

● 100 mètres papillon - 1. Piewinski (Hong.), 1 mn 14 s 27 (record d'Europe, ancien record 2 mn 15 s 11 par Wilkie (E-U)); 2. Denis (Can.), 2 mn 14 s 93; 3. Bentley (E-U), 2 mn 16 s 51.

DAMES
● 100 mètres papillon - 1. Gressler (RDA), 59 s 51; 2. Otto (RDA), 59 s 66; 3. Meagher (E-U), 59 s 98.

● 100 mètres brasse - 1. Gerasch (RDA), 1 mn 8 s 11 (record du monde, ancien record 1 mn 8 s 29 par le même le 23 août 1984, à Moscou); 2. Hoerner (RDA), 1 mn 8 s 41; 3. Bogosilovic (Bul.), 1 mn 8 s 52.

CIBLES

RUGBY

Les rebelles All Blacks « blanchis »

Dix des rugbymen néo-zélandais, écartés de la sélection nationale pour avoir participé, contre l'avis de leur fédération, à une tournée en Afrique du Sud au début de l'année, ont été rappelés pour former l'ossature de l'équipe des All Blacks qui rencontrera l'Australie, samedi 23 août, à Wellington.

« Notre tâche est de composer la meilleure équipe possible et nous nous sommes efforcés d'y parvenir », a expliqué Brian Lochore, l'entraîneur national, pour justifier ce rappel. Depuis la mise en quarantaine des « rebelles », les Néo-Zélandais avaient battu l'équipe de France en tournée aux Antilles par 18-9, puis avaient dû s'incliner contre les Australiens 13-12.

Les dix joueurs « blanchis » sont les trois-quarts Warwick Taylor et Craig Green, ainsi que les huit avants qui forment le pack All Blacks : Wayne Shelford, Alan Whetton, Gary Whetton, Murray Pierce, Jock Hobbs, Gary Knight, Mike Reid et Steve McDowell.

La décision des sélectionneurs a été sévèrement condamnée par l'organisation antiségrégationniste de l'Union africaine, dont le porte-parole a estimé que les joueurs « rebelles » auraient dû être exclus « pour vingt ans » et non pas écartés de deux rencontres seulement.

TENNIS

Monsieur Propre à Flushing Meadow



Vainqueur à Toronto et grand favori à Flushing Meadow avec Ivan Lendl, Boris Becker abordera le championnat américain plus riche de 2 millions de dollars (8,5 à 9,75 millions de francs). C'est à ce prix que son manager Ion Tiriac négocie un nouveau contrat publicitaire d'un an avec une grande marque de lessive allemande qui mise sur l'allure « propre et impeccable » du jeune champion. A dix-huit ans, ses revenus publicitaires dépassent déjà 225 millions de francs.

Haro sur les émigrés

Rude Pravo, l'organe officiel du PC tchécoslovaque, a stigmatisé, dans son édition du 12 août, les sportifs émigrés en Occident et a accusé la championne de tennis Martina Navratilova, naturalisée américaine, de « vendre à l'étranger le savoir-faire acquis en Tchécoslovaquie ». Rude Pravo reproche à une partie du public tchécoslovaque d'avoir applaudi Navratilova lors de la coupe de la Fédération, disputée fin juillet à Prague, « par provocation », préférant « célébrer la gloire de l'émigré plutôt que celle des sportifs tchécoslovaques ».

Le quotidien argentin se montre encore plus sévère à l'égard de deux joueurs de hockey sur glace, Frantisek Musil et Michal Pivonka, dénués de « rigueur morale », qui ont abandonné leur équipe le 23 juillet au Canada par « goût de l'argent ». — (AFP).

Des piscines laboratoires

Cette superproduction à usage des entraîneurs donne une idée de l'ampleur des moyens mis en œuvre par les grandes nations sportives pour rester dans la course aux performances et rivaliser entre elles au niveau mondial. La petite RDA, avec ses dix-sept millions de citoyens-athlètes, fut la première, il y a quelques années, à donner le signal en matière d'équipement et d'investissement dans la science et des techniques modernes. Dans son village, l'Allemagne de l'Ouest a entrepris elle aussi à sa manière de se doter d'impressionnants instruments dont a bénéficié le phénoménal Michael Gross.

Les Etats-Unis eux-mêmes ne se contentent plus de vivre en toute sérénité sur le formidable vivier du million de nageurs californiens créé par une brochette d'entraîneurs célèbres. Ils ont emmené, avec leurs champions de la trempe du sprinter Matt Biondi ou du papillonneur Pablo Morales, une équipe de deux médecins, cinq physiothérapeutes et deux psychologues, reconnaissant ainsi qu'ils ne peuvent plus négliger le moindre détail pour rester la première puissance mondiale de natation.

La délégation américaine a désormais régulièrement recours à la mesure du taux d'acide lactique dans le sang, réducteur de la tension synchrone, les matchs nuls de l'effort et qui permet de détecter l'état de fatigue ou de fraîcheur du nageur. Cette méthode, lancée par les Allemands de l'Est, avait été adoptée, dès 1980, par les Français.

Comme quoi la natation hexagonale sait aussi être en pointe, même si elle ne travaille pas à la même échelle avec ses 120 000 licenciés et un budget sport de 13 millions de francs, six fois moins important que celui de l'OMM de Bernard Tapie.

La natation française, cinglée par l'échec aux championnats d'Europe en 1983 d'où elle ne revint qu'avec une seule place individuelle et trois relais en finale, a eu le mérite de « décoller » ce qui n'allait pas et de « faire le ménage », selon les propres mots du directeur technique national actuel, Patrice Prokop. Elle s'est attachée, plusieurs années durant, les services d'un psychologue, Patrice Nilbous, pour repartir du bon battement de pied et notamment mieux gérer les problèmes relationnels à l'approche d'un grand événement.

Sans prétendre lutter à armes égales avec les grandes puissances nageuses, la fédération a entrepris de reprendre la compétition par le bon bout. Pas si simple, dans un pays qui ne possède pas une puissante tradition sportive. Et où cohabitent autour des bassins une école traditionnelle, symbolisée avec la stocque que l'on sait par le couple Guy Boesjone-Stephan Caron, et une génération d'entraîneurs et de chercheurs plus techniques, plus scientifiques, à l'image de Michel Pedrolatti, qui lança, en 1977 à l'INSEP un centre national d'entraînement fort critiqué à ses débuts pour ses nouvelles méthodes.

A vrai dire, la natation française ne manque ni d'ambassadeurs ni d'entraîneurs ou de spécialistes à la hauteur. Elle a simplement du mal à réaliser la synthèse de ses potentiels, pour ne pas dire de ses chapelles. C'est la conviction d'une poignée de passionnés réunis depuis 1981 dans l'Association Recherche Natation (ARN) : trois spécialistes qui tentent de mettre en commun le fruit de leurs expériences.

On trouve dans ce groupe officiel médecine, physiologiste, diététicien, psychologues, biochimistes et entraîneurs. « On n'est pas là pour réinventer le travail à la mine », prévient d'emblée l'un des membres, Christophe Millet, entraîneur au centre de Font-Romeu.

Approche scientifique de la préparation aux compétitions, certes.

Mais pas question de faire de la piscine une usine. Leur espoir, rejoignant les vœux de la Fédération, serait que la natation française utilise mieux ses trousseaux outils trop dispersés.

Assurément, la France est encore bien loin des Etats-Unis, où le nageur universitaire dispose d'un entraînement qui n'est fait pas qu'un animal de bassin. Non seulement on lui facilite l'entraînement en lui proposant des cours répétés à différents horaires, un peu comme les films de Canal Plus, mais, surtout, on lui ménage d'autres pôles d'attraction.

Matt Biondi énumérait l'impressionnante liste de ces activités hors bassin et hors études à l'université de Berkeley : basket-ball, cinéma, camping, voile, course à pied, excursions. Nager n'est pas une obsession. Et cela dédramatise la défaite au piscine. Michel Paulin, qui fut longtemps l'entraîneur de l'Allemand de l'Ouest Thomas Fahrner à l'ASPTT Lyon, rapporte cette confiance de son ancien élève : « Finalement, je pense avoir fait une bêtise en cessant de suivre mes cours à la faculté trois mois avant les Jeux de Los Angeles. J'aurais sûrement mieux réussi. »

M. D.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme Championnats d'Europe. Du mardi au dimanche 31 août à Stuttgart. A2. Sports de, tous les après-midi et résumés le soir vers 22 h.	Deuxième division Quatrième journée samedi 23 août Cinquième journée mardi 27 août
Aviron Championnats du monde. Jusqu'au dimanche 24 août à Nottingham. TF1, Sports dimanche vacances à 14 h 50.	Motocyclisme Championnat du monde Grand Prix de Saint-Marin. Dernière manche du championnat, samedi 24 août à Misano. TF1, Sports dimanche vacances à 14 h 50.
Boxe Championnats du monde des poids welters (vergers IBF). Drayton (E-U) contre Davey Moore (E-U), dimanche 24 août à Las-Vegas. En Canal + à 20 h 45.	Natation Championnats du monde. Jusqu'au dimanche 31 août à A2. Les Jeux de, samedi 30 août à 17 h. TF1, Sports dimanche vacances à 14 h 50.
Canô-Kayak Championnat du monde de course en ligne. Jusqu'au dimanche 24 août à Montréal.	Rugby Challenge du Manoir. 24 août.
Cyclisme Championnat du monde sur piste. Du mardi au dimanche 26 au 31 septembre à Colorado-Springs.	Spéléologie Festival international du film de spéléologie et de monde souterrain. Du mardi 26 au dimanche 31 août. La Chapelle-en-Vercors à 18 h.
Football Championnat France Première division. Sixième journée. mardi 28 août. Nice-Paris-SG; Saint-Etienne-Toulouse; Nantes-Bordeaux; Metz-Lens; Marseille; RC Paris-Sochaux; Auxerre-Laval; Lille-Nancy; Brest-Monaco; Toulon-Les Havre.	Tennis Championnats internationaux des Etats-Unis à Flushing-Meadow. Du mardi 26 août au dimanche 7 septembre. Ouverture en direct de 18 h à 21 h 30, mardi, sur la Cinq, puis retransmission en direct et en différé tous les jours lors de deux rendez-vous : 12 h à 15 h 30 et 18 à 21 h 30.
Séniors Monsieur-Saint-Etienne: Le Havre-Nice; Toulouse-Brest; Nancy-Toulon; Laval-Metz; Paris-SG-Lille; Bordeaux-Rennes; Lens-RC Paris; Sochaux-Nantes; Marseille-Auxerre.	Vol à voile Grand Prix international de vitesse en plané. Jusqu'au dimanche 24 août à Luchon.
	Volley-ball France-Tchécoslovaquie. Samedi 23 août à 18 h.

A L'OCCASION DE LA SORTIE DE "JEAN DE FLORETTE"

YVES MONTAND

SERA DEMAIN A 13 H LE RÉDACTEUR EN CHEF DU "JOURNAL INATTENDU" DE RTL

AVEC HENRI MARQUE

Médecine

Selon une enquête nationale

Un hémophile français sur deux est contaminé par le virus du SIDA

Plus de la moitié des hémophiles français ont été contaminés par le virus du SIDA : c'est ce que montre une enquête épidémiologique nationale menée en février dernier par le Centre national de la transfusion sanguine et dont les conclusions sont publiées dans l'hébdomadaire scientifique, *The New England Journal of Medicine* (numéro du 2 août).

D'après cette étude, qui a porté sur 2 062 hémophiles - soit environ la moitié de l'ensemble des hémophiles français - 50,5 % d'entre eux sont séropositifs pour le virus du SIDA. Cette proportion varie d'une région à l'autre, atteignant par exemple 71,7 % à Paris et 16,2 % dans le nord de la France.

Les pourcentages d'infection ne varient pas selon le type d'hémophilie, puisque 51,2 % des hémophiles A - ceux qui ont un déficit en facteur VIII de la coagulation - et 46,5 % des hémophiles B - ceux qui n'ont pas de facteur IX - sont séropositifs. Une proportion non négligeable de conjoints ou partenaires occasionnelles de ces hémophiles - très exactement 6,8 % - sont également séropositifs. Cette constatation confirme le risque faible mais néanmoins réel, de transmission du virus du SIDA.

Enfin, les données, dont le statut a servi à préparer les concentrés enrichis en facteurs de la coagulation, ont aussi été testés : selon les régions, la proportion de séropositifs varie de 0,019 % dans le Nord, à 0,109 % à Paris.

Plus de la moitié des hémophiles français contaminés par le virus du SIDA, ne manquera pas de poser, dans un proche avenir - même si tous ne seront pas, en définitive, atteints par la maladie - de nouveaux problèmes de santé publique. Le fait que, depuis 1980, les produits d'origine sanguine servant au traitement des hémophiles, sont spécialement préparés, de manière à éliminer le risque de contamination virale (en particulier grâce à la méthode du chauffage), laisse seulement espérer que la propagation de l'épidémie de SIDA dans cette population à haut risque va ralentir.

F. M.

Quatre jours après avoir été mis sous assistance mécanique

L'opéré de Nancy a reçu un cœur humain

L'attente n'aura pas été longue pour l'opéré du cœur de Nancy : quatre jours après avoir été mis sous assistance cardiaque mécanique externe, M. Barthélémy Musacco a été à nouveau opéré dans la soirée du 20 août, son chirurgien, le professeur Jean-Pierre Villemot, ayant réussi à trouver un cœur humain compatible dans la région bordelaise (le Monde du 22 août).

Ce cœur, prélevé sur une personne de trente-cinq ans, victime

d'un accident de la route, a été acheminé à Nancy à bord d'un avion spécial de l'armée française. L'intervention chirurgicale, qui a duré environ quatre heures trente, s'est bien passée et, ce vendredi 22 août, le patient avait regagné la salle de réanimation de l'hôpital de Brabois à Vandœuvre-lès-Nancy.

La preuve est donc faite que la pompe de type Vizard fabriquée par Rhône-Poulenc peut servir de cœur externe en parallèle, dans l'attente d'une greffe cardiaque humaine. Sans facilitation d'une technique de ce type, il est vraisemblable que M. Musacco, en état de « défaillance cardiaque terminale décompensée » depuis le 17 août, serait mort avant d'avoir pu bénéficier d'une greffe.

D'un coût bien moindre que les cœurs artificiels temporaires mis au point en particulier aux Etats-Unis, la pompe de Rhône-Poulenc devrait trouver, dans ces cas de défaillance cardiaque massive, de nouvelles indications. Mais, de nombreuses informations données sur l'intervention de Nancy, l'équipe chirurgicale du professeur Villemot aurait-elle pu trouver un cœur humain compatible rapidement ? Rien n'est moins sûr.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 10

(Publicité)

EXPORT CHALONS EN CHAMPAGNE TOUTES

contre remboursement ou par crédit documentaire

4, rue du Général-Maitrot
51000 CHALONS-SUR-MARNE - France
Tél. 26-66-06-78
Tél. CCHLM 841123 F

LOTTO N° 24 TIRAGE DU MERCREDI 20 AOUT 1986

17 18 25 40 44 46 37

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR SAMEDI 23 AOUT A 19 HEURES
VALIDATION AU PLUS TARD MARDI 25 AOUT
HEURES HABITUELLES
POUR LES DEUX SEMAINES PROCHAINES

NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	NOMBRE PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)	MONTEPOT
6 BONS N°	2	3 288 010,00 F
5 BONS N° + complémentaire	23	156 580,00 F
5 BONS N°	996	11 840,00 F
4 BONS N°	74 044	160,00 F
3 BONS N°	1 592 427	11,00 F

Le Monde
MAGAZINE SPÉCIAL SICOB
Parution le 15 septembre 1986
Renseignements publicités :
45-55-91-82, poste 4196

Informations « services »

Accidents de la circulation

Fonds spécial en cas de délit de fuite ou défaut d'assurance

Chaque année, des milliers de personnes sont victimes d'un accident de la circulation dont l'auteur n'a pas la fuite ou a négligé de souscrire une assurance. Les blessés ou les familles des tués peuvent recevoir une indemnité du Fonds de garantie automobile (FGA) qui intervient pour tous les accidents survenus en France quelles que soient les personnes impliquées (conducteurs de véhicules à moteur ou sans moteur, cavaliers, utilisateurs de planches à roulettes, etc.).

Les victimes (qui doivent avoir la nationalité française, posséder leur résidence principale en France ou être ressortissants d'un Etat ayant conclu un accord de réciprocité) doivent adresser une lettre recommandée au FGA en relatant les circonstances de l'accident, et y joindre un état descriptif des dommages, la justification (par constat ou témoignage) de la responsabilité de l'auteur et du délit de fuite ou de défaut d'assurance. L'intervention du FGA peut être étendue, sous certaines conditions, aux dégâts matériels.

* FGA : garantie automobile, 64, rue Debracon, 94300 Vincennes.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 24 août

Provins, 14 heures : mobilier, tableaux, pianos ; Rambouillet, 10 heures et 14 h 30, vins, alcools.

FOIRES ET SALONS

Bata-sur-Mer (samedi seulement) : Cafés (samedi seulement) ; Decize, Dierdrecht dans la Drôme (samedi seulement) ; Divonne-les-Bains, Gien, Grenoble, La Bourboule (samedi seulement) ; Noerdouze (dimanche seulement) ; Ouzouer (34) (samedi seulement) ; Pleurs (51) (dimanche seulement) ; Saunay (32) et Valbonne (06).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 AOUT

« Histoire d'une abbaye célèbre : Port-Royal », 11 heures, et 18 h 30, 123, boulevard de Port-Royal (M° Boucicaut-Gaîté).

« Cimetières du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Art pour tous).

« Les hôtels de Crédit foncier », 15 heures, 19, place Vendôme. S'inscrire au 42-60-71-62 ou 45-48-26-17 (Anno Perreault).

« L'Opéra et son sous-sol », 15 heures, devant entrée (Ch. Morle).

« A la recherche du premier village de Venise », 14 h 30, office de tourisme, 7, rue des Minimes.

« Exposition : les nouveaux réalistes », 10 h 30, 11, avenue du Président-Wilson et « le Marais : de l'Hôtel de Sene à l'Hôtel de la Bievilliers », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jalet).

« La Cité des sciences en bateau », à pied et... à table », 9 h 30. Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« De Médicis à Yves-de-Manoir : le Père-Lachaise inconnu hors des parcours traditionnels », 10 h 30, porte principale, et « de Jules Vallès aux deux murs des Fédérés », derniers instants du mouvement de la Commune de Paris », 14 h 45, sortie escalier, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le vieux quartier Saint-Séverin », 15 heures, 14, Montbrun-Montmorin, sortie côté pair et « le Marais, la place des Vosges illuminée », 21 heures, parvis Hôtel-de-Ville (G. Bouteau) ; ou métro Pont-Marie (P. Hueres).

« Sur les pas des Templiers », 15 heures, sortie métro Temple (L. Hamlet).

« Les salons de réception du ministère des affaires étrangères », 11 heures, 37, Quai d'Orsay (M. Ragnaud).

« Le Marais inconnu », 14 h 30, égise Saint-Paul (Vieux Paris).

« Minutiers », 15 heures, métro Abbesses (Lathès).

CONFÉRENCES

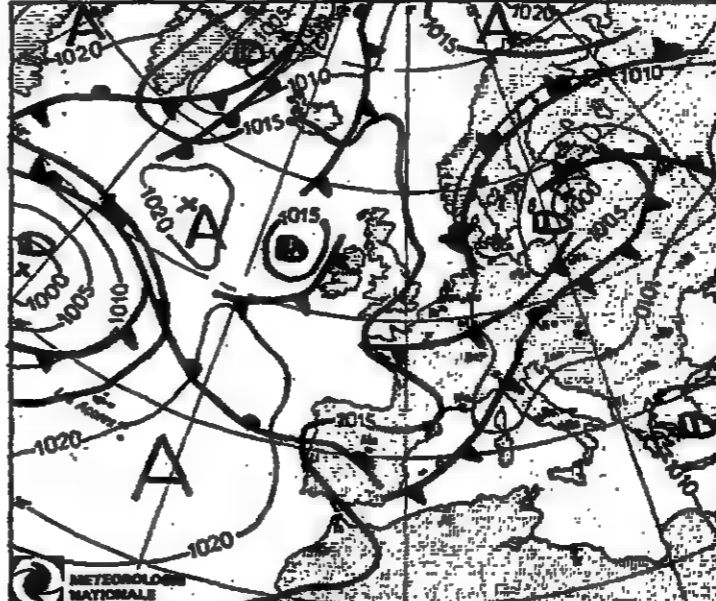
Club des Sciences et de l'Industrie de La Villette, 15 h 30 : Espace Didot, salle de projection - Montaigne, l'homme et l'écrivain (M.-A. Malin).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 août à 00 h et le dimanche 24 août à 00 h.

Evolution générale : La perturbation qui a abordé la France donnera encore un temps humide, nuageux et pluvieux samedi, ensuite le temps sera plus instable. L'Europe russe pendant trois jours dans une situation dépressionnaire qui occasionne un refroidissement.

Samedi et le ciel sera très nuageux le matin sur toutes les régions sur le littoral de la Méditerranée et la Corse. Il pleuvra au nord-est de la Seine et quelques averses se produiront sur le Massif Central et les Alpes du Nord. Ailleurs ce sont les brumes et les brouillards qui domineront.

Les températures minimales seront de 12 degrés à 14 degrés sur le littoral nord et de 14 degrés à 17 degrés sur la moitié sud.

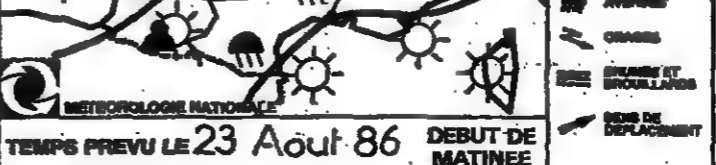
Dans la journée, au nord de la Loire et dans le Nord, ainsi que des régions de l'Est aux Alpes, le ciel restera très nuageux et des averses se produiront fréquemment. Sur la plus grande partie du pays, temps nuageux avec quelques éclaircies.

Les températures seront comprises entre 16 degrés et 22 degrés sur le littoral nord entre 22 degrés et 30 degrés sur la moitié sud. Mistral et tramontane se lèveront en fin de journée.

Dimanche : situation lente du temps pluvieux. La matinée sera très brumeuse au général, seul le côté méditerranéen aura un ciel peu nuageux mais le vent du nord à nord-est soufflera assez fort.

Dans l'après-midi, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Il y aura des averses locales mais assez fréquentes de la Bretagne et de la Vendée aux frontières belges ainsi que sur le Massif Central.

Sur les Alpes le ciel restera très nuageux. Les températures minimales et maximales seront en baisse partout.



TEMPÉRATURES maximales - minimales
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-8-1986 à 6 h TU et le 21-8-1986 à 6 h TU

FRANCE	BOURSE	TEMPERATURES
ALGER 28 14 S	15 P	MAR ANGELES 27 18 S
AMSTERDAM 20 13 S	20 P	LUXEMBOURG 19 13 C
BARCELONE 28 15 S	27 S	MARSEILLE 25 12 S
BELGRADE 22 11 S	27 S	MEXICO 25 7 S
BERLIN 28 15 S	27 S	MILAN 27 18 S
BOMBAY 28 15 S	27 S	MONTREAL 26 16 S
BRESCIA 28 15 S	27 S	MOSCOU 18 11 P
BUDAPESTE 28 15 S	27 S	NAGASAKI 25 7 S
CHENNAI 28 15 S	27 S	NEW YORK 21 18 P
CHONGQING 28 15 S	27 S	OSAKA 25 7 S
COLOMBO 28 15 S	27 S	PARIS 21 18 P
DARWEN 28 15 S	27 S	PRAGUE 21 18 P
DELHI 28 15 S	27 S	ROME 21 18 P
DISBURGH 28 15 S	27 S	SINGAPOUR 29 26 C
DUBLIN 28 15 S	27 S	STOCKHOLM 18 10 P
GUANGZHOU 28 15 S	27 S	SYDNEY 18 9 S
HANOI 28 15 S	27 S	TOKYO 22 23 N
HONGKONG 28 15 S	27 S	TUNIS 23 21 S
KUALA LUMPUR 28 15 S	27 S	VIENNE 22 16 S
LAHORE 28 15 S	27 S	YOKOHAMA 22 16 S
LIANGZHOU 28 15 S	27 S	
LONDON 28 15 S	27 S	
MADRID 28 15 S	27 S	
MANILA 28 15 S	27 S	
MARSEILLE 28 15 S	27 S	
MELBOURNE 28 15 S	27 S	
MUMBAI 28 15 S	27 S	
NEW DELHI 28 15 S	27 S	
OSAKA 28 15 S	27 S	
PARIS 28 15 S	27 S	
PEKING 28 15 S	27 S	
PORT SAUD 28 15 S	27 S	
RAJAHMUNDRAM 28 15 S	27 S	
SEATTLE 28 15 S	27 S	
SINGAPOUR 28 15 S	27 S	
SOURABH 28 15 S	27 S	
TAIPEI 28 15 S	27 S	
TOKYO 28 15 S	27 S	
YOKOHAMA 28 15 S	27 S	

■ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support scientifique de la Météorologie nationale.)

Carnet

Naissances

— Nadège et Desmet font part de la naissance, le 23 juillet 1986, d'Anne-Karoline BEKUS-SORET.

50290 Breuille-sur-Mer.

Décès

— M. Yves Chapron, son épouse, M. le capitaine et M. Olivier Chapron, M. et M^{me} Frédéric Chapron, ses enfants, son petit-fils Sébastien, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

M. Yves CHAPRON, colonel des troupes de marine (ER), maire d'Arzon (56), chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, survenu le 14 août 1986, à l'âge de cinquante-sept ans. Les obsèques ont eu lieu le 16 août, à 10 heures, à Arzon.

23, rue des Fontaines, 56640 Arzon.

— Saintes

Dominique et Suzette Fagart, Jean-Pierre et Sylvie Chabasse, Denis et Françoise Fagart, Laurent et Hugues Fagart, Bruno et Catherine Fagart, ainsi que leurs enfants, M^{me} Paulette Thibault, M^{me} Rosette Vien, M^{me} Madeleine Fagart,

ont le grand plaisir de faire part du décès de

Fernande FAGART,

qui s'est éteinte dans les maux de Dieu, le 21 août 1986.

La célébration aura lieu en l'église Saint-Vivien de Saintes, le samedi 23 août, à 9 h 30.

7, rue du Général-Sarrail, 17100 Saintes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emile LE BÉGUÉC,

survenu le 16 août 1986 à Montmorency (Val-d'Oise). Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 21 août.

Et de la part de Gilles et Huguette Le Bégué, Et de toute la famille.

12, rue des Arènes, 75017 Paris.

— Danièle et Michel Gervais, ses enfants, Pierre et Anne Gervais, une petite-fille, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

M^{me} Raymond MARX,

née LÉVY,

survenu le 16 août 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année. Les obsèques ont eu lieu le mercredi 20 août, dans l'intimité familiale.

7, rue de Valenciennes, 75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Paul NAUWELAERTS,

née Jacqueline Balaen,

survenue à Hyères, le 10 août 1986. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— M. et M^{me} Jacques Simeon, M. et M^{me} Pierre Borde, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

M. Gaston SILVAIN,

directeur honoraire du groupe des agences à Madagascar de Comptoir national d'escompte de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, croix de guerre 1914-1918,

survenue à Saint-Malo, le 14 août 1986, dans sa quatre-vingt-troisième année. Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité le 18 août en l'église de Parigné.

35, boulevard Robespierre, 35400 Saint-Malo.

Communications diverses

— L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR), qui regroupe des résistants de tous mouvements, des réseaux et des FFL, ravivera la flamme de l'Arc de Triomphe le samedi 23 août, à 18 h 30. Le rassemblement aura lieu à partir de 17 h 45, à l'angle de la rue de Batave et de l'avenue des Champs-Élysées. Le cortège partira à 18 h 15 précises, précédé de la musique de la gendarmerie mobile (drapeaux, décorations).

— Dimanche 24 août, à 15 h 30, les anciens combattants célébreront le centenaire de la Libération de Paris à la Grande Mosquée, 3, rue de Quatrefoies, Paris-5.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

مركز الأبحاث

Economie

Le Monde - Samedi 23 août 1986 17

Les difficultés financières de la Régie

Renault ne produira plus d'automobiles au Mexique

Sans doute faut-il voir un symbole. La Régie Renault a annoncé, le 21 août, son retrait du marché mexicain et la fermeture de son usine de montage du Mexique. Comme la commercialisation des automobiles n'est possible dans ce pays que lorsqu'on y est producteur, il n'y aura donc plus de Renault vendues. Le service après-vente des véhicules en circulation sera toutefois assuré.

L'implantation de Renault dans ce pays centre-américain remonte au début des années 60, lorsque la Régie avait décidé d'y assembler la Dauphine. Les vingt ans qui suivirent virent la mise en place d'une force commerciale en même temps qu'étaient assemblés nombre de modèles Renault.

Mais, depuis le début de l'actuelle décennie, le marché automobile mexicain a évolué très défavorablement. De 341 000 voitures en 1981, il est tombé à 200 000 en 1983 et après un léger redressement en 1985 (240 000), il ne devrait être que de 170 000 cette année. Sur ce marché déclinant, la position de la Régie a évolué en sens de sa : 5,7 % en 1981, 10,3 % en 1983, 8,8 % en 1984, 7,6 % en 1985.

Avec les difficultés financières, cette évolution posait la question du maintien de la Régie dans un pays financièrement exsangue. D'autant que, avec un taux d'intégration de 45 % seulement, les multiples dévaluations mexicaines avaient rendu coûteux les achats de composants, et que la loi, qui limite à deux modèles la gamme de chaque constructeur, pénalise Renault. La Régie avait

ainsi perdu 55 millions de francs en 1985, du fait de ses activités d'assemblage et de commercialisation. Fidèle à sa volonté de supprimer toutes les sources de pertes - là où c'est possible, - M. Besse a donc décidé ce retrait, qui met au chômage près de neuf cents ouvriers mexicains.

Mais, ce faisant, il soulève deux problèmes. Que va-t-il se passer avec l'usine de moteurs mexicaine de Rimez ? Cet investissement de 300 millions de dollars avait pour objet de produire pour Renault des moteurs pour les marchés américains (80 %) et mexicains (20 %). Le marché mexicain lui étant fermé et les ventes américaines d'American Motors (la filiale de Renault) étant en pleine déroute, la rentabilité de cette opération apparaît comme des plus incertaines. Renault a certes cherché une association avec General Motors, mais vainement. Une reprise de cette usine ou une association avec une autre firme restent incertaines dans les circonstances actuelles.

D'autre part, si l'on affirme à la Régie qu'il n'y a pas d'analogie à faire entre présence mexicaine et présence américaine, on ne peut pas ne pas s'interroger. Les pertes de l'American Motors de 1986 sont très largement supérieures aux pertes de Renault au Mexique. La volonté de M. Besse de supprimer les sources de pertes devra bien s'appliquer aussi un jour aux Etats-Unis. Même si le traitement alors employé diffère de celui infligé au Mexique.

ENTREPRISES

Le numéro un mondial du verre dans l'électronique médicale

Le groupe américain PPG Industries, spécialisé dans le verre et la chimie, se diversifie dans l'électronique médicale, par acquisition de deux entreprises pour 100 millions de dollars au total. La première est la division d'Honeywell spécialisée dans les instruments pour cardiologie. La deuxième, Hellige, filiale de Litton Industries, fabrique des équipements de monitoring à Fribourg, en RFA. Il s'agit de la première sortie de PPG, numéro un mondial du verre, hors de ses activités traditionnelles, à croissance lente. Son chiffre d'affaires a atteint 4,3 milliards de dollars l'an passé mais avec un bénéfice stagnant à 300 millions de dollars. PPG prépare d'autres acquisitions médicales, qui pourraient représenter 10 % à 20 % de ses ventes totales en 1990.

Le dernier français Saint-Gobain avait tenté une diversification dans l'électronique à la fin des années 70, mais a dû y renoncer, sur décision du gouvernement socialiste.

Dr Pepper racheté par ses cadres

Le fabricant américain de boissons non alcoolisées Dr Pepper sera racheté par plusieurs de ses cadres associés avec les firmes de courtage Shearson Lehman Brothers et Hicks and Hass. Le propriétaire de Dr Pepper, Fortsum Little, avait envisagé de le vendre pour 470 millions de dollars (3,1 milliards de francs) à Coca-Cola. La Commission fédérale du commerce s'était opposée à cette transaction en estimant que la fusion de Coca-Cola, premier producteur américain de boissons non alcoolisées (39 % du marché), et de Dr Pepper (7 %) risquerait de créer une solution de monopole. Le montant de la vente n'a pas été révélé.

La Générale de fonderie amputée de deux filiales supplémentaires

La Société générale de fonderie, dont la crise financière s'est brusquement aggravée en mai 1985 (capitaux propres négatifs de

600 millions de francs, endettement total de 1,6 milliard), poursuit son désengagement industriel. Sa filiale, la Société française de chauffe-eau électrique (SFCE - marques Rhodélec et Lemarcier), a déposé son bilan le 11 août et a été déclarée en règlement judiciaire le même jour. L'administrateur judiciaire a trois mois pour trouver un repreneur. La Générale de fonderie n'est pas parvenue à redresser les comptes de la firme, reprise à la fin de 1983, quelques mois après un premier dépôt de bilan.

La Générale de fonderie a également abandonné son activité boulangerie, en vendant sa filiale Biolec (23 millions de francs de chiffre d'affaires), qui fabrique des pétrins de marque Rex, à la société Vendée mécanique industrie (VMI), qui ne reprend que les actifs incorporels. VMI (63,5 millions de francs de chiffre d'affaires pour son exercice clos le 31 mars 1986; 4,8 millions de bénéfices) est le premier fabricant français de pétrins. Il porte ainsi sa part de marché national de 67 % à 80 %.

La préparation du budget 1987

(Suite de la première page.) Le choix gouvernemental s'explique aussi par la nécessité de contenir la demande intérieure, condition nécessaire d'une reprise durable et générale des investissements.

A la suppression déjà annoncée de l'impôt sur les grandes fortunes (4 milliards de francs), MM. Balladur et Juppé ont ajouté comme prévu la suppression de la tranche d'imposition à 65 % (coût : 2 milliards de francs) qui, dans le barème pour 1986, frappe les revenus au-delà de 433 480 francs. La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes sera socialement compensée par des allègements équivalents de très faibles revenus. Les 4 milliards de francs qui seront ainsi mis au pot seront pour résultat d'exécuteur comptablement et d'alléger sensiblement les contributions dues par des dizaines de milliers d'autres. D'ultimes arbitrages restent à effectuer sur ce point pour répartir les 4 milliards de francs entre allègements fiscaux et exonérations.

Un remodelage des tranches du barème sera peut-être annoncé lorsque le gouvernement présentera, à la mi-septembre, son projet de budget

pour 1987. Mais ce remodelage ne prendra probablement pas effet l'année prochaine. En 1987, le gouvernement se concentrera d'actualiser le barème en fonction de l'inflation, comme il le fait chaque année, et l'administration calculera in fine une réduction d'impôt de l'ordre de 3 %. La difficulté qui reste à résoudre est de savoir à qui profitera et en exactement quel allègement et en particulier de décider si les contribuables les plus démunis seront aussi concernés, étant entendu qu'une mesure spécifique leur sera de toute façon appliquée.

Les 12 milliards de francs d'allègements des charges des entreprises se répartiront en une dizaine de mesures. En dehors de la réduction de 3 % du taux de l'impôt sur les sociétés de 50 % à 45 % (coût : 3,8 milliards de francs), la plus importante des décisions prises par le gouvernement est la modification de la fiscalité sur les droits de succession. L'abattement de 25 % accordé aux donateurs en 1982 pour empêcher les contribuables fortunés d'échapper à l'impôt sur les grandes fortunes, sera rétabli. L'IGF étant lui-même supprimé, le gouvernement estime que les risques de fraudes étaient considéra-

A quelques jours de la seconde vague de nominations des présidents de banques privatisées - initialement prévue pour le conseil des ministres du 27 août, elle pourrait être retardée - le climat est fébrile dans la trentaine d'établissements bancaires concernés. On se souvient qu'à la fin juillet, avaient été nommés - ou reconduits dans leurs fonctions - les PDG des banques directement détenues par l'Etat, cette première liste englobant notamment les « trois vieilles » (Société générale, Crédit lyonnais et BNP), mais aussi les présidents de quatre compagnies financières : Suez, Paribas, Crédit commercial de France (CCF) et Crédit industriel et commercial (CIC).

Ces derniers ont donc bénéficié d'un mois pour établir la liste des présidents de banques filiales de ces sociétés holding qu'ils souhaitent voir changées (ou au contraire confirmées à leur poste) : le contenu de cette liste est naturellement soumis à l'arbitrage de Matignon et de la rue de Rivoli via le tandem Jacques Fichon et Jacques Ballehard, les deux « grands maîtres » de la privatisation.

A cet égard, le sort qui sera fait aux présidents du groupe CIC, une constellation de dix banques régionales et de trois établissements parisiens sera particulièrement intéressant. Il permettra de juger - à travers un échantillon de près du tiers des futures nominations - la place faite au « professionnalisme » et aux désirs du nouveau patron du groupe, d'ores et déjà confrontés aux velléités d'indépendance de quelques filiales traditionnellement « remuantes ».

Avant de s'attaquer au problème de fond que constitue la nécessaire cohabitation d'un groupe assez disparate et qui, indiscutablement, n'a pas su se donner l'image que méritait cette expérience bancaire à ramifications locales, via des banques affiliées, unique en France et probablement en Europe sous cette forme, M. Jean Dromer, qui a succédé fin juillet à

Les problèmes de restructuration du CIC

Un groupe de dix banques régionales en quête d'image et de cohésion

Les dix présidents des banques affiliées au groupe CIC attendent leur nomination. Un moyen de tester la part faite au professionnalisme pour cette constellation d'établissements régionaux qui constitue un cas à part dans le monde bancaire.

M. Georges Dumas, devra d'abord abandonner sa double casquette, celle de président de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO) et de PDG de l'Association française des banques (AFB), le syndicat patronal de cette profession.

Pour la BIAO, un établissement assez peu connu du grand public mais dont l'activité bancaire traditionnelle est parfois un excellent poste d'observation pour la politique africaine de la France, l'assemblée

affiliées, deux jours après sa nomination, leur nouveau patron (ces banques sont détenues à 51 % par la société holding) avait défini une stratégie en trois points : responsabiliser les unités, obtenir une totale circulation de l'information (ce qui manque cruellement) et mettre en place une coordination totale double d'un contrôle concerté. Une façon de donner « un souffle » à ce groupe doté « d'avantages exceptionnels et dans la structure régionale s'inscrit parfaitement dans le cadre de la décentralisation » mais

éloquente des méfaits de la nationalisation. Les nouvelles structures qui en étaient résultées - création, d'une part, d'une société holding consacrée à l'éclatement du CIC actuel et, d'autre part, d'une société en nom collectif regroupant l'ensemble des implantations internationales (c'est le CIC-UE International et Co) - rencontrèrent probablement dans leur mise en œuvre des difficultés insurmontables », assurait en juin 1984 ce rapport sénatorial.

« Insurmontables ? » Cela reste à démontrer. « Difficultés ? » Assurément, et rue de la Victoire, au siège social du CIC, il faudra atterrir de front le problème du CIC-Paris, à cheval entre la société holding et les banques régionales, et celui de la Banque de l'union européenne, jusqu'ici simplement sauvee du naufrage par l'intégration au groupe. Ce dernier devra compter également avec divers mouvements d'humour, tel celui de certains cadres du CIAL (Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine), par exemple, qui, tout en affirmant « leur attachement au CIC », s'insurgent contre « la dépossession organisée » des filiales (et des bénéficiaires) du CIAL situées à Bâle et au Luxembourg au profit du CIC-Paris.

A la société lyonnaise de banque, fleur du groupe mais aussi repaire de « francs-tireurs », on proclame haut et fort sa solidarité. « Une banque comme la nôtre doit appartenir à un même groupe, et nous avons besoin du réseau international ». Pour ajouter aussitôt que « notre clientèle régionale tient beaucoup à l'indépendance de la banque ». De toute façon, « la meilleure solution, c'est encore d'avoir un bon compte d'exploitation, le seul moyen pour qu'on ne vienne pas nous chausseter... »

Dernier point en suspens, la participation de 34 % acquise par le groupe d'assurance GAN au début de l'année après cession de la Compagnie financière de Suez, qui ne détient plus que 4,37 % du capital du CIC. Sans rejeter la nécessaire coopération entre banque et assurance, il semble bien qu'un intérêt de 34 % - donc une minorité de blocage - ce soit « trop ». A cet égard, le fait qu'un nouveau patron ait été nommé en juillet dernier à la tête du GAN en la personne de M. Heilbronn - un homme que M. Dromer connaît bien - pourrait faciliter cette « mutuelle compréhension » des relations entre le CIC et le GAN.

SERGE MARTL

Aéronautique

Premier vol d'un moteur à hélice rapide

Un moteur à hélice rapide a été testé, le 21 août, pour la première fois, en Californie, sur un Boeing 727 dont il remplacait l'un des réacteurs. Ce moteur est composé de deux hélices incrustées de 3,45 mètres de diamètre, tournant en sens inverse afin de réduire les turbulences. Il a été développé par General Electric et baptisé Unducted Fan (UDF) ou encore Propfan. L'avion ainsi équipé est monté à 6 300 mètres d'altitude et a atteint la vitesse de 550 km/h. Les essais se poursuivront jusqu'au mois de novembre pour vérifier la puissance développée et le niveau des vibrations et du bruit. D'autres moteurs cherchent à mettre au point ce type de propulseur qui économiserait un quart de la consommation de carburant par rapport aux moteurs les plus économiques, et notamment Pratt et Whitney-Allison et Rolls-Royce. La mise au point du Propfan est déterminante pour le lancement d'un nouveau projet Boeing, le 777, bimoteur de cent cinquante places prévu pour entrer en service en 1992.

général extraordinaire du 10 septembre prochain devrait pouvoir à la nomination d'un nouveau président. Celui-ci pourrait être M. Antoine d'Arjoux, l'actuel directeur général. Quant à l'AFB, M. Dromer assurera l'intérim pendant quelques mois en attendant un successeur.

Reste la structure du CIC. En recevant les présidents des banques

qui avait, par le passé, essuyé de sévères critiques, y compris de l'intérieur.

Dans le rapport Blin sur la nationalisation des banques (du nom du sénateur rapporteur général de la commission des Finances de la Haute Assemblée), les auteurs de ce document ne s'étaient pas privés d'épingler le cas de ce groupe qui, selon eux, offrait « l'illustration la plus

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS QUARTIER DÉFENSE
recl. pour sa Direction Financière et de Gestion

ADJUTEUR COMPTABLE

D.E.C.S. Comptable juridique

Pour missions en Seine-et-Marne et Filiales France et Etranger (comptabilité, fiscalité, consolidation).

Adr. CV et présentation sous n° 22.611 (sur à porter sur LA PUBLICITE FRANÇAISE 23-27, avenue de Neuilly 75116 PARIS, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 23 ans, BTS Tourisme 1 an exp. dans un Tourisme et transport. Fortes connaissances informatiques. Disponible à partir du 18 septembre 1986. Ecrire le n° 2110 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montessuy, Paris-7.

Dynamisme et polyvalence. maîtrise de l'anglais, 27 ans, bilingue anglais, 7 années d'expérience dans le domaine de la banque, du commercial et de la communication, recherche emploi stable à Montpelier dans les secteurs Presse, publicité, radio ou télévision (16-1) 42-52-16-64, après 18 h 30.

J.F. cherche emploi stable Paris ou Banlieue. Téléphone : 83-25-77-78.

STENO-DACTYLE

Libre de cadre. Téléphone : 83-25-77-78.

ANALYSTE FINANCIER

TRES CONFIEE. Recherche ambiance moderne, stimulante très intéressée à ses performances. Exp. Arvest Corneil réél. 642, 48, rue Vialon, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Fabriquez beige d'impression européenne spécialisée dans la fabrication de films plastiques (matrices métalliques) cherche pour la région parisienne et le nord de la France

UVE(E) REPRESENTANT(E)

avec expérience dans le secteur ou

FIRME QUALIFIEE

pour commercialiser les ventes

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur le revenu spécifique des jeunes. Contactez (0 16) S.P. 403-08 PARIS CEDEX 08.

villegiature

MAURITZ - septembre. Les appart. dans le bord de la grève pl. de Biarritz : 1 chambre, 1 salon, 1 salle à manger-cuisine, 1 salle de bain, w.c., entrée. Tél. (16-59) 54-88-81 - (16-59) 24-10-59.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

92 Hauts-de-Seine

CLICHY

50, rue Marex 300 m² 17, 200 m² terrain. Propriétaire Studio, 2 pièces (total), 3 pièces ou 5 pièces (total). A rénover ou rénové. Co. jour et devis 13 heures à 19 heures.

Val-de-Marne

LA VARENNE R.E.R.

3 pièces - 100 m² - 100 000 F. Prix conven. 825 000 F. CHARENTON-ECOLES. Appartement de 70 m² + terrasse, dépendances. C.C.P. 100 000 F. Hôtel, 100 % TURPIN DORVILLE (16-59) 82-72-32, 24 h sur 24.

Province

2 h 30 de PARIS, à vendre, belle forêt, appartement 50 m² à 100 000 F. St-Jean-Toulousain. 5 ans plus que peut être vendue. Tout confort, cuisine équipée, chauffage individuel, piscine, terrain 1000 m². Tél. heures bur. Paris : (16-59) 12-55 ou Charenton : (16-49) 21-81-77.

SAINT-TROPEZ

Élegante maison, 5 chambres. Vignes, Chapelle St-Arm. Téléphone : (16-94) 84-61-96.

locations non meublées demandes

Paris

Pour collaborateurs cadres et ensemble personnel. IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE, recl. des appart. tous catégories, studios et pavillons Paris et environs. Tél. : 45-04-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour cadres villes très bon. Loyer petit. (11) 46-88-88-88 - 42-53-57-02

maisons de campagne

A SAISIR

1 h Paris, direct sur. Sud NEMOURS, S/ver. 1 ha plus belle vue, champ, vignette. C.C.P. 100 000 F. Hôtel, de suite 7 Post + n° 100, dépendances. Tél. : 45-04-48-21.

SAINT-TROPEZ

Vente dans hamlet tranquille Vieux-Lors, bourg à 5 km, altitude 1 000 m. Propriété superbe et Allen, MARON restauré et entièrement rénové. Entrée d'eau, toit rabaï, quatre niveaux sur 42 m², 120 000 F. J.-L. Szwarc, Le Mas, Sanguet-Saint-Marie, 43300 Lagnes-26.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL. Consultations de Sociétés et de services - 43-55-17-50.

Economie

Un rapport de l'OCDE

Tassement de la croissance au Canada

Grâce à une reprise qui, sous l'impulsion d'une demande intérieure dynamique, est entrée dans sa quatrième année successive, le Canada devrait connaître une conjoncture « relativement favorable » au cours des dix-huit prochains mois, en dépit d'un tassement de l'expansion à 3,75 % en 1986 et 3,25 % en 1987, estime l'OCDE dans son dernier rapport annuel consacré à ce pays. De fait, les Canadiens ont connu en 1985 une croissance de 4,5 %, l'une des plus élevées des pays de la zone, et sont parvenus au début de 1986 à ramener au-dessous de la barre des 10 % un chômage qui reste malgré tout élevé puisqu'il est estimé pour l'ensemble de l'année en cours à 9,5 %.

Les progrès ont été moins probants en matière d'inflation. La nécessité pour les autorités monétaires de maintenir par moments des taux d'intérêt élevés pour casser la spéculation sur le dollar canadien et la politique du gouvernement, notamment de contenir un déficit public important - 6,1 % du produit national brut en 1986, le plus fort des pays de l'OCDE après l'Italie - ont temporairement mis un terme au processus de désinflation. L'allourdissement de la fiscalité indirecte, notamment, y a contribué. La modération des salaires, si elle se poursuit, conjuguée aux retombées de la baisse du prix du pétrole, devrait malgré tout ramener la poussée inflationniste à 3,5 % cette année et à 2,5 % en 1987 contre 4,1 % en 1985.

Incertitudes

L'avenir à court terme de l'économie canadienne reste soumis à de trop nombreuses incertitudes, pour que les auteurs du rapport s'engagent fermement dans leurs prévisions. Quelles seront les conséquences réelles de la chute, même enrayée, des cours du pétrole dans ce pays exportateur net d'énergie ? Dans un premier temps, les experts du château de la Muetze estiment que l'annulation de projets de pro-

duction d'hydrocarbures ou le report d'investissements coûteux dans le secteur énergétique auront une influence négative sur l'ensemble de l'économie. Le nouvel élan donné à la demande tant interne qu'extérieure, par un pétrole moins onéreux, finira toutefois par donner un nouveau dynamisme à l'industrie manufacturière dont le Canada commença à sentir les bienfaits en 1987. Un effet de bascule qui devrait se retrouver au niveau des finances fédérales, l'augmentation des recettes dues à l'accélération de la croissance finissant par compenser ou freinant selon les cas l'incertitude canadienne. Même phénomène qui se base sur l'hypothèse d'un baril à 15 dollars en moyenne à compter du second semestre 1986.

Autre incertitude, de taille également : l'évolution de l'économie du puissant voisin du Sud, les Etats-Unis, jouera un rôle majeur entraînant ou freinant selon les cas l'activité canadienne. Même phénomène, mais à l'inverse, si la chute des cours mondiaux qui a peu de chance d'être compensée par le redressement de la production céréalière, le Canada risque d'être confronté à une dégradation des termes de l'échange équivalant à une baisse de 1,5 point de son produit national brut d'ici à la fin de 1987. Mais si le déficit de la balance des comptes courants doit refléter cette évolution et enregistrer un déficit de 5,25 milliards de dollars US en 1986, les auteurs du rapport attendent pour 1987 une amélioration en ce domaine et gardent à leur analyse globale une tonalité prudemment optimiste, en dépit des problèmes particuliers que ne manqueront pas de rencontrer certaines provinces dépendant fortement de l'énergie comme l'Alberta.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moët-Hennessy

CHIFFRE D'AFFAIRES AU 30 JUIN 1986

Pour les six premiers mois de l'année 1986, le chiffre d'affaires consolidé de Moët-Hennessy atteint 3 383 millions de francs, soit une diminution de 1 % par rapport à 1985, en raison principalement de la baisse du dollar de 25 % sur les 6 premiers mois de 1986 par rapport à la même période de 1985. A taux de change identiques à ceux de 1985, la progression aurait été de 10 %. Ce chiffre d'affaires traduit une évolution contrastée des différents secteurs :

- Champagne et vins : les expéditions de champagne, grâce à une forte demande à l'exportation, permettent d'envisager une progression significative en volume sur l'ensemble de l'année. Par ailleurs la récolte de 1986 s'annonce abondante.
- Cognac et spiritueux : bien que les ventes de qualités vieilles aient notablement progressé, l'ensemble des expéditions d'Hennessey accuse un léger retard sur 1985. Le deuxième semestre permettrait cependant d'atteindre pour l'année un volume équivalent à celui de l'année dernière. Dans ce secteur, l'effet de change favorable du yen compense en partie l'effet dollar.
- Parfums et produits de beauté : dans un marché international particulièrement difficile, la progression de Dior se confirme, et l'excellent accueil réservé par le marché new-yorkais à « Poison » conforte le succès de ce parfum.
- Horticulture : le secteur horticole n'inclut pas encore les ventes de Delbard, en forte progression. Les ventes d'Armstrong sont conformes aux prévisions, mais fortement affectées par la baisse du dollar.

Les estimations de résultats pour 1986 restent en ligne avec les prévisions annoncées lors de l'Assemblée générale du 6 juin 1986 : la baisse du dollar affectant le chiffre d'affaires est limitée au niveau des résultats par la politique de couverture à terme.

Les résultats du premier semestre 1986 feront l'objet d'un communiqué vers le 15 septembre.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (en millions de francs)

	30 juin 1986	30 juin 1985	Variation %
● Champagne et vins	1 302	1 364	- 4,5
● Cognac et spiritueux	1 067	1 369	- 8,7
● Parfums et produits de beauté	958	794	+ 20,6
● Horticulture	56	93	- 39,8
TOTAL GROUPE	3 383	3 420	- 1,1

PRIMSTÈRES S.A.

L'assemblée générale ordinaire réunie le 24 juillet 1986 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 1986 qui se soldent par un bénéfice de 3 675 515 F contre une perte de 11 154 438 F au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de l'effet sur le résultat de l'exercice précédent de la comptabilisation de 37 135 073 F de produits au titre du report en arrêtes des déficits, l'amélioration réelle d'un exercice à l'autre est de 51 965 026 F.

L'assemblée a pris connaissance des mesures qui ont permis de retrouver dès l'exercice 1985-1986 une exploitation équilibrée et des orientations arrêtées en matière de stratégie commerciale, qui tiennent compte notamment de la prise de contrôle du groupe Radar qui va permettre de tirer avantage des complémentarités évidentes existant entre les réseaux Felix Potin et Radar.

L'assemblée a décidé de ne procéder à la distribution d'aucun dividende.

SOPAGRI

Sopagri cède sa participation de 10 % dans Générale Biscuit.

Par application hors Bourse Sopagri vient de céder à BSN la totalité de sa participation au capital de Générale Biscuit, soit 10 %.

Cette opération s'inscrit au titre de l'exercice 1986 une plus-value nette de l'ordre de 130 millions de francs, soit environ 55 F par action Sopagri.

Il est rappelé que Sopagri a pour vocation principale de détenir des participations minoritaires significatives dans des sociétés du secteur agro-alimentaire. Son portefeuille comprend notamment des participations dans :

- Fonterra (distribution de fruits et légumes) 10 %
- Guyonnet's (aliments du bœuf, volaille découpée, aliments chiens et chats) 10 %
- Biscuiterie lilloise 20 %
- Vitvéc (produits vétérinaires) 10 %

PÉROU

Les syndicats soutiennent la politique anti-FMI du président Garcia

Les dirigeants syndicaux péruviens ont apporté leur soutien au président Garcia pour leur réaffirmation que le pays pouvait se passer des crédits du Fonds monétaire international. Le Pérou « n'est pas un pays de deuxième ordre » et parviendra à sortir de la « crise actuelle » en refusant « les effets d'une théorie imposée de l'extérieur qui signifie le déficit de la trésorerie, la dévaluation permanente de la monnaie et la hausse de l'inflation ». Une attitude qui préoccupe certains créanciers du Pérou. Le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, a déclaré le 20 août à Lima que la France était prête à servir d'intermédiaire entre le Pérou et le FMI pour trouver des « solutions raisonnables ». Le même jour, le ministre péruvien de l'économie et des finances, M. Luis Alva Castro, avait pour sa part indiqué que la décision du Fonds de ne plus accorder de crédits à Lima n'entraverait pas le développement du pays, des accords ayant été conclus permettant aux Péruviens de compter sur de nouvelles lignes de crédits avec l'Argentine (100 millions de dollars cette année, 200 millions en 1987), le Brésil, la Corée du Sud, la France et l'Italie.

REPÈRES

Energie :

L'URSS va « coopérer avec l'OPEP » selon Tchéran

L'URSS « est engagée à réduire ses exportations pétrolières vers l'Europe occidentale de 100 000 barils par jour, à partir du 1^{er} septembre, pour permettre la hausse des prix du pétrole », a déclaré, le 21 août, M. Aghazadeh, ministre iranien du pétrole, à son retour d'une visite de trois jours à Moscou. L'URSS a décidé « de coopérer avec l'OPEP », en évitant toute augmentation de sa production », a ajouté le ministre. Par ailleurs, l'URSS pourrait reprendre ses achats de gaz iranien, interrompus en 1980 à la suite d'une augmentation des prix jugée trop élevée. L'URSS exporte plus de 1 million de barils par jour en Europe occidentale.

Commerce

Baisse de 7 % au premier semestre des échanges inter-allemands

En volume, le commerce inter-allemand a diminué de 7 % au premier semestre 1986, revenant à 7,5 milliards de marks contre 8 milliards un an auparavant. Les exportations ouest-allemandes vers la RDA ont baissé de 8 %, pour représenter 3,75 milliards de marks, tandis que les ventes est-allemandes à la RFA s'élevaient de 8 %, pour atteindre 3,75 milliards de marks. Le solde des échanges reste positif de 18 millions de marks en faveur de l'Allemagne fédérale. Le ministre de l'économie de Bonn table sur des échanges bilatéraux de près de 16 milliards de marks pour l'ensemble de 1986, contre 16,7 milliards en 1985.

Inflation

Prix inchangés en juillet aux Etats-Unis

Les prix à la consommation sont restés inchangés aux Etats-Unis en juillet, permettant une baisse de 0,2 % en rythme annuel durant les sept premiers mois de l'année : du jamais vu depuis 1949, annonce le département du travail. Les très bons résultats du mois dernier sont dus à une baisse de 4,1 % des prix des produits énergétiques, la diminution atteignant 6,6 % pour les carburants. Hors énergie, l'indice aurait progressé de 0,5 % en raison d'une poussée de 0,8 % des prix des produits alimentaires. Les économistes estiment, dans leur majorité, que les effets bénéfiques de la chute des cours du pétrole sur l'indice des prix joueront de moins en moins et prévoient une lente remontée de l'inflation pour les mois à venir.

La politique de l'emploi

« Ça traîne un peu » estime M. Paul Marchelli

Dans un entretien accordé au quotidien *l'Echo*, le 22 août, M. Paul Marchelli, président de la CGC, renvoie dos à dos MM. Philippe Séguin et Edmond Maire. Annoncer un chiffre incompressible de 2 à 2,5 millions de chômeurs « me paraît étonnant », estime M. Marchelli, qui juge tout aussi « maladroite » la formule du « chômage zéro ». Au regard de la situation de l'emploi, le président de la CGC considère que l'action gouvernementale « traîne un peu ». Les mesures pour le travail différencié, par exemple, « n'étaient que du bricolage ». M. Marchelli reprochant au gouvernement de « présenter des solutions aussi maigres en impact ».

En évoquant les mesures en préparation pour de nouvelles formes d'emploi, le président de la CGC reconnaît que « M. Séguin a l'habitude de présenter le problème dans sa vérité ». « Il vaut mieux ce type d'emploi que des chômeurs sur le pavé », ajoute-t-il, même si « la vraie réponse au problème du chômage n'est pas là ».

C'est à l'égard de la politique en direction des cadres que M. Marchelli se montre le plus sévère. En matière fiscale, « ça fait tout de même un peu trop longtemps que nous sommes tombés à l'excès chaque année ». « A force d'accumuler les mécontentements chez les personnels d'encadrement, on a des surprises désagréables lors des élections », prévient le président de la CGC, en rappelant l'« histoire récente ».

M. Sainjon (CGT) annonce une rentrée « offensive » dans la métallurgie

« Ce qui est à l'ordre du jour, aujourd'hui, quel que soit le groupe, l'industrie ou l'entreprise, c'est bien de contrer avec la force qu'il faut la politique patronale et gouvernementale en cours », a affirmé M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (CGT), lors d'une conférence de presse le 21 août. Il a annoncé une « offensive ».

Traitant des problèmes qui concernent actuellement la construction navale, l'automobile, l'électronique et la sidérurgie, M. Sainjon a rappelé la « détermination » des travailleurs et de la CGT à « riposter massivement » aux « mauvais coups » du patronat et du gouvernement. « Nous sommes confiants dans le développement des luttes dans et hors des entreprises », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « La CGT sera là, et on la verra ».

A propos des discussions concernant le chantier naval de la NORMED, le responsable syndical a été catégorique : « Pas de négociation sociale avant d'aborder une négociation industrielle ».

La mensualisation des retraites généralisée au 1^{er} décembre

La mensualisation de paiement des pensions de retraite et de réversion du régime général sera généralisée à compter du 1^{er} décembre 1986, confirme un arrêté publié au *Journal officiel* du jeudi 21 août. Cette décision avait été prise sous le gouvernement de M. Laurent Fabius : deux décrets publiés au *Journal officiel* du 29 janvier 1986 avaient institué la mensualisation des pensions de vieillesse jusqu'à présent versées à la fin de chaque trimestre, à compter du 1^{er} décembre et la mensualisation des pensions d'invalidité et d'accidents du travail à compter du 1^{er} octobre 1986. La mensualisation des retraites était expérimentée en Bourgogne depuis le 1^{er} décembre 1985 et en Languedoc-Roussillon depuis le 1^{er} janvier 1986.

L'arrêté précise que les pensions de retraite seront mises en paiement « le huitième jour calendrier du mois suivant celui du titre duquel elles sont dues ou le premier jour ouvré suivant si le huitième jour n'est pas ouvré ». Les pensions du mois de janvier seront versées, par exemple, le 8 février.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Marchés financiers

PARIS, 21 août

Retour au cap 400

Peu avant le vote du jour sur Vivienne on a rajouté un gain de 7 %. L'évolution d'est prévue le jour de la liquidation générale dans un marché rendu fou, fou par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui précède une prochaine déescalade en Europe.

Alors que de nouveaux dégonflements étaient encouragés, les investisseurs ont repris de solides positions et les bourses ont brillé par leur absence. Constatant des bonnes dispositions matérielles, le marché a passé la vitesse supérieure. Sansf. Total, Poullet-Laf. Mars, Schneider, Printemps, Presses de la Cité, Béghin, Nord-Est, CGF, Latéa, Bic, SF, surtout Compagnie benoitte ont tenu le rôle du peloton compact des valeurs françaises parties à l'assaut de nouvelles sommets. A la clôture, l'indice instantané affichait une nouvelle avance de 1,47 %, le histogramme d'une série qui ne paraît pas devoir s'arrêter.

Dans le sillage, l'indice CAC était publié et noté à 0,3 point près son record au cap 400, abandonné voilà plus de deux mois.

« On est parti pour le surchauffe », murmure un professionnel, à la fois nouveau mais inquiet de la rapidité prise par la hausse.

Le mois boursier s'achève de façon spectaculaire. Les records ne sont pas tous, mais le résultat dépasse toutes les espérances, avec une progression moyenne des cours voisine de 10 %. Les étrangers ont largement contribué à établir ce record : les Allemands, les Suédois, les Néerlandais, les Britanniques et, en sous-main, les Américains. Ils étaient encore là ce jour.

Singulièrement, très ferme la veille, le marché obligataire a campé sur ses positions. La demande est toute prête à s'engager, mais l'offre se dérobe. « C'est l'épave de l'été », déclare un spécialiste. Le MATIF est resté bien orienté, mais s'est montré plus hésitant aussi. L'échéance de juin 1987 a même valu moins chère que mercredi : 113,80, contre 113,90.

NEW-YORK, 21 août

Résistant

La décision du FED d'abaisser le taux d'escompte n'a pas provoqué de réaction particulière jeudi à Wall Street. Sinon que des prises de bénéfices se sont produites. Mais elles ont été généralement bien absorbées et, à la clôture, l'indice des industrielles, qui durant la séance, avait évolué de part et d'autre de son niveau précédent au point de frôler un instant la barre des 1 900 points (1 899,47), s'est stabilisé à 1 881,19 (-0,14 point).

Sur 2 038 valeurs traitées, 918 ont monté, 703 ont baissé et 417 n'ont pas varié.

Désormais, l'attention des investisseurs n'est plus attirée que par l'état de santé de l'économie. Beaucoup attendent d'avoir des nouvelles un peu plus rassurantes. Et comme elles ne viendront pas dans l'immédiat, l'évolution des cours a été fonction des situations particulières. IBM a baissé sur les conseils de vendeurs faits par une importante firme de courtage. Les valeurs de consommation ont été bien orientées en liaison avec les avantages escomptés de la réforme fiscale.

L'activité a toutefois diminué de 136,3 millions de titres ont changé de mains contre 157,3 millions la veille.

VALEUR	Cours de 20 août	Cours de 21 août
Alcoa	35 1/4	36
A.T.T.	23 5/8	23 1/2
Boeing	81 1/2	81 3/4
Chemical Bank	42	42 1/2
Du Pont de Nemours	78 1/4	80 1/2
Eastman	37 3/8	38 1/8
GenCorp	55 5/8	55 1/4
GenCorp	62 3/8	62
General Electric	41 1/4	41 1/4
General Motors	74 1/8	74
Grain Processing	34 5/8	34 5/8
IBM	133 1/2	133 1/2
I.T.T.	63 1/2	64 3/8
Johnson & Johnson	34 7/8	35 1/8
McDonald	34 1/8	35 1/8
Rockwell	21 3/4	22
Texas	21 3/4	21 7/8
U.S. Steel	52 5/8	53 1/8
U.S. Steel	18 1/2	18 3/4
Washington	57 5/8	57 1/2
Westinghouse	37 1/4	37 5/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,69 F ↓

Le repli du dollar a repris vendredi 22 août mais dans des marchés très calmes. La devise américaine a coté 6,6875 F (contre 6,7230 F) et 2,04 DM (contre 2,0541 DM). Le franc a continué de se déprécier vis-à-vis du DM : 3,2780 F (contre 3,2738 F). Le Banque de France n'est pas intervenue ce qui laisse prévoir une baisse prochaine des taux en RFA.

FRANCFORT	21 août	22 août
Dollar (en DM)	2,0541	2,04
TOKYO	21 août	22 août
Dollar (en yen)	153,03	153,40

MARCHÉ MONÉTAIRE

(offres privées)	
Paris (22 août)	7 %
New-York (21 août)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)
20 août 21 août
Valeurs françaises ... 158,5 153
Valeurs étrangères ... 106 110
Coté des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général ... 384,2 399,7

NEW-YORK

(indice Dow Jones)
20 août 21 août
Industrielles ... 1 881,32 1 881,19

LONDRES

(indice Financial Times)
Industrielles ... 1 288,4 1 287,3
Mines d'or ... 222,5 228,9
Fonds d'Etat ... 89,93 89,85

TOKYO

20 août 21 août
Nikkei Dow Jones 18 936,2 18 675,6
Indice général ... 1 983,36 1 968,85

MATIF

National 10 % - Cotation en pourcentage du 21 août
Nombre de contrats : 5 334

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	112,75	113,80	113,75	113,60
Précédent	112,60	113,85	113,90	113,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HOECHST ET BASF : BAISSE DES REVENUS A CAUSE DU DOLLAR. - Les deux grands groupes chimiques ont enregistré pour le premier semestre une baisse assez sévère de leurs revenus, en bonne partie à cause de la dépréciation de dollar. Mais ils ont été touchés de façon très inégale. Si Hoechst accuse un tassement de son chiffre d'affaires consolidé, revenu à 16,5 milliards de DM (-12 %), la firme a la satisfaction d'avoir réussi à défendre ses marges avec un résultat avant impôts de 1,63 milliard de DM (-1 %).

Chez BASF, par contre, le bénéfice consolidé avait plongé (-19,1 %) pour s'établir à 1,39 milliard de DM pour un chiffre d'affaires juste érodé : 22,73 milliards de DM (-5,3 %). Là encore, le dollar a sévi. Mais en plus, et surtout, la chute des prix pétroliers est responsable de la fonte des profits, la firme de Ludwigshafen ayant de gros intérêts dans l'industrie des hydrocarbures.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou -	base	+ ou -	base	+ ou -	base
SE-U	6,690	6,690	+ 25	67	+ 128	+ 145
SE-Y	4,814	4,814	+ 27	39	+ 118	+ 39
Yen (100)	163,97	163,97	+ 76	89	+ 152	+ 177
DM	3,272	3,272	+ 62	79	+ 139	+ 160
Fluka	2,939	2,971	+ 49	48	+ 87	+ 102
F.R. (100)	15,619	15,698	- 48	5	- 75	- 37
F.S.	4,668	4,665	+ 85	165	+ 179	+ 287
L.F. (100)	4,947	4,916	- 187	- 162	- 349	- 388
C.....	10,259	10,252	- 286	- 251	- 498	- 448

TAUX DES EUROMONNAIES

	3 M		6 M		9 M		12 M	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987
SE-U	5 7/8	5 3/4	5 7/8	6	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16
Fluka	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5	5 3/16	5	5 1/8
F.R. (100)	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 5/16	7	7 1/16	7 1/16	7 3/8
L.F. (100)	8 3/4	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8	8 1/8	8 1/8	8 1/8
C.....	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4
K. temp.	6 7/8	7 1/8	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/8	7 1/8	7 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont ceux indiqués en fin de semaine par une grande banque de la place.

سكنى الاموال

سكروان الوطن

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 21 AOUT Cours relevés à 17 h 32

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '% +/-'. It lists various financial instruments and their performance.

Comptant (injection) Second marché (injection)

Table with two main sections: 'Comptant' and 'Second marché', listing various securities and their current market prices.

SICAV (injection) 21/8

Table listing SICAV (investment funds) with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '% +/-'. It includes various fund names and their performance metrics.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Table containing exchange rates ('Cote des changes'), gold market prices ('Marché libre de l'or'), and subscription information ('Atribution', 'Souscription').

Legend for symbols used in the tables: c : coupon détaché, o : offert, etc.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES
2 Boïvie : la lutte contre la drogue. - Irlande du Nord : regain de tension. 3 Japon : la rentrée politique. - République sud-africaine : 12 000 personnes auraient été incarcérées depuis le 12 juin.	4 Le découpage électoral prend du retard. - Point de vue : « Ce libéralisme n'ira pas loin », par Michel Pinton. - Communication.	5 L'enquête sur l'explosion de Toulon. - Une campagne de prospection pétrolière dans Paris. 16 Médecine. SPORTS 15 Plus de records de France aux championnats du monde de natation.	13 Cinéma : Montand à l'heure de Pagnol. - Archéologie : à Orléans, le pont-levis de Jeanne d'Arc. - Art : la mort du peintre Gérard Gestorowski.	17 Restructuration au CIC. - Renault ne produira plus d'automobiles au Mexique. 18 Tassement de la croissance au Canada. 18-19 Marchés financiers.	Radio-télévision 14 Mots croisés 10 Météorologie 16 Loto 16 Week-end d'un chineur 18 Carnet 17 Annonces classées 16 Programmes des spectacles 14

Moscou et la catastrophe de Tchernobyl

La thèse des « erreurs humaines » évite de mettre en cause la politique nucléaire soviétique

« Incurie, irresponsabilité, indiscipline » : les responsables soviétiques du nucléaire, lors de leur conférence de presse, jeudi 21 août à Moscou, n'ont pas mâché leurs mots pour dénoncer les « erreurs humaines » qui sont à l'origine de la catastrophe de Tchernobyl (le Monde du 22 août). Ils n'ont pas hésité non plus à en rejeter pratiquement toute la responsabilité sur l'équipe qui, le 25 avril dernier, travaillait autour du réacteur nucléaire. La diversité de ces propos contraste avec les analyses de rapport remis la semaine dernière par les Soviétiques à l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il est vrai que ce dernier s'adresse à des experts et non à l'opinion publique nationale et internationale.

De là à conclure que les Soviétiques tiennent un double langage, il n'y a qu'un pas que l'on serait tenté de franchir. D'autant que le discours tenu à Moscou par M. Andromik Petrossians, président du comité d'Etat à l'énergie nucléaire, analysé à la lumière de ce que l'on sait maintenant sur l'origine de l'accident, soulève quelques questions.

Lorsque M. Petrossians explique, en énumérant les « six erreurs fatales », que les pompes principales de circulation fonctionnaient avec un trop fort débit, ou encore que les opérateurs avaient débranché le système de refroidissement de secours, il omet de préciser que de telles opérations étaient inscrites dans la procédure des essais auxquels se livraient les techniciens au moment de l'accident. Les opérateurs seraient-ils coupables d'avoir suivi les instructions qui leur étaient données ? La faute ne revient-elle pas plutôt à ceux qui ont conçu le déroulement de ces essais ?

Lorsque M. Petrossians accuse, à plusieurs reprises, l'équipe de quart d'avoir affaibli le système de sécurité du réacteur pendant ainsi la possibilité d'arrêter ce dernier en d'urgence, il oublie d'ajouter que les techniciens se trouvaient devant un réacteur fonctionnant de manière tout à fait anormale. Une situation, précise d'ailleurs le rapport technique, à laquelle le personnel « n'était pas préparé » et « dont il ne connaissait pas les risques ».

Insuffisamment formés, dirigés de surcroît par un « ingénieur électrotechnicien » - appellation qui dit bien qu'il ne s'agissait pas d'un spécialiste des réacteurs nucléaires - les techniciens ont pris des décisions erronées. Mais pouvait-il en être autrement, alors qu'ils ne disposaient vraisemblablement pas de directives claires et précises à suivre en cas de « pépin » ? Ceux qui ont programmé les essais et constitué l'équipe de quart, ceux surtout qui sont chargés de la sûreté nucléaire ne partagent-ils pas, pour une bonne part, la responsabilité de l'accident ?

Il est vrai que faire reposer une telle catastrophe sur l'indiscipline des hommes évite de poser le problème de la conception et du mode de fonctionnement des réacteurs de la filière RBMK, utilisée à Tchernobyl. Des réacteurs, dont les experts occidentaux soulignent la délicatesse du maniement.

Mais peut-on admettre cela dans un pays qui tire actuellement 50 % de son électricité nucléaire - 60 % bientôt, lorsque les tranches en construction seront opérationnelles - de ce type de réacteurs ? Peut-on avouer aux populations habitant au voisinage des sept centrales du pays fonctionnant avec des réacteurs RBMK - dont l'une est implantée non loin de Leningrad - qu'ils vivent près d'installations à haut risque ? Peut-on enfin reconnaître que la technologie peu avare - elle aussi - des faiblesses et des défaillances ?

Il reste que les techniciens dont les imprudences ont conduit à cette catastrophe ont été aussi les premiers à en subir les conséquences. Ils étaient placés sous les feux de l'explosion et se trouvaient, au moment de l'accident, dans une zone fortement irradiée.

ELISABETH GORDON.

Pologne

Arrestation de la fille d'un haut fonctionnaire

Varsovie (AFP). - M^{me} Julia Mirkowicz-Wroniak, la fille d'un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères impliqué, selon les autorités, dans l'affaire Zbigniew Bujak, et son mari, Tadeusz Mirkowicz, ont été arrêtés lundi 18 août peu après leur retour des Etats-Unis.

Le couple, des traducteurs d'anglais en polonais, avait séjourné plusieurs mois outre-Atlantique. Le père de Julia, M. Zbigniew Wroniak, directeur adjoint du département administration et finances au ministère polonais des affaires étrangères, avait été arrêté le 31 mai quelques heures après l'interpellation de Zbigniew Bujak, le leader de Solidarité clandestine, qui se cachait dans un appartement enregistré au nom de la fille de M. Wroniak. Ce dernier serait détenu depuis sous l'inculpation d'« entraves à une enquête » de police.

Aux Etats-Unis, le couple avait affirmé ne rien savoir de l'affaire

Bujak. Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, avait affirmé en juin qu'il n'y avait « aucune raison de supposer » que Julia Wroniak et son mari puissent être arrêtés dans la mesure « où se trouvant à l'étranger au moment des faits, ils n'étaient pas impliqués » dans l'affaire Bujak.

D'autre part, trente-quatre intellectuels polonais, parmi lesquels Adam Michnik, tout récemment sorti de prison, ont publiquement demandé la libération de M. Marcin Witek, un journaliste indépendant co-auteur d'un livre consacré aux dirigeants clandestins de Solidarité. *Konspiracja*, l'ouvrage avait été publié par une maison d'édition « illégale » (indépendante), ce qui n'avait pas empêché la presse officielle d'en faire un large usage, représentant des extraits qui lui semblaient compromettants pour les dirigeants du mouvement.

Sri-Lanka

New-Delhi impose un cessez-le-feu d'un mois à la guérilla tamoule

Les cinq mouvements de guérilla tamouls ont accepté, le jeudi 21 août, le principe d'un cessez-le-feu d'un mois à Sri-Lanka, afin de faciliter les négociations en cours, à Colombo, entre le gouvernement sri-lankais et les Tamouls modérés regroupés dans le TULF (Front uni de libération tamoule). Cette décision a été prise à la suite d'une rencontre entre des représentants de l'insurrection et trois ministres indiens, dont le responsable des affaires étrangères.

Entre-temps, à Colombo, les négociations entre le gouvernement et le TULF approchent de leur conclusion. « La question la plus importante, celle d'une entité linguistique tamoule, n'a pas encore été abordée », a cependant déclaré, jeudi soir, M. Amirthalingam, dirigeant des Tamouls modérés. Le négociateur sri-lankais a dit, de son côté, qu'il ne serait jamais question d'une fusion des provinces du nord et de l'est, où réside la majorité des Tamouls, ainsi que ces derniers le revendiquent.

(Lire pages 7 à 9 notre enquête « Tamouls, les filles de l'exil »).

Turquie

Un raid contre les rebelles kurdes en Irak aurait fait entre 150 et 200 morts

Un raid aérien lancé le 15 août par la Turquie contre des bases de rebelles kurdes dans le nord de l'Irak (le Monde du 17 et 18 août) a fait entre cent cinquante et deux cents morts, a déclaré le premier ministre Turgut Ozal, cité par le quotidien *Milliyet*.

A en croire le journal, M. Ozal, qui visitait mardi 19 août le campement d'un village kurde, a déclaré à un journaliste : « On dit qu'environ cent cinquante ou deux cents personnes ont été tuées. C'est ce qu'on m'a dit ».

Milliyet écrit également, en s'appuyant sur des sources étrangères, que trois cents personnes ont été tuées. Selon d'autres journaux, une station de radio irakienne aurait fait état de cent soixante-cinq morts.

Vendredi, M. Ozal avait déclaré que l'attaque avait été lancée contre « trois bases des rebelles », en représailles après la mort de douze soldats turcs pris en embuscade la semaine dernière par les maquisards kurdes à proximité de la frontière irakienne. Selon Ankara, le raid a été lancé avec l'accord de Bagdad,

qui n'a fait aucune déclaration à ce sujet depuis vendredi.

D'autre part, le ministère turc des affaires étrangères a accusé le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi de s'être engagé dans ses affaires en critiquant le raid. Selon Radio-Tripoli, Kadhafi a jugé le raid inacceptable et a comparé la Turquie à Israël et à l'Afrique du Sud.

A Athènes, un représentant du Front de libération kurde (HRK), Mehmet Silopi, a affirmé, lors d'une conférence de presse, que plusieurs centaines de personnes, dont des femmes et des enfants, avaient été tuées par le raid, et a menacé Ankara de représailles. Les soldats turcs « confisquent la nourriture de notre peuple et arrêtent les gens. Sans doute plus de dix mille personnes ont été arrêtées dans ces opérations », a-t-il dit, affirmant que le soutien de la population au HRK ne cessait de croître. Il a précisé que le Front, qui se bat pour l'autonomie, organise des soulèvements locaux contre les Turcs et tend des embuscades aux militaires. Il a appelé les pays européens à « boycotter » la Turquie. - (Restier.)

Tunisie

M. Mzali empêché de prendre un avion pour l'étranger

TUNIS
de notre correspondant

L'ancien premier ministre, M. Mohamed Mzali, a été empêché, par la police des frontières de quitter Tunis, le mardi 19 août, apprend-on de source digne de foi. M. Mzali avait l'intention de se rendre à Lausanne pour répondre à une invitation de M. Samaranch, président du Comité international olympique, dont il est lui-même vice-président. Sans lui notifier formellement une interdiction de sortie du territoire, les services de police de l'aéroport international de Tunis-Carthage ont prié - fort courtoisement, assure-t-on - M. Mzali d'attendre qu'il reprenne des instructions pour le laisser partir. Ces instructions ne vinrent pas, et l'avion ayant quitté Tunis à l'heure prévue,

M. Mzali n'a pu que regagner son domicile.

D'autre part, M. Mohamed Harmel, secrétaire général du Parti communiste tunisien et directeur de l'hebdomadaire *Tarik al Jaddi*, ainsi que deux rédacteurs de la publication, ont été condamnés, jeudi 21 août, à environ 5 000 dinars d'amende par le tribunal correctionnel de Tunis. Il leur est reproché des articles critiquant la politique gouvernementale, publiés en avril dernier dans *Tarik al Jaddi*, qui fait depuis cette époque l'objet d'une suspension de six mois. Le responsable et un journaliste de l'hebdomadaire *al Mostaqbil*, organe du Mouvement des démocrates socialistes, ont aussi été condamnés pour six mois depuis avril, ont été condamnés à 300 dinars d'amende pour les mêmes raisons.

MICHEL DEURÉ.

Reçu par M. Raimond

Le représentant de l'OLP à Paris « n'a pas d'inquiétude » sur la position de la France

Le ministre des affaires étrangères a réaffirmé, jeudi 21 août, au représentant de l'OLP à Paris, M. Ibrahim Souss, le souhait de la France de voir l'OLP « associée à la négociation d'un règlement d'ensemble » au Proche-Orient permettant « au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination ». M. Jean-Bernard Raimond, directeur du bureau de l'Organisation de libération de la Palestine en France, a la demande de ce dernier, quelques jours après la publication par le journal israélien *Yedioth Aharonot* des déclarations attribuées à M. Jacques Chirac et selon lesquelles le chef du gouvernement français n'était « pas favorable à la création d'un Etat palestinien indépendant ».

M. Souss a affirmé, après son entretien avec le ministre, qu'il n'avait « pas d'inquiétude » sur la position de la France et il s'est déclaré satisfait du commentaire fait par la suite par M. Chirac, selon lequel la France ne pratiquait pas une politique « à géométrie variable ».

Mercredi, le chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, M. Hamadi Essid, avait également été reçu par le ministre, auquel il avait exprimé « l'inquiétude du monde arabe à la suite des propos prêtés à M. Chirac ».

M. Raimond avait assuré son interlocuteur que la position française n'avait pas changé (le Monde du 22 août). Le ministre devrait recevoir, la semaine prochaine, le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi.

Pour 1987 le budget de la culture resterait stable

D'après les premiers chiffres fournis par le ministère de la culture et de la communication, le budget de la culture pour 1987 doit rester stable par rapport à celui de l'année précédente. Il doit, en effet, passer de 9 milliards 600 millions en 1986 à 9 milliards 900 millions en 1987.

La différence entre les deux chiffres est due à une baisse des sommes affectées aux grands travaux qui ne verront allouer 1 milliard 400 millions au lieu de 2 milliards 200 millions. Il s'agit, dit-on, de la Voleix, en grande partie d'une baisse mécanique. Les plus grosses dépenses ayant déjà été engagées.

D'autre part des opérations comme le musée d'Orsay ou l'Institut du monde arabe touchent à leur fin, et les équipes chargées de mener à bien ces projets commencent à être moins nombreuses. Le budget strict des affaires culturelles restera équivalent : en francs courants avec 7 milliards 339 millions au lieu de 7 milliards 342 millions. Reste à savoir comment ce budget sera ventilé.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 août

Le palier

La première séance du nouveau mois boursier n'a pas donné lieu à une nouvelle poussée des cours. Vendredi matin, le marché s'est maintenu à niveau avec un nombre à peu près égal de hausses et de baisses. En clôture, l'indice de référence corrigé enregistre une avance insignifiante de 0,12 %.

Valeurs françaises		
	Cours précédent	Dernier cours
Amor	475	480
Agropar	1820	1820
Air France	770	770
Alcatel	373	383
Banque Paribas	1280	1280
Banque de France	2075	2050
Banque de Paris	1460	1460
B.S.N.	4140	4125
Carrefour	3380	3380
Chemins de fer	1480	1480
Club Méditerranée	632	635
Dassault	1480	1472
Elf	1385	1370
Elf-Aquitaine	313	315
Elf	3180	3200
Elf-Industrie	1480	1480
Elf	1740	1745
Elf-Hydrocarbures	2325	2325
Elf	1225	1225
Elf	3620	3630
Elf	1085	1100
Elf	1180	1180
Elf	727	720
Elf	787	787
Elf	3170	3200
Elf	1760	1760
Elf	435	435
Elf	3081	3180
Elf	480	480

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Rémy
DECORATION

SOLDES D'ÉTÉ
du 29 juillet au 6 septembre

BIBLIOTHÈQUES, Meubles, Chaises
Léon XIV, XV, XVI, Directeur, L. Philippe
LE MEUBLE RÉGIONAL RUSTIQUE
Noyer de France, Chêne, Merisier
SALONS CURR et STYLE
SALLES à MANGER et CHAMBRES
tous styles, toutes essences de bois.
Tout est réalisé d'après des documents
anciens en toutes dimensions
dans les lacques et patines anciennes
et toujours

de commodes
et de secrétaires.

80-82, Fg St Antoine - 43.43.65.58

EN BREF

Un tandem à la tête des jeunes giscardiens. - M. Patrick Gérard abandonne la présidence du Mouvement des jeunes giscardiens (qui) occupait depuis avril 1981 à l'occasion du congrès du MJG qui se tiendra à Chambray du 23 au 27 août. Il sera remplacé par un tandem : M^{me} Anne-Catherine de Bruchard, vingt et un ans, étudiante en droit et M. Jean-Pierre Vacher, vingt-trois ans, conseiller municipal de Saint-Etienne. Secrétaire national du Parti républicain, chargé des affaires internationales, M. Gérard entre à l'état-major parisien de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Accident à la centrale solaire de Tabernas (Espagne). - Le directeur et un employé de la centrale solaire de Tabernas, dans la province d'Almería (Espagne), ont été légèrement blessés lors d'un incendie provoqué par une fuite de sodium gazeux, survenue le 18 août au cours d'une réparation. Les dégâts sont importants. La centrale solaire de Tabernas, dont le projet est soutenu par l'Agence internationale de l'énergie (AIEA), est l'une des plus modernes d'Europe. - (AFP.)

Le numéro de « Monde » daté 22 août 1986 a été tiré à 444 907 exemplaires

Pour votre
DEMEMAGEMENT
ODOUL
16.rue de l'Atlas-75019 Paris 42 08 10 30

AGENT DE
demeco

Grèce

M. Papandréou accusé par la presse turque d'avoir touché des pots-de-vin de Dassault

Athènes (AFP). - Le gouvernement grec a protesté le jeudi 21 août auprès du gouvernement d'Ankara à la suite d'une série d'articles de la presse turque accusant le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou, d'avoir touché personnellement 5 millions de dollars de l'avionneur français Dassault pour la vente à la Grèce de quarante avions de combat Mirage 2000.

La presse turque avait également affirmé que le Parti socialiste pan-hellénique (PASOK), que préside M. Papandréou, avait reçu une somme de 25 millions de dollars avant la campagne des élections législatives de juin 1985.

Le gouvernement grec a immédiatement demandé au gouvernement turc de « prendre une position responsable dans cette affaire ». Il a invité la société British Aerospace, citée par les journaux turcs comme étant la source de leurs accusations, de prendre également position afin que soit possible « l'intervention de la justice ».

Soudan

Le premier ministre annonce la « mobilisation sur tous les fronts »

Le premier ministre soudanais, M. Sadek El-Mahdi, a déclaré, jeudi 21 août, qu'il poursuivait ses efforts en vue d'une solution politique au problème du sud du Soudan, mais qu'une « confrontation militaire était inévitable avec les rebelles » que la mobilisation serait décrétée sur tous les fronts.

Lors d'une conférence de presse à Khartoum, M. El-Mahdi a précisé que, en dépit de la destruction d'un avion civil soudanais par les guérilleros de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), qui a fait soixante morts samedi dernier, il persévérerait sur la voie d'une solution politique au problème du sud du Soudan, car si « certains ports, tels l'APLS du colonel John Garang, ne méritent pas une telle solution, d'autres, dans le Sud, le méritent ».

« Une confrontation militaire est inévitable avec les rebelles, afin de protéger la population contre de tels actes de terreur », a-t-il ajouté.

A New-York, un haut fonctionnaire de l'ONU, M. Salim Lone, a assuré que plus de cinquante mille personnes n'auraient plus rien à manger dans deux semaines au sud du Soudan si la distribution de l'aide alimentaire internationale ne reprend pas immédiatement. Celle-ci a été interrompue il y a quelques jours - avant même l'engagement de l'appareil civil soudanais par les rebelles - du fait de l'insécurité générale dans la région. - (AFP.)

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15-91-77 + ISLM

مكتبة الأمل